

La Feuille d'Avis

du District de Courtelary

Réclame

Ray-Ban à votre vue
dès 239.-*



YOU'RE ON

Ray-Ban progressifs
dès 429.-*

JOBIN OPTIQUE
visiblement plus proche

Examen de la vue offert*
*Offre valable jusqu'au 31.08.2024, voir conditions en magasin

Rue Francillon 28 - 2610 St-Imier -
032 941 23 43 - www.jobinoptique.ch

SONCEBOZ

Une situation financière saine

Grâce essentiellement à une bonne maîtrise du budget, à des recettes fiscales supplémentaires et à des charges inférieures aux prévisions dans certains domaines, les comptes 2023 sont au beau fixe. *Suite à la page 5*

TEAM VALLON

Victoire importante pour les juniors A

Engagés en Youth League, les juniors A du Team Vallon ont fait un grand pas vers le maintien dans cette ligue lors de leur déplacement à Frutigen le week-end dernier. Ils se sont démenés pour ramener 3 points de leur déplacement dans l'Oberland bernois, leur permettant ainsi de se retrouver à la 9^e place du classement. *Suite à la page 23*

Journal d'annonces et d'information (contient la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*), avis communaux de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. **Tirage:** 12 500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Contact:** Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délais de remise des publications:** sport, utile et paroisses: lundi soir, rédactionnel et annonces: mercredi 9 h, *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (fin de ce journal): mardi 12 h. **Tarifs:** annonces: www.bechtel-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise).

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Une journée de partage

La journée CIP-Solidaire réunira plusieurs associations caritatives. Une journée gaie, gustative et conviviale, ouverte à tout un chacun. Les associations tiendront un marché pour présenter leurs activités à la population. Les résidents du centre d'accueil des réfugiés préparent un repas à midi. La journée est aussi l'occasion de se questionner – dans un cadre festif – sur les relations Nord-Sud et sur la notion de solidarité. *Suite à la page 16*



Réclame

Projet d'extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil
Votation communale du 9 juin



Ces Imériennes et Imériens soutiennent le projet et vous invitent à faire de même

Elisabeth Beck, enseignante, conseillère de Ville, vice-présidente du CJB; Léa Beck, révisseuse comptable/audit; Lily Brand, retraitée; Patrick Brand, commerçant et importateur de chevaux; Stéphanie Brand, infirmière soins à domicile; Théo Brand, juriste; John Buchs, ancien maire, retraité; Monique Buchs, employée de commerce retraitée; Florine Bueche, psychologue; Vital Carnal; Tino Cocco, directeur général adjoint du ceff, directeur domaine INDUSTRIE; Bernard Cuche, expert-comptable, agriculteur; Francis Daetwyler, retraité; Patrick Domon, animateur socioculturel; Patrick Flaig, directeur du bureau de chronométrie de Saint-Imier; Denis Gerber, retraité, ancien maire; Patrizia Gerber; Talia Gerber, économiste d'entreprise, ancienne présidente du Conseil de Ville; Leila Glowacki, infirmière consultante; Simone Graber, retraitée; Bëat Grossenbacher, ancien chancelier municipal, journaliste; Martine Hauser, ASE retraitée; France Henriksen, retraitée; Jean-Marc Henriksen, retraité; David Houriet, assesseur de la Bourgeoisie de Saint-Imier; Grégoire Houriet, production site manager; Denis Huguenin, retraité; Ludovic Huguenin-Elie, conseiller de Ville, manager en horlogerie; Corentin Jeanneret, député-maire de Saint-Imier, notaire; Stephanie Jeanneret, employée de commerce; Danièle Kiener, employée de commerce; Reynald Krähenbühl, CEO Swiss Grafik; Ophélie Krebs Mushahar, employée de commerce fiduciaire; Mélanie Lambert, employée au centre Chez Camille Bloch; René Lautenschlager, enseignant retraité; Pierre Leuthold, maître secondaire retraité; Patrick Linder, directeur de la Chambre d'économie publique du Jura bernois; Cédric Mafille, directeur adjoint, Fondation la Pimpinière; Catherine Moser, secrétaire; John Moser, industriel; François Nyfeler, directeur de La Roseraie; Pamela Orval, enseignante; Marjatta RoCHAT, retraitée; Pierre-André RoCHAT, commerçant retraité; Yves RoCHAT, conseiller de Ville, informaticien avec brevet fédéral; Vichy Rodrigue Terraz, éducatrice, commerçante; Marie Ruchonnet, étudiante enseignante; Mathilde Ruchonnet, éducatrice canine; Michel Ruchonnet, médecin généraliste; André Schafroth, retraité; Nicolas Schenk, ingénieur HES en informatique; James Souchon, responsable développement produit; Cédric Spielhofer, copropriétaire Fromagerie Spielhofer; Serge Terraz, président de la Bourgeoisie de Saint-Imier; Véréne Terraz, retraitée; Gisèle Tharin, conseillère municipale, employée de commerce; Swann Thommen, artiste; Walter von Känel, citoyen d'honneur de Saint-Imier, ancien directeur général des Longines; Johan Wermeille, musicien; Sebastian Wileczek, graphic designer, concepteur-rédacteur; Baptiste Zerbini, créateur de vêtements; Liliane Zürcher, retraitée; Otto Zürcher, retraité; Kilian Zwahlen, agriculteur.

Extrait de la liste des soutiens sur pv-mont-soleil.ch (état au 1^{er} mai 2024). Vous pouvez également afficher votre soutien et figurer sur cette liste en scannant le code QR ci-contre.



Société de Tir de Campagne
Tramelan

Tir en Campagne 2024

Vendredi 24.0518h00 - 20h00

Samedi 25.0514h00 - 17h30

Dimanche 26.0508h00 - 12h00

Ouvert à tous, dès 15 ans
Tir gratuit

Buvette ouverte

Armes en prêt disponibles

Plus d'informations sur www.tctramelan.com



SHOW FREESTYLE MOTO CROSS

offert par le Motoclub Corgémont

Exclusif
Une 1ère à
Corgémont



**17-18 mai
2024**

Vendredi 18h30 et 20h
Samedi 17h, 18h30 et 20h

à la fête du village de Corgémont

BOISSONS ET RESTAURATION A NOTRE TENTE
ET DANS LA ROULOTTE À CÔTÉ DU SHOW DE FREESTYLE
SPECIALITÉE RACLETTE
DÈS 22h DJ ET BAR

Un grand merci à nos sponsors:
Garage Jago, Garage de la Courtoine, Boulangerie Pionni, Bar le 48, Adrenaline
École ski, Mischler SA, Métaigne Jobert, Amara Toitures, Jambonerie,
Bâtonconcept, SynConcept, Audiovisuel S&T, Café de Corgémont, Rotter Transport,
BTS Team Beat Stalder, Crystal Jardin S&T, Clients Caisse d'épargne Courtelary



Numéro national
0842 80 40 20

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**



La Clé-en-Toi

ATELIER DE COACHING
peut t'aider à trouver le bonheur

Cours
pour devenir
ton propre
coach

Suivi
personnalisé
au
quotidien

Café
coaching
pour
un coaching
convivial

Confiance en soi - Gestion des émotions - Lâcher prise - Prendre
soin de soi - Mettre des priorités - Gérer le stress - Problèmes
familiaux - Reconversion professionnelle - Dépression - Autre

nathalie@la-cle-en-toi.ch 079 107 36 15



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH



Samedi à Sonvi

Marché local & artisanal
18 mai 2024 de 9^h à 15^h
La Ruette, Sonvilier

Instagram@samedi.a.sonvi
samedi.a.sonvi@gmail.com



SAMAIDD

Service d'aide
et de maintien à domicile

Proches-aidants nous vous aidons

Nous pouvons intervenir pour vous soulager, nos
soins sont pris en charge par les caisses maladies

Proche de vous depuis 6 ans

7j/7 dans le Vallon de Saint-Imier
079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com





MARDI 28 MAI 2024

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE DJB

🕒 17:00 - 21:00

📍 La Couronne, 2605 Sonceboz-Sombeval

🎟 Entrée libre - Collecte

LA SOIRÉE EN BREF

17h00: Stands et animations par des pharmas
et présentation des objectifs de DJB

18h00: Assemblée générale statutaire suivie d'un apéritif

19h45: Conférence de M. Pascal Bourquin et son projet «La vie en jaune»

Merci de vous inscrire jusqu'au 22 mai 2024 auprès de
M. Denis Gerber Président DJB, Rue de la Fourchaux 21, 2610 St-Imier
Tél: 032 941 46 55 Courriel: dg4333@gmail.com



TIR FÉDÉRAL EN CAMPAGNE

24-26 MAI 2024

Courtelary, 300 m

Sonceboz, pistolet 25 m

24.05: 17h à 20h
25.05: 9h à 12h et 13h30 à 17h30
26.05: 9h à 12h

24.05: 18h à 20h30
25.05: 14h à 19h
26.05: 9h30 à 12h

Venez nombreux!

Gratuit pour tous

Trouvez votre place avec le code QR!





Bureau de vote

En vue de la prochaine votation populaire du 9 juin, le bureau de vote a été constitué comme suit :

Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8): président : Anne Grosjean; secrétaire : Sandrine Frutschi; membres : Keshavadee Bösiger, Jeremy Kocher, Jari Blaich et Bourquin Arnaud

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. ■ LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Recensement des logements vides

Comme chaque année, nous sommes appelés à communiquer à l'OFS, un relevé des appartements vacants au 1^{er} juin.

Les propriétaires disposant d'appartements inoccupés sont invités à en informer le secrétariat municipal. Merci d'avance. ■ LE SECRÉTARIAT MUNICIPAL

PLAGNE

Succès total

Le traditionnel petit-déjeuner de la Gym Dames de Plagne a eu lieu dimanche 5 mai sous un temps froid et humide. Pour la deuxième fois consécutive, il a eu lieu au centre communal. Ce fut un réel succès. De bons fromages et viandes de la région, de délicieux plats cuisinés par les gymnastes ont été servis ainsi que divers pains, dont une magnifique tresse en cœur. Merci à nos généreux donateurs ainsi qu'à toutes les personnes qui sont venues se régaler, on se réjouit de vous revoir l'année prochaine. ■ NA



Balade découverte d'Orvin

Rappel, samedi 8 juin dès 13 h 30

Pour la deuxième année, nous vous invitons à une balade découverte de notre beau village. Le rendez-vous pour le départ de cette balade est fixé au samedi 8 juin et débutera à partir de 13 h 30 sur la place du village d'Orvin (devant la banque Raiffeisen). La balade est accessible à tous (chaussures de marche recommandées). Un parking est disponible à l'école. Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire auprès de Yves Donzel, membre de la commission d'embellissement, par téléphone au 032 358 20 29 (18 h 30-20 h 30 tous les jours) ou par email à l'adresse yves-donzel@gmail.com (avec objet *balade découverte*). Une inscription est nécessaire et le nombre de places est limité.

■ LA COMMISSION DE L'EMBELLISSEMENT

Composition du bureau de vote

Votations en matière fédérale du dimanche 9 juin

Président: Stéphane Beney; secrétaire: Daniel Racine; membres: Coraline Tschäppät, Antoine Grosjean, Tabea Nicollerat Klaus; suppléante: Véronique Mottet. ■ CM

PLAGNE

Vide-grenier et brocante

Rendez-vous le samedi 1^{er} juin de 9 h à 15 h à la halle des fêtes aux Ecovots. Ne manquez pas l'occasion de venir chiner, vendre et acheter des articles ou vous restaurer. Inscription obligatoire. Pour informations et inscription: 032 358 19 17 ou 079 271 98 02.

Nous vous attendons nombreux. ■ MYA



Délégations municipales

Patrik Devaux participera le 21 mai prochain à Tavannes à l'événement *La transition énergétique dans les communes*, organisée par la Commune de Tavannes en collaboration avec energie-cluster.ch, l'OFEN et le Canton de Berne. ■ CM

Corps et Esprit à Orvin

Nos félicitations à Luc Victot pour l'ouverture de son cabinet de réflexologie

Depuis quelques mois maintenant, une nouvelle enseigne est active dans notre commune d'Orvin: le cabinet de réflexologie Corps et Esprit, à la route des Prés-d'Orvin 8.

Son instigateur et créateur est Luc Victot, citoyen orvinois, qui y propose des activités de soins et conseils: réflexologie, massages ayurvédiques, conseils en ayurvéda et rééquilibrage alimentaire. M. Victot est également actif à Bienne; ses cabinets sont ouverts comme suit: le mercredi à Orvin de 7 h 30-19 h 30 et à Bienne, le mardi, jeudi et vendredi - rendez-vous directement sur le site. On peut visiter

Corps et Esprit sur le nouveau site internet www.corps-esprit.ch pour y recevoir tous les renseignements nécessaires et prendre rendez-vous.

Le Conseil municipal d'Orvin se réjouit de cette nouvelle offre dans la commune et félicite sincèrement Luc Victot de son initiative et des formations qu'il a suivies pour arriver finalement à ouvrir son propre cabinet, et lui souhaite plein succès avec Corps et Esprit, bravo!

Les Autorités recommandent chaleureusement de favoriser le commerce local et de faire une visite à cette nouvelle enseigne. ■ CM

ORVIN

L'Harmonie et l'EJMO ont fêté les mamans



Depuis plusieurs années, la Fanfare Harmonie Orvin ainsi que L'Ensemble des Jeunes Musiciens Orvin (EJMO) ont l'honneur de fêter les mamans par des aubades dans le village.

Le dimanche 12 mai dernier, nous avons renouvelé cette tradition durant toute la matinée. Le premier morceau a retenti dans le quartier les Vernes à 9 h suivi d'un superbe apéro/déjeuné organisé par des habitants du quartier. Un grand merci à eux pour ce moment sympathique et convivial. Ensuite, nous avons

continué notre parcours en jouant devant l'église et sur la place du village.

Pour clôturer cette matinée pour toutes les mamans, nous avons présenté un petit concert à la Résidence les Roches à Orvin suivi d'un apéro qui nous a été offert.

Tout au long de notre matinée musicale, nous avons offert une rose à toutes les mamans. Nous sommes fiers de cette tradition et remercions nos musiciennes et musiciens de leurs disponibilités.

■ FHO/EJMO



La qualité de l'encadrement y gagnerait

L'équipe de l'Ecole à journée continue (EJC) de Péry-La Heutte s'est évidemment plongée avec grand intérêt et avec sérieux sur les projets immobiliers de la Municipalité dans le secteur des écoles, et en particulier sur le déménagement proposé de l'administration communale à La Heutte. Consultée, l'EJC donne ici son avis parfaitement neutre politiquement.

Après avoir soigneusement évalué nos besoins actuels et à prévoir, nous ne pouvons pas nier que les nouveaux locaux, qui seraient consacrés dès lors à l'EJC, seraient bénéfiques aussi bien pour les enfants des familles que nous servons que pour notre organisation propre.

Ces nouveaux volumes permettraient une plus grande adaptabilité de notre structure d'accueil.

Celle-ci nous aiderait à répondre aux besoins légitimes des enfants que nous accompagnons et accompagnerons, ceci à deux niveaux principalement: des installations améliorées et regroupées ne manqueraient pas de promouvoir un environnement de garde et d'apprentissage optimal, en termes de cadre stimulant et de sécurité pour les enfants; en parallèle, ces installations amélioreraient clairement le volet organisationnel de l'EJC.

Nous sommes parfaitement conscients des implications logistiques et administratives d'un tel déménagement, mais nous croyons sincèrement que ce changement renforcerait notre engagement, pour la qualité de l'éducation et le bien-être des enfants de notre commune. ■ EJC



Sans se plaindre de sa situation actuelle, l'EJC ne peut nier qu'un regroupement et une amélioration de ses locaux ne manqueraient pas d'optimiser son engagement en faveur des enfants



La situation financière de la commune est saine, ses capitaux propres sont confortables

Les comptes 2023 offrent une surprise agréable, grâce essentiellement à une bonne maîtrise du budget par les autorités et l'administration, à des recettes fiscales supplémentaires et à des charges inférieures aux prévisions dans les domaines de la formation et du social

A l'assemblée municipale du 17 juin prochain, les autorités présenteront notamment les comptes communaux de l'exercice 2023, lesquels bouclent sensiblement mieux que prévu au budget.

Concrètement, le compte général présente un résultat positif, avant amortissement supplémentaire, de 713 978 francs exactement. Le budget prévoyant un excédent de dépenses de quelque 280 000 francs, l'amélioration est légèrement supérieure à 996 000 francs.

Une bonne maîtrise des charges

Le compte global, qui comprend les quatre comptes autofinancés, boucle pour sa part sur un excédent positif de 173 000 francs. Ces chiffres reflètent la bonne gestion du porte-monnaie communal par les autorités et l'administration, lesquelles respectent au mieux le budget et veillent au maintien des charges.

En termes d'investissements, et pour ce qui touche les montants entrant dans la compétence du Législatif (Assemblée municipale), l'exercice 2023 a été marqué par le lancement de la construction de la Maison de l'enfance (quelque 792 200 francs), la réfection de la rue de la Combe (125 000 francs), la viabilisation partielle du secteur Rond Clos (37 000 francs) et les frais d'étude pour le ruisseau des Malés (35 000 francs).

Quant aux investissements libérés par l'Exécutif, on mentionnera les plus importants (en chiffres ronds): 60 000 francs pour la réfection de pavés, 50 000 pour le remplacement des têtes de candélabres (passage à la technologie LED), 46 000 pour la réfection partielle des canalisations de la rue Pourpoint et 28 000 pour le remplacement de matériel informatique à l'administration.

RAS

En faisant le tour des différentes rubriques et des différences enregistrées entre budget et comptes, on précisera tout d'abord qu'il n'y a rien de spécial à signaler au chapitre de l'administration (charges nettes de quelque 754 000 francs, pour une différence de 16 000 francs), pas davantage à celui qui est intitulé culture-sport-loisirs (161 000 francs de charges, 15 000 de différence) et rien encore au chapitre de la santé (5500 francs de charges).

Une classe de moins et une EJC très efficace

Le tableau est bien différent au chapitre de l'enseignement et de la formation, où les charges nettes (1 946 000 francs) sont inférieures de quelque 213 000 francs.



Sa bonne situation financière permet à notre collectivité d'appréhender sans angoisse les importants défis des années à venir, et notamment la réfection de ses ruisseaux, qui n'ont pas toujours cette apparence bucolique...

La principale diminution est due à la fermeture en août 2023 d'une classe d'école enfantine (72 000 francs), ainsi qu'à une facture moins importante que prévu au titre des mesures de pédagogie spécialisées ordinaires (MO) (73 000 francs).

Les coûts de l'ESBV (Ecole secondaire) ont diminué par ailleurs de 35 000 francs.

On signalera à ce chapitre que l'Ecole à journée continue (EJC) ne nous a coûté l'an dernier que 10 700 francs, soit très nettement moins que le montant budgété; l'augmentation des élèves fréquentant cette institution explique cette évolution, les subventions étant versées par tranche de 10 élèves.

Une contribution fédérale non prévue a par ailleurs diminué sensiblement la facture de l'accueil extrafamilial.

Variations minimes

Au chapitre des transports, de petites variations expliquent une diminution de charges de l'ordre de 21 000 francs, sur un total de quelque 690 000.

Des recettes supplémentaires et une accumulation de petites rubriques causent la diminution de charges de 27 000 francs (sur un total de 33 000) pour le chapitre ordre et sécurité publique.

Rien de particulier à signaler pour la protection de l'environnement et aménagement du territoire, avec des charges de quelque 50 000 francs, alors que le budget les estimait à 103 000.

L'économie publique a enregistré des revenus totaux de 69 000 francs,

soit une différence de quelque 6200 francs; un résultat obtenu en particulier grâce à l'AS-SEA, qui n'a pas utilisé sa garantie de découvert.

L'amélioration se poursuit

Avec un total de 1,685 million de francs de charges nettes, le chapitre de la sécurité sociale présente une diminution de quelque 120 000 francs. La contribution pour les prestations complémentaires est inférieure de quelque 30 000 francs, tandis que la part communale à la compensation des charges a diminué de 95 000 francs.

A relever, dans ce domaine, la maîtrise des coûts de la crèche, obtenue grâce à l'augmentation des places occupées et à une réorganisation efficiente. L'amélioration se poursuit donc.

Vincent Viret, administrateur des finances, signale par ailleurs que 20,4 bons de garde à plein temps ont été délivrés en 2023, ce qui reflète bien l'intérêt manifesté par la population.

Un bon tissu de contribuables

Avec le plus haut indice de rendement harmonisé de tout le Jura bernois, Sonceboz-Sombeval paye plus d'un demi-million de francs au titre de la péréquation financière 2023.

Notre commune jouit visiblement d'un bon tissu de contribuables. L'an dernier, les impôts sur les personnes physiques ont rapporté 5,087 millions de francs, soit 448 000 francs de plus que budgété; la rétrocession de la France, sur les impôts des frontaliers, a notamment été supérieure de 100 000 francs aux prévisions.

L'impôt sur les personnes morales a augmenté de quelque 394 000 francs, pour atteindre un total de 1,354 million de francs.

Les autres impôts directs ont totalisé quant à eux 490 000 francs.

Une bonne année économique 2023, une bonne offre sur le marché du travail: ces deux facteurs cumulés expliquent en grande partie l'embellie,

parfaitement imprévisible, constatée par rapport au budget, lequel tenait compte des prévisions émises par les principales entreprises locales.

De quoi voir venir

Dans ses conclusions, Vincent Viret qualifie la situation financière communale de saine à tout point de vue. Relevant que Sonceboz-Sombeval possède de très bons capitaux propres (19 millions de francs, donc 10,6 millions de préfinancements et 5,7 millions de fortune), l'administrateur des finances recommande cependant de ne pas se laisser aller à une euphorie qui serait déplacée. Et de rappeler que de grands défis attendent la commune, en termes de construction de bâtiments, d'aménagements routiers et notamment de réfection profonde de ses trois ponts, ainsi que de travaux sur ses ruisseaux.

Vincent Viret recommande donc une gestion prudente des deniers publics, ce d'autant que les rentrées fiscales peuvent varier brutalement et fortement, en fonction de la conjoncture générale.

■ CM

Une situation agréable

Bibiana Merazzi, conseillère municipale en charge des finances, ne cache pas la satisfaction qu'elle partage avec tous ses collègues de l'Exécutif: « La situation est certes agréable, elle nous permet de proposer sereinement les investissements à venir, tout en continuant à mener une gestion saine, réfléchie et prudente des finances communales. C'est d'ailleurs grâce à cette gestion mesurée que nous pouvons présenter un résultat 2023 positif, alors même qu'une diminution de la quotité fiscale communale est entrée en vigueur durant le même exercice. »

■ CM

Des comptes fort bien autofinancés



L'assainissement des eaux, comme les trois autres comptes autofinancés, boucle positivement pour 2023

Les quatre comptes autofinancés de la commune bouclent favorablement.

Pour ce qui concerne l'alimentation en eau potable, l'excédent de recettes se monte à quelque 36 000 francs sur un chiffre d'affaires d'environ 381 000 francs.

Meilleur que prévu, ce résultat est dû au fait que la facture présentée par le Sester a un peu diminué.

Avec une fortune dépassant 660 000 francs, la gestion de ce compte ne suscite pas la moindre inquiétude.

Une sensible amélioration

Au compte de l'assainissement des eaux, dont le chiffre d'affaires atteint un demi-million de francs, on a enregistré une amélioration de 72 000 francs par rapport au budget. Cette différence est due à la diminution de la subvention versée au SEBV (Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon), de 18 000 francs environ, ainsi qu'à un changement notable au chapitre de l'imputation des intérêts, dont on n'ignore pas qu'ils sont remontés. Ce compte présente également une fortune très confortable, puisque proche de 860 000 francs. Rien

de trop pourtant, sachant les inquiétudes que suscite un peu partout en Suisse l'accumulation de micropolluants dans les eaux...

La gestion aussi efficace que les interventions

Le compte des sapeurs-pompiers (corps La Suze) se révèle très équilibré, avec un excédent de revenus de quelque 3000 francs, sur un roulement de 355 000 francs. L'administrateur des finances précise que ce résultat est

imputable à la gestion très sérieuse des dépenses, telle que menée par l'état-major des SP.

Au chapitre de la gestion des déchets (environ 25 000 francs d'excédent positif sur un roulement de 265 000 francs), Vincent Viret souligne que l'incinération des déchets s'est révélée un peu moins onéreuse en 2023 d'une part, et que la Municipalité n'a pas encore finalisé son analyse complète du système local d'enlèvement des déchets d'autre part. ■ CM

Un amortissement qui grossira la fortune

Le compte général 2023 boucle donc sur un excédent de recettes de quelque 714 000 francs. Les amortissements ordinaires étant inférieurs aux investissements nets du même exercice, la loi cantonale contraint les autorités à effectuer un amortissement supplémentaire (non attribué à un fonds en particulier) de quelque 621 000 francs.

L'administrateur des finances souligne que ce montant sera normalement bientôt à nouveau disponible. En effet, et sauf

surprise de dernière minute, l'obligation d'effectuer de tels amortissements sera abrogée par l'Etat cantonal en 2026; ce dernier mène actuellement les différentes consultations pour supprimer cette obligation, ceci à la suite d'une intervention de Jb.b et des communes. Le cas échéant, le solde des amortissements supplémentaires au bilan sera versé à la fortune. Précisons encore que le solde 2023 de 93 000 francs sera pour sa part versé directement au bilan, donc à la fortune. ■ CM



Le 1^{er} juin, les 4 à 10 ans auront leur mini mini raid !



Les enfants de 4 à 10 ans sont chaleureusement invités à effectuer un parcours à bicyclette, le 1^{er} juin, à condition de s'inscrire jusqu'au 28 mai

Ainsi que nous l'annoncions ce printemps, un *mini raid* à bicyclette est proposé aux enfants de 4 à 10 ans, le samedi 1^{er} juin prochain de 14 h à 17 h, sur une initiative de Maloé Canepa.

Pour pouvoir effectuer ce parcours qui sera aussi ludique que sportif, il est impératif de s'inscrire par courriel, à l'adresse miniminiraid@gmail.com, jusqu'au 28 mai dernier délai, en spécifiant sa catégorie (1-2 H ou 3-4 H ou 5-6 H).

Le nombre de participants est limité à nonante et cette activité est

ouverte aux jeunes cyclistes de toute provenance et non seulement de notre localité.

En parallèle de ce parcours sportif, qui sera dessiné dans le secteur du terrain de football, un stand de pâtisseries maison et de boissons non alcoolisées permettra aux participants, à leurs familles et accompagnants, ainsi qu'à toute personne intéressée, de passer un moment en toute convivialité.

Un projet de 11 H

C'est pour son Projet individuel de 11 H, donc de dernière année de

scolarité obligatoire, que Maloé Canepa a décidé d'organiser cette demi-journée sportive et festive à l'intention des enfants.

A souligner que l'intégralité du bénéfice récolté durant cette manifestation sera versée à la Fondation Théodora, qui offre des moments de rire et de rêve, particulièrement appréciés, aux enfants hospitalisés ou placés en institution.

Une bien belle initiative, que les autorités soutiennent sans réserve!

Ouvertures dominicales: les modalités à suivre

Le Conseil exécutif bernois vient de fixer les quatre dimanches de l'année prochaine durant lesquels les commerces pourront ouvrir leurs portes. Il a proposé ce calendrier aux autorités municipales, qui les ont approuvées et ont donc accepté de les appliquer sur le territoire communal également. Ces quatre dimanches seront le 21 avril 2025, le 7 décembre 2025, le 14 décembre 2025 et le 21 décembre 2025. Les commerces de Sonceboz-Sombeval pourront donc

ouvrir leurs portes à la clientèle, à ces occasions, moyennant une simple demande déposée préalablement à l'administration municipale, laquelle y répondra positivement.

Attention cependant aux restrictions imposées légalement: chaque commerce ne peut ouvrir que durant deux dimanches par année. De surcroît, il est impératif de respecter l'horaire fixé par le Gouvernement cantonal, à savoir de 10 h à 18 h au maximum. ■ CM

Beuchemaitin: le chantier ouvert

Les travaux ont commencé à la rue Beuchemaitin, dont la Municipalité fait procéder à une réfection complète. Le chantier implique en effet les réseaux souterrains d'alimentation en eau potable, ainsi que ceux qui sont dédiés à l'énergie et aux communications.

Le tapis sera évidemment refait à neuf, une fois les fouilles terminées

Les travaux s'achèveront aux environs de la fin août, pour peu que tout se déroule sans accroc.

Les riverains et les visiteurs sont remerciés de leur patience face aux désagréments causés par ce chantier et de respecter parfaitement la signalisation provisoire mise en place. Prudence! ■ CM

Maison de l'Enfance: Fête nationale sans problème

Des nouvelles du chantier de la Maison de l'Enfance: les travaux de maçonnerie sont aujourd'hui tous achevés et le spécialiste mandaté est en train de tailler la charpente. Celle-ci sera posée à la mi-juin environ.

La commission du Bâtiment de l'Enfance et les autorités sont très satisfaites de l'avancement de ce chantier qui n'a rencontré jusqu'ici aucun problème. ■ CM

Le Conseil municipal a entériné l'implication du Ski-Club local dans l'organisation de la Fête nationale 2024. Cette société est chaleureusement remerciée pour son engagement.

Les détails de la manifestation, qui se déroulera dans le secteur du terrain de football, seront communiqués en temps voulu. ■ CM

Adieux

AVIS MORTUAIRE

Ses enfants:

Alain et Christine Gigon
Isabelle Herbretau

Ses petits-enfants:

Lola et Léo
Naïs et Swann

Son arrière petit-fils:

Côme

Ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont la tristesse de faire part du décès de

Madame
Raymonde Gigon
née Romy

qui s'est endormie dans sa 89^e année, le 8 mai 2024.
La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Nous remercions chaleureusement tout le personnel de chez Samaidd ainsi que le D^r Philippe Cherton.

Adresse de la famille: Alain Gigon, rue Neuve 52, 2613 Villeret

Cet avis tient lieu de faire-part

REMERCIEMENTS

Le malheur de l'avoir perdue ne doit pas faire oublier le bonheur de l'avoir connue

Le souvenir d'
Edwige Grosjean-Grosjean
ne s'éteindra jamais, elle sera toujours dans nos cœurs.

La famille vous remercie pour vos nombreux messages, vos dons et vos fleurs. Votre présence lors du dernier adieu nous a profondément touchés.

Plagne, mai 2024

Réclame

Pompes funèbres Bestattungen

Bienne et environs Biel und Umgebung
Route de Brügg 121 Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne 032 365 50 15
info@pfgerber.ch www.pfgerber.ch



Suisse bouge et bougera encore !

Nous avons déjà atteint la moitié des duels *Suisse bouge* et nous sommes fiers de voir autant de participants motivés à Corgémont. Mais il n'est pas trop tard pour se joindre à nous ! N'hésitez pas à vous inscrire pour les activités à venir :

- Le 20 mai de 9 h à 12 h, une marche jusqu'au chalet du Ski-Club vous attend à la Place de la Gare.
- Le 20 mai de 19 h 45 à 21 h 15, marche autour du village par le groupe FEMINA, au départ de la Fontaine en face du restaurant de l'Etoile.
- Le 22 mai, les dames pourront participer à la gymnastique des Aîné(e)s de 9 h à 10 h à la Halle de Gymnastique La Combe. Les messieurs pourront quant à eux y participer de 10 h à 11 h.
- Le 22 mai de 17 h 30 à 20 h, une randonnée sur le P'tit sentier du Jura Bernois (chèvre) est prévue, avec un départ depuis Les Carolines.
- Le 27 mai de 19 h 30 à 20 h 30, une séance de Shibashi vous attend à la salle sous l'église catholique.
- Le 28 mai de 10 h à 11 h, les enfants pourront s'amuser lors d'un parcours de motricité organisé par la Maison de l'enfance les Ecureuils, au terrain de Foot de Corgémont.
- Le 28 mai de 17 h 30 à 20 h, les amateurs de vélo pourront se retrouver au magasin Vélo-Favre pour une sortie en e-bike.



Corgémont bouge c'est notamment une sortie en e-bike le 28 mai

- Le 29 mai, la gymnastique des Aîné(e)s sera de retour à la Halle de Gymnastique La Combe, avec une séance pour les dames de 9 h à 10 h et pour les messieurs de 10 h à 11 h.
- Le 29 mai de 14 h à 15 h, une séance de Tai Chi Qigong est prévue au parking du terrain de Football de Corgémont.
- Et pour terminer en beauté, le 29 mai de 17 h 30 à 20 h, une randonnée sur le P'tit sentier du Jura Bernois (Corse) sera organisée.

Rejoignez-nous pour bouger ensemble et profiter des activités proposées par *Suisse bouge* à Corgémont ! Pour plus d'informations, rendez-vous sur la page internet dédiée en scannant le code QR ci-contre.

■ CM, IAGA



Fermeture du bureau municipal

Le bureau municipal sera fermé le lundi 20 mai en raison du lundi de Pentecôte. Nous vous prions de bien vouloir prendre vos dispositions en conséquence. Le bureau rouvrira ses portes dès le mardi 21 mai aux horaires habituels. Nous vous remercions pour votre compréhension et vous souhaitons un agréable week-end prolongé.

■ CM, IAGA

CORGÉMONT

Présence des pompiers à la foire de printemps

Ce samedi, les sapeurs-pompiers La Suze seront présents à Corgémont dans le cadre de la foire de printemps. Ils auront plaisir à vous présenter leurs activités. Véhicules et matériel d'intervention seront à votre

disposition. De 10h à 14h30, venez participer aux différentes animations et démonstrations qu'ils ont mises sur pied pour l'occasion. N'hésitez pas à leur rendre visite.

■ FM



ÉCOLE À JOURNÉE CONTINUE CORGÉMONT

EJC Corgémont et Cantine ESBV

Les inscriptions définitives sont ouvertes

L'Ecole à Journée Continue de Corgémont a le plaisir de vous annoncer l'ouverture des inscriptions définitives pour l'année scolaire 2024-2025. Vous trouverez toutes les informations nécessaires dans les formulaires d'inscription que les élèves des Ecoles Infantines et Primaires ont reçus avec leurs horaires pour la rentrée.

De même, si vous êtes intéressés par la Cantine de l'EJC pour vos enfants à l'Ecole Secondaire de Corgémont, merci de demander un formulaire d'inscription à la directrice par mail à : ejc.corgemont.ch ou par téléphone au : 079 472 66 80. Pour tous renseignements, merci de prendre contact avec la directrice, Jessica Rauber à la même adresse.

■ EJC



Place de sport

Diverses réparations sont nécessaires sur la place de sport rouge devant le collège. Le Conseil municipal a validé un devis d'un peu plus de 3700 francs. Les travaux seront réalisés par la maison Realsport ces prochaines semaines et nécessiteront une fermeture d'un ou deux jours. Nous remercions d'ores et déjà les usagers de respecter les signalisations qui seront mises en place.

■ CM

Ecole à journée continue

Le règlement pour la mise en place de l'école à journée continue a été validé par le Conseil municipal. Celui-ci sera soumis à l'assemblée municipale du 17 juin prochain.

■ CM

Extinction des lumières

Suite à une proposition de l'association Perséides, l'éclairage public sera exceptionnellement éteint dès 22 h le 12 août prochain afin de favoriser la vue des étoiles filantes.

■ CM

Travaux Rière le Moulin

Il n'aura pas échappé aux usagers de la route que la rue Rière le Moulin a dû être fermée pour quelques jours. Ces travaux ont été nécessaires pour des câbles Swisscom, dont la planification n'a pas été optimale pour des raisons indépendantes de la volonté de la Municipalité. Le Conseil municipal remercie les usagers et les riverains de leur compréhension.

■ CM

Représentations

Eva Bühler et Nicolas Bürgi se rendront le 23 mai à l'assemblée de la Chambre d'économie publique du Jura bernois. Cédric Grünenwald se rendra le 12 juin à l'assemblée du Syndicat d'épuration des eaux du Bas-Vallon. Fabrice Riat se rendra quant à lui le 23 mai à un groupe de travail Vadec concernant la gestion des déchets.

■ CM

Film open-air

Le Centre d'animation jeunesse proposera une nouvelle édition de la projection d'un film en open-air à Cortébert, à savoir le jeudi 8 août prochain en soirée. Les personnes intéressées peuvent d'ores et déjà réserver la date. Les détails d'organisation suivront. Au programme un film d'animation : AINBO Princesse d'Amazonie.

■ CM



Catholiques

■ **BIENNE** **Unité pastorale catholique Bienne-La Neuveville Messes:** vendredi 17 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17 h); samedi 18 mai, 18 h, Saint-Nicolas, Bienne; dimanche 19 mai (Pentecôte), 10 h, Sainte-Marie, Bienne + 10 h, Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville; mardi 21 mai, 9 h, Christ-Roi, chapelle, Bienne; mercredi 22 mai, 9 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne; jeudi 23 mai, 9 h, Saint-Nicolas, Bienne; vendredi 24 mai, 18 h, Sainte-Marie, crypte, Bienne (Adoration à 17 h). **Assemblée de la paroisse catholique romaine de Bienne et environs:** mercredi 12 juin, 19 h 30, Christ-Roi (Ch. Geisried 31, 2504 Bienne). *Cure Sainte-Marie, Faubourg du Jura 47, 2502 Bienne. Secrétariat, équipe pastorale, location de salles, funérailles, etc.): 032 329 56 01, communaute.francophone@kathbielbienne.ch, www.up-bienne-laneuveville.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse catholique chrétienne et diaspora du Canton du Jura Prochaine messe:** dimanche 2 juin à 10 h 15. *Rue Denise Bindschedler-Robert 4 + 6 case postale 207, 2610 Saint-Imier.* **Paroisse catholique romaine Horaire liturgique:** samedi 18 mai, 18 h à Saint-Imier, messe de la Pentecôte; dimanche 19 mai, 10 h à Corgémont, messe de la Pentecôte; mardi 21 mai, 9 h à Corgémont; jeudi 23 mai, 19 h à Saint-Imier. **Un livre à partager:** vendredi 17 mai, 19 h à Saint-Imier. **Adoration du Saint-Sacrement:** dimanche 19 mai, 17 h 30 à Corgémont. **Café partagé:** mardi 21 mai, 9 h 45 à Corgémont. **Prière du chapelet:** mardi 21 mai, 19 h à Saint-Imier. **Caté 7-12 ans:** mercredi 22 mai, 14 h à Saint-Imier. *Rue de Beau Site 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 21 39, www.cathberne.ch/saintimier.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse catholique romaine Messes:** samedi 18 mai à 17 h 30 messe, fête de la Pentecôte; dimanche 19 mai à 10 h, fête de la Première Communion pour la TraMaTa à Malleray; jeudi 23 mai à 9 h messe. **Méditation du chapelet:** mardi 21 mai à 17 h au foyer. **Vie montante:** mercredi 22 mai à 14 h au foyer. *Ouverture secrétariat: mercredi 13 h 30-17 h 30 et jeudi 8 h-11 h 30. Grand-Rue 110, 2720 Tramelan, www.cathberne.ch/tramata.*

Evangeliques

■ **CORGÉMONT** **Eglise pour Christ Culte:** du vendredi 17 mai au dimanche 19 mai, convention de Pentecôte selon programme: www.convention-pentecote.gfc.ch/fr. *Sur le Crêt 3, 2606 Corgémont, www.gfc.ch.*

■ **CORMORET** **La fontaine Route Principale 13, 2612 Cormoret, Luc Ummel, 078 894 22 70. info@lafontaine-cormoret.ch, www.lafontaine-cormoret.ch.**

■ **LA CHAUX-D'ABEL** **Communauté anabaptiste (Mennonite) La Chaux-d'Abel Flambeaux:** samedi 18 mai à 13 h 30. **Groupe de jeunes:** samedi 18 mai à 19 h 30. **Culte:** dimanche 19 mai à 10 h avec Raphaël Burkhalter, sainte cène. Ecole du dimanche et garderie. *La Chaux-d'Abel 71, 2333 La Ferrière, www.chaux-dabel.ch/agenda.*

■ **ORVIN** **Eglise mouvement Culte:** dimanche 19 mai, à 10 h. Message avec Mary Morawiec. Programme pour les enfants sur place. Possibilité de suivre le culte en live sur notre chaîne YouTube: église mouvement. **Maison de prière:** mercredi 22 mai, 20 h-21 h. *Le Crêt 2, 2534 Orvin, pasteurs: Odile Darcey 079 253 71 01 et Eric Naegele 079 816 95 51. contact@eglisemvmt.ch, www.eglisemvmt.ch.*

SAINT-IMIER

Eglise Evangélique Action biblique Culte: dimanche 19 mai, 10 h. Prédication: Pierre Constant. Garderie et école du dimanche assurées. **Club des aînés (60 et +):** mercredi 22 mai, 15 h. **Club d'enfants (5-11 ans):** jeudi 23 mai, 12 h. **Groupe de prière:** plus d'infos sur demande. *Rue Paul-Charmillot 72, 2610 Saint-Imier, pasteur: David Weber, dpj.weber@gmail.com, www.ab-stimier.ch.* **Eglise Evangélique Méthodiste, La Béthania Caté:** samedi 18 mai à 11 h. **Flambeaux:** samedi 18 mai à 13 h 30 à La Chaux-d'Abel. **Culte:** dimanche 19 mai à 9 h 30 avec Sylvie Guenot. *2610 Saint-Imier, Fourchaux 36, pasteur: Sylvie Guenot, 032 941 49 67. www.la-bethania.ch.*

Eglise le Roc Soirée du Groupe de louange: vendredi 17 mai. **Soirée du Groupe de jeunes du Roc:** samedi 18 mai à 20 h. Une soirée 100 % jeunesse. Personne de contact: Auréanne au 079 625 06 85. **Célébration:** dimanche 19 mai à 10 h avec le pasteur Luc Normandin avec sainte cène. Programme pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et sirop avant et après la rencontre. **Week-end du Roc:** du 24 au 25 mai à la Colonie de Boncourt. **Service d'entraide:** écoute, partage, coup de main et prière, coordonnées ci-après. **Autres activités:** cours de formation et de réflexion, différents groupes de maison durant la semaine, coordonnées ci-après. *Jacques-David 12, 2610 Saint-Imier, couple pastoral: Luc et Renate Normandin, 032 941 58 25. www.egliseroc.wordpress.com.* **Eglise néo-apostolique de Suisse Services religieux:** dimanche 19 mai à 10 h, Pentecôte, retransmission du service religieux de l'apôtre-patriarche depuis Lucerne. **Sortie:** lundi 20 mai, dès 11 h. Rencontre conviviale du lundi de Pentecôte tous ensemble à Lamboing, Le Parlet 5. *Rue de Châtillon 14, 2610 Saint-Imier, Didier Perret, dpe2610@gmail.com, 079 240 72 73. www.stimier.nak.ch/agenda, www.nak.ch, www.nac.today.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Eglise évangélique du Pierre-Pertuis Culte:** dimanche 19 mai, 10 h. A 11 h, messages libres. **Cellule de maison:** mardi 21 mai, 20 h. *Pierre-Pertuis 2, 2605 Sonceboz, www.eepp.ch.*

TRAMELAN

Armée du Salut Culte: dimanche 19 mai, 9 h petit déjeuner, 9 h 20 prière, 9 h 45 culte, aussi diffusé en direct (YouTube, Armée de Salut Tramelan). Message: Pascal Donzé. **Speakids** (enfants) et garderie. **Prière 29B12:** lundi 20 mai, dès 19 h 30, nous prions pour vous. **Prière:** mardi 21 mai, 9 h. **Balade Partage pas d'âge:** jeudi 23 mai, 14 h. **Soirée à thème:** vendredi 24 mai, 19 h apéro, 19 h 30 soirée avec Jean Davet (voir communiqué en page 16). *Grand-Rue 58, 2720 Tramelan. Renseignements: Pascal Donzé, 032 487 44 37, pascal.donze@armedusalut.ch. Location locaux: Diamantine Leiber, 079 723 36 03, diamantine.leiber@armedusalut.ch. tramelan.armedusalut.ch.*

Eglise Evangélique Baptiste, Oratoire Groupe de jeunes: vendredi 17 mai à 19 h à Bienne. **Culte:** dimanche 19 mai à 9 h 30 avec Etienne Grosrenaud. **Instruction religieuse:** mardi 21 mai à 16 h 30. **Groupe de maison:** mardi 21 mai à 20 h. **Groupe d'ados:** mercredi 22 mai à 16 h. *Rue A. Gobat 9, 2720 Tramelan, 032 487 43 88, www.oratoiretramelan.ch.* **Eglise évangélique du Figuier Culte:** dimanche 19 mai à 9 h 30. Culte avec message apporté par Daniele Zagara avec partage de la sainte cène, suivi d'un repas canadien. **Rencontre de prière des aînés:** mercredi 22 mai à 16 h. Chez Monique. **Etude biblique:** jeudi 23 mai de 20 h à 21 h, sur le thème *Comment entretenir notre relation personnelle avec Dieu: les 10 commandements.* Via Zoom. **Groupe de maison:** des groupes se réunissent pour partager et prier ensemble. Ils sont ouverts afin de vous accueillir. Prenez contact avec le pasteur pour plus d'informations. *Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15), 2720 Tramelan, pasteur: Daniele Zagara, 079 892 43 98, daniele.zagara@lafree.ch. www.eglisedufiguier.ch.*

Eglise Evangélique Mennonite du Sonnenberg Passerelle: vendredi 17 mai à 18 h 30 à la rue des Prés, rencontre pour ados. **Culte de Pentecôte:** dimanche 19 mai à 10 h à Jean Guy, avec sainte cène et apéritif, garderie, groupe juniors. **Moment de prière et de silence:** mardi 21 mai à 13 h 30 à la rue des Prés. **Groupe rando:** mercredi 22 mai à 17 h aux Reussilles, parking de la Clef. *Rue des Prés 21, 2720 Tramelan, www.menno-sonnenberg.ch.*

Réformées

■ **CORGÉMONT-CORTÉBERT** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes:** samedi 18 mai à 19 h, à Sombeval: culte avec sainte cène des confirmands. Dimanche 19 mai à 10 h, à Saint Imier: culte de Pentecôte et confirmations. **Groupe des aînés:** mardi 21 mai à 14 h, à la salle de paroisse de Corgémont. Projection d'un film suivie des quatre heures. **Conseil de paroisse:** mardi 21 mai à 19 h 30, à la salle de paroisse de Corgémont. **Groupe de prière œcuménique:** mercredi 22 mai, à 19 h 15, au temple de Corgémont. **Assemblée de paroisse extraordinaire:** mardi 28 mai à 19 h 30, à la salle de paroisse de Corgémont (attention: erreur de date dans le journal Réformés). *Grand-Rue 40,*

2606 Corgémont et/ou Crêt de la chapelle 5, 2607 Cortébert, 032 489 17 08, corgecorte@referguel.ch. Pendant la vacance du poste pastoral, merci de contacter la présidente: Christine Brechbühler, 079 565 93 66, corgecorte@referguel.ch. Location de la salle de paroisse: M. Monachon, 079 796 81 24. www.referguel.ch.

■ **COURTELARY-CORMORET** **Paroisse réformée de l'Erguël Prochain culte:** dimanche 26 mai à 10 h à Courtelary. **Envie ou besoin d'une visite ?** contactez la pasteure, elle se fera un plaisir de vous rencontrer. **Réservation de la salle de paroisse:** Stéphanie Loffroy-Monachon, 079 796 73 45, stephanie.loic@bluewin.ch. www.referguel.ch. *Pasteure: Maëlle Bader-Gallopin, 032 944 11 63, 076 713 39 55 (aussi SMS et WhatsApp), maelle.bader@referguel.ch. Présidente: Verena Mathez, 077 226 05 35, pres.courtelary-cormoret@referguel.ch. Secrétaire: Annelise Stieger, 079 413 47 32, annelise.stieger@bluewin.ch. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **ERGUËL** **Paroisses réformées de l'Erguël (collaboration) Culte:** dimanche 19 mai, Pentecôte, culte des confirmations à la collégiale de Saint-Imier, 10 h. Apéritif à l'issue du culte. **MEUF (Mille Et Une Femmes):** café-tricot chaque 1^{er} jeudi du mois, de 14 h à 16 h à la salle de paroisse de Courtelary. Venez tricoter/ crocheter pour offrir aux homes/à la maternité ou pour vous. Avec ou sans connaissances! Matériel sur place. Prochaine date: jeudi 6 juin. *Maëlle Bader-Gallopin, 076 713 39 55, maelle.bader@referguel.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Catéchisme: www.referguel.ch/activites/enfance-et-jeunesse/ca-techisme/. Services funèbres (permanence): 0800 225 500. www.referguel.ch.*

■ **LA FERRIÈRE** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 19 mai culte commun de Pentecôte à 10 h à la collégiale de Saint-Imier, célébration des confirmations, suivi d'un apéritif. **Note:** la pasteure Nadine Marschner est en congé d'études pendant 3 mois, retour en juillet. Tous les services sont assurés par un (une) remplaçant(e). **Conseil de paroisse:** nous avons besoin de nouvelles forces, nous recherchons deux conseillers(ères) de paroisse, n'hésitez pas à nous contacter. **Offres en ligne:** textes, méditations, poèmes et infos utiles sur www.referguel.ch. *Vers l'Eglise 5 et/ou 9, 2333 La Ferrière. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Pierrette Wäfler, 032 961 15 81, 079 291 42 05. Secrétariat: laferriere@referguel.ch. Visites: Suzanne Stauffer 032 961 11 58, Lotti Lanz 032 961 16 43 ou pasteure. Location salle de paroisse: Béa Liechti, 032 961 17 24. 📞📧 rejoignez-nous sur les réseaux sociaux pour suivre les activités. 📞 pour faire partie du Groupe WhatsApp paroissiens: Aurore 079 308 79 91. www.referguel.ch.*

■ **RENAN** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** samedi 18 mai à 19 h avec sainte cène des confirmands à Sombeval. **Culte des confirmations:** dimanche 19 mai, à 10 h, collégiale de Saint-Imier. **Note:** notre pasteure Nadine Marschner est actuellement en congé d'études. Pour toute demande, prendre contact avec notre présidente Catherine Oppliger. *Rue Samuel d'Aubigné 3, 2616 Renan. Pasteure: Nadine Marschner, 076 611 75 11, nadine.marschner@referguel.ch. Présidente: Catherine Oppliger, 078 761 46 38. Secrétariat: renan@referguel.ch. www.referguel.ch.*

■ **RONDCHÂTEL** **Paroisse réformée de Rondchâtel Culte:** dimanche 19 mai, Pentecôte, 10 h, en l'église de Vauffelin, sainte cène. Officiant: Gilles Bourquin. Organiste: Marie-Claire Charpillod. La collecte de Pentecôte sera entièrement affectée à la Fondation bernoise de soutien aux personnes atteintes de troubles psychiques et au Centre social protestant (CSP). **Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour le synode d'arrondissement et ses délégués. **Aînés Péry-La Heutte:** mercredi 5 juin, 11 h 30, repas-rencontre, salle de paroisse, Péry. Inscription obligatoire chez Corinne Danz, 079 322 89 29. **Fruits TerrEspoir:** livraisons le 29 mai à Péry, le 30 mai à Orvin. Les prochaines commandes sont à remettre jusqu'au 13 juin. Péry: renseignements auprès de Nathalie Boillat, 032 481 13 48. Orvin: renseignements à la laiterie Jeandrevin, 032 358 11 89. **A votre disposition:** visite, temps de discussion ou échange

de message, coordonnées ci-après. *Rue du Collège 12, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 11 85 (lundi: 13 h-17 h 30, vendredi: 7 h 45-11 h 30), contact@paroisse-rondchatel.ch. Pasteurs: Gilles Bourquin 079 280 20 16, Valérie Gafa 078 218 07 47. Location de salles (Grain de sel et salle de la Cure à Orvin, salle de paroisse à Péry): 032 485 11 85. Catéchisme, cycle I et II: Gilles Bourquin (pasteur) 079 280 20 16, Olivier Jordi (catéchète pro.) 079 372 15 57, cycle III: Valérie Gafa (pasteure) 078 218 07 47, Anne Noverraz (catéchète pro.) 079 852 98 77. www.paroisse-rondchatel.ch.*

■ **SAINT-IMIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** dimanche 19 mai, Pentecôte, culte des confirmations pour tout l'Erguël à la collégiale, 10 h. Officiants: équipe catéchétique. Offrande: USBJ. Apéritif à l'issue du culte. **Respiration:** actuellement en pause. **Jardin de la cure:** pour tout renseignement, contactez F. Zwahlen-Gerber au 079 696 74 30. **Femmes protestantes:** La Baratte vous accueille chaque vendredi matin pour le café-croissant de 9 h 30 à 11 h à la cure. **Après-midis récréatifs des aînés:** mardi 21 mai, de 14 h 30 à 17 h 30 à la cure. **Cultes:** plan annuel des cultes à disposition sur le présentoir de la collégiale et à la cure. **EPER, Aide d'urgence:** nous avons besoin de votre solidarité, compte pour les dons: EPER Lausanne, IBAN CH37 0900 0000 8000 1115 1 avec la mention 224153-Aide d'urgence Israël/ Palestine. **Coin-méditation à la collégiale:** de 7 h à 18 h 30, dans l'abside nord, brochures et bibles à consulter ou à emporter, ambiance propice à la détente et à la réflexion. **A disposition de nos aînés:** service, commission, transport chez le médecin, ou entretien téléphonique, coordonnées ci-après. *Rue de la Cure 1, 2610 Saint-Imier. Pasteur: Macaire Gallopin, 076 740 82 50, macaire.gallopin@referguel.ch. Présidente: Françoise Zwahlen Gerber, 079 696 74 30, francoise.zwahlen@gmail.com. Secrétariat: 8 h 30-12, Corinne Perrenoud, 032 941 37 58, paroisse.st-imier@hispeed.ch. Aumônerie des homes: Macaire Gallopin. www.referguel.ch.*

■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** **Paroisse réformée de l'Erguël Culte:** samedi 18 mai, Sombeval, 19 h, culte et sainte cène avec les confirmands. Prochain culte du dimanche à Sombeval, dimanche 26 mai, 10 h, suivi de l'assemblée de paroisse. **Aînés:** le mardi à 14 h à la cure (Collège 19), jeux et partage. Responsables: Danielle Messerli, 032 489 24 57 et Carinne Tièche, 032 489 24 72. *Rue du Collège 19 et/ou 50, 2605 Sonceboz-Sombeval. Pasteur: Eric Geiser, 079 533 47 12, geiser@mail.ch. Secrétariat: sonceboz-sombeval@referguel.ch. www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval.*

■ **SONVILIER** **Paroisse réformée de l'Erguël Cultes:** samedi 18 mai à 19 h à l'église de Sonceboz, partage de la sainte cène avec

les catéchumènes de 11H. Dimanche 19 mai à 10 h à la collégiale de Saint-Imier, culte de confirmation et de fin de catéchisme pour les catéchumènes de 11H des paroisses de l'Erguël. *Rue de la Cure 6 et/ou La Ruette 3, 2615 Sonvilier. Pasteur: Alain Wimmer, 079 240 63 16 (aussi SMS et WhatsApp), alain.wimmer@referguel.ch. Présidente: Beatrix Ogi, 079 725 15 41. Location de la maison de paroisse: Mélanie Walliser Stevens, 077 429 74 59, location@paroissesonvilier.ch. www.referguel.ch.*

■ **TAVANNES** **Stiftung für die Pastoration der deutschsprachigen Reformierten Pfingstgottesdienst:** am 19. Mai um 10 Uhr in Tavannes. **Begegnungsnachmittag:** am 24. Mai um 14.30 Uhr in Moutier, Sitzturnen. *Rue du Pasteur Frêne 12, 2710 Tavannes, Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16.*

■ **TRAMELAN** **Paroisse réformée Culte de Pentecôte:** dimanche 19 mai, 10 h, église; avec sainte cène. Collecte en faveur des Eglises réformée Berne-Jura-Soleure. Service de taxi: prière de s'annoncer le matin même entre 8 h et 9 h au 032 487 57 64. **Célébrations œcuméniques aux homes:** merci de vous renseigner auprès des secrétariats des homes. **Cible missionnaire 2024:** la cible est fixée à 41272 francs, si vous le pouvez, nous vous invitons à verser votre don sur le CCP 25-8472-6 *Paroisse réformée de Tramelan, Missions, Tramelan;* merci de votre soutien envers les plus démunis. *Grand-Rue 146A, 2720 Tramelan. Pasteur: Reto Gmünder, 076 383 34 70, reto.gmuender@par8.ch. Présidente de paroisse: Evelyne Hiltbrand, 032 487 48 20 (mercredi matin et vendredi toute la journée) evelyne.hiltbrand@par8.ch. Secrétariat: Lorena von Allmen, 032 487 48 20 (mardi matin ou sur rendez-vous), tramelan@par8.ch. Services funèbres (permanence): 0848 77 88 88. www.par8.ch 📞 www.facebook.com/paroissereformeeTramelan.*

■ **VILLERET** **Paroisse réformée de l'Erguël Confirmation:** dimanche 19 mai (voir rubrique de la collaboration). N'hésitez pas à nous contacter pour du covoiturage les jours de culte. *Rue Principale 35, 2613 Villeret. Pasteur: Matteo Silvestrini, 079 289 95 06, matteo.silvestrini@referguel.ch (à disposition du mardi au dimanche, et présence pastorale au bureau le mercredi 8 h-12 h). Président: Olivier Flückiger, villeret@referguel.ch. Secrétariat: ouvert le mercredi 8 h 30-11 h 30, 032 941 14 58, villeret@referguel.ch. www.referguel.ch.*

Témoins de Jéhovah

■ **SAINT-IMIER** **Réunions:** mardi 19 h 15 et samedi 17 h. *Rue du Vallon 28, 2610 Saint-Imier, www.jw.org*

BIENNE

Première communion



Dimanche dernier, jour de la fête des Mères, l'Eglise catholique de Sainte-Marie, accueillait 28 premiers communians, leurs familles, les catéchistes et une vaste communauté. Présidée par l'abbé François-Xavier Gindrat entouré de l'animateur pastoral Daniel Lattanzi, des responsables de la Catéchèse et des servants de messe, cette célébration festive a suscité beaucoup d'émotion visible sur les visages des accompagnants et des

familles présentes. Les paroles des enfants, en plusieurs langues, leurs interventions, leur enthousiasme à chanter sous la direction de l'animatrice jeunesse Marie Mazaudier-Nüesch et la musique de Diego Rocca, ont réjoui l'assemblée. Au terme de la messe, l'assemblée a partagé un apéritif convivial et savoureux dans la salle de paroisse de la cure de Sainte-Marie et sur son parvis jouxtant l'église. ■ **JCL**



Porte ouverte inaugurale de la crèche municipale

Dans huit jours exactement, la crèche municipale Les Moussaillons ouvre largement ses portes aux visiteurs.

La population de Courtelary et d'ailleurs, parents ou futurs parents intéressés potentiellement par un accueil, ainsi que toutes les autres personnes de la région, sont chaleureusement invitées à venir découvrir le nouveau toit de cette institution.

Située au numéro 55 de la Grand-Rue, la crèche Les Moussaillons sera ouverte au public de 9 h 30 à 11 h 30, le samedi 25 mai. Le personnel de direction et d'accompagnement sera sur place, ainsi qu'une personne représentant les autorités municipales. Tous seront disponibles pour répondre à vos questions.

Stationnement des véhicules

La place de parc attenante à l'institution sera fermée, pour des questions de sécurité. Les visiteurs sont donc invités à stationner leurs véhicules aux abords du Centre communal, à la Châtelaine, près de la Préfecture ou au collège.

Les autorités se réjouissent de vous voir nombreux pour cette porte ouverte et annoncent qu'elles vous serviront ensuite le verre de l'amitié. ■ CM



Les nouveaux locaux des Moussaillons, lumineux et accueillants, ont tôt fait de séduire notamment Louise et Marion

En assemblée le 17 juin

Ainsi que vous pouvez le lire dans notre rubrique communale de la Feuille Officielle d'Avis (dernières pages du présent journal), l'Assemblée municipale se réunira le lundi 17 juin prochain, à 20 h au Centre communal.

Des explications détaillées, concernant les sujets figurant à l'ordre du jour, seront publiées en temps voulu par les autorités municipales.

■ CM

Un nouveau tracteur de tonte

Le Conseil municipal a libéré un montant de 17 700 francs et passé commande, auprès de l'entreprise curgis-mondaine Kocher SA, d'un tracteur moderne, équipé pour la tonte et le ramassage de l'herbe.

Le véhicule utilisé jusqu'ici pour ce travail de tonte, sur les surfaces herbeuses sises aux alentours du collège et tous les autres terrains municipaux engazonnés, arrive sérieusement en bout de course. Le nouvel engin permettra un travail plus efficace et plus simple.

A relever que le tracteur choisi pourra facilement déverser les résidus de coupe dans le contenant du véhicule à benne de la voirie.

■ CM

Entretien de la place rouge: des travaux de sécurisation

La place rouge, surface de sports sise au sud-est du collège, est en très mauvais état. Son revêtement de tartin est effectivement usé à la corde en certains endroits, ce qui peut provoquer des chutes et incite de surcroît les jeunes utilisateurs à arracher le matériau, dont des bouts jonchent régulièrement les alentours.

Le Conseil municipal a décidé la semaine dernière de libérer un crédit de 17 400 francs, qui financera des travaux de sécurisation.

En clair, la plus grande partie du tartin sera arrachée et le sol nettoyé. Le revêtement rouge ne sera maintenu que sur la piste d'élan du saut en longueur. Les autorités ont opté pour cet investissement minimal permettant de maintenir rapidement la sécurité



En plusieurs endroits, l'usure du revêtement rend l'utilisation de cette place dangereuse

des utilisateurs de la fosse de saut en longueur, tout en gardant à l'esprit que l'avenir et donc la destination

exacte de cette place rouge seront précisés durant les travaux d'entretien du collège. ■ CM

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ET D'EMBALLISSEMENT COURTELARY

La population boude la fête du printemps

La fête du printemps et le parrainage des fontaines ont eu lieu samedi 11 mai.

Malgré un temps printanier et ensoleillé, seulement 30 personnes se sont déplacées pour cette manifestation, qui n'avait plus été organisée depuis 2019, à cause d'une certaine pandémie. Peut-être que le week-end de l'Ascension explique ce manque d'intérêt à cette fête.

Mais ce qui est sûr, c'est que les personnes présentes ont pu bénéficier de l'ambiance créée par Marc Tschanz et son accordéon. Un plan

géant représentant les plus de 60 fontaines du village était à disposition des visiteurs. Les dames ont aussi reçu une belle rose provenant du fleuriste local pour la fête des Mères et toutes les fontaines ont été sponsorisées.

L'inscription au 1^{er} concours des décorations florales est encore ouverte.

Le comité d'organisation de la SDC remercie toutes les personnes présentes et aussi celles qui ont sponsorisé ces fontaines, fleurons de notre village. ■ MZ

COURTELARY

Madeleine Traiteur, le début d'une autre histoire

Depuis 27 ans Madeleine Isler se consacre avec passion à son entreprise, Madeleine Traiteur à Courtelary. Le 1^{er} juillet, elle va la remettre à M. Jashari Jashari, cuisinier et traiteur, qui poursuivra l'aventure en conservant l'enseigne qui fait désormais partie de l'histoire des commerces de Courtelary, rayonnant de plus dans toute la région, voir au-delà.

Madeleine a toujours misé sur la qualité des prestations de son entreprise, s'investissant parfois plus que de raison dans son développement. Son engagement a été accompagné par une clientèle exigeante et fidèle. Elle lui exprime, ainsi qu'aux entreprises partenaires, sa profonde gratitude

pour leur inestimable soutien et la confiance qu'elles lui ont témoignée. Elles ont largement contribué au succès de Madeleine Traiteur.

Elle exprime sa reconnaissance à ses collaboratrices et collaborateurs sans lesquels l'entreprise ne serait pas ce qu'elle est devenue.

Recommandant à sa clientèle de continuer à accorder sa confiance à M. Jashari et à l'équipe actuelle qui continuera à œuvrer dans l'entreprise, Madeleine Isler leur souhaite plein succès dans les défis qu'ils auront à affronter.

Une page se tourne, l'histoire continue. Merci Madeleine.

■ DENIS PERRIN

Réclame

DIHVa
déchèterie intercommunale du Haut-Vallon
PROJET

A quoi ressemblera concrètement DIHVa?

Dimanche 26 mai, venez visiter Dilac, à Cortaillod (NE) pour vous faire une idée d'une installation similaire.

Un bus de 50 places est organisé spécialement et gratuitement pour les citoyens intéressés.

Inscription obligatoire (100 places disponibles) jusqu'au 22 mai 2024 via le code QR: ➔

En salles

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

LA FERME DES BERTRAND

VENDREDI 17 MAI, 18 H

De Gilles Perret. La ferme des Bertrand, exploitation laitière d’une centaine de bêtes tenue par trois frères célibataires, est filmée pour la première fois. En voisin, le réalisateur Gilles Perret leur consacre en 1997 son premier film, alors que les trois agriculteurs sont en train de transmettre la ferme à leur neveu Patrick et sa femme Hélène. Aujourd’hui, 25 ans plus tard, le réalisateur-voisin reprend la caméra pour accompagner Hélène qui, à son tour, va passer la main. Gilles Perret prend son sujet à bras-le-corps avec une simplicité qui est celle d’une rencontre et d’une transmission. Emotion garantie dans ce petit bijou qui tient sa vedette, André, profil paysan et star malgré lui. Durée 1h30, âge 6 ans, français.

THE FALL GUY

VENDREDI 17 MAI, 20 H 30

SAMEDI 18 MAI, 21 H

DIMANCHE 19 MAI, 17 H

LUNDI 20 MAI, 17 H

De David Leitch avec Ryan Gosling, Emily Blunt. C’est l’histoire d’un cascadeur, et comme tous les cascadeurs, c’est un homme qui est lancé d’explosion en explosion, qui se fait tirer dessus, cabosser, écraser, passer par les fenêtres et qui tombe irrémédiablement et toujours, de plus en plus haut... le tout pour le plus grand plaisir du public. C’est tout juste après un accident qui a failli mettre fin à sa carrière, que cet anonyme et pourtant véritable héros des plateaux de tournage va devoir retrouver une star de cinéma portée disparue. Le film le plus cool, le plus amusant

et le plus festif de ce printemps ! Derrière cette romance hyper efficace, les scènes d’action assurent le spectacle. Durée 2 h 06, âge 12 ans, français.

BLUE ET COMPAGNIE

SAMEDI 18 MAI, 15 H

DIMANCHE 19 MAI, 14 H

LUNDI 20 MAI, 14 H

MERCREDI 22 MAI, 15 H

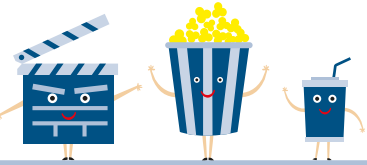
De John Krasinski avec Ryan Reynolds, Cailey Fleming. Bea, une jeune fille, découvre un jour qu’elle peut voir les amis imaginaires de tout le monde. Commence alors une aventure magique pour reconnecter chaque enfant à son ami imaginaire oublié. A mi-chemin entre le live action et l’animation ! Un film réjouissant et drôle ! Le film familial de l’année qui nous amène dans des mondes imaginaires merveilleux ! Durée 1h46, âge pour tous, français.

N’AVOUE JAMAIS

SAMEDI 18 MAI, 18 H

LUNDI 20 MAI, 20 H

De Ivan Calbérac avec André Dussollier, Sabine Azéma, Thierry Lhermitte. François Marsault, un ancien officier de marine de haut rang, respecte scrupuleusement les traditions. Lorsqu’il apprend que sa femme l’a trompé il y a 40 ans, un homme fidèle à ses principes comme lui n’a qu’une solution : le divorce. Mais à 73 ans et après 50 ans de mariage, ce n’est pas si simple. Un vaudeville classique, réjouissant et pimenté ! Le bonheur de jouer ensemble de Sabine Azéma et André Dussollier est communicatif ! Durée 1 h 40, âge 8 ans, français.



Furiosa, photo : TMDb.pro

RESILIENT MAN

DIMANCHE 19 MAI, 20 H

MARDI 21 MAI, 18 H

De Stéphane Carrel avec Steven McRae. Au sommet de sa gloire, Steven McRae, brillant danseur étoile au Royal Ballet de Londres se blesse au tendon d’Achille et s’effondre sur scène. Sa carrière semble finie. Pourtant, après 2 ans d’absence, accompagné par ses entraîneurs et l’équipe médicale de la compagnie, il suit un programme spécial pour revenir à son plus haut niveau. Malgré l’adversité, Steven

McRae compte bien remonter sur scène et danser à nouveau les plus prestigieux rôles du répertoire. Un récit sensible, drôle et jamais plombant, célébrant la ténacité d’un artiste qui ne renonce pas et rappelle à chacun que l’on peut se relever si l’on s’arme de courage ! Durée 1h31, âge 8 ans, vo s.t.

FRÈRES

MARDI 21 MAI, 20 H

De Olivier Casas avec Mathieu Kassovitz, Yvan Attal. Deux jeunes frères, abandonnés par leur mère durant l’été 1948, s’enfuient dans la forêt. Ils survivront seuls comme des enfants sauvages pendant sept ans. Au-delà du froid, de la faim et des difficultés, ces deux enfants vont révéler des capacités d’adaptation exceptionnelles, développer un lien fusionnel hors du commun et goûter à une vie en symbiose avec la nature et à la liberté absolue. Des moments de vulnérabilité, où la tristesse, la nostalgie et l’amour fraternel se mêlent. Un film d’une grande sensibilité ! Durée 1h46, âge 12 ans, français.

PAS DE VAGUES

MERCREDI 22 MAI, 18 H

De Teddy Lussi-Modeste avec François Civil, Shain Boumedine, Bakary Kebe. Julien est professeur au collège. Jeune et volontaire, il essaie de créer du lien avec sa classe en prenant sous son aile quelques élèves, dont la timide Leslie. Ce traitement de faveur est mal perçu par certains camarades qui prêtent au professeur d’autres intentions. Julien est accusé de harcèlement. La rumeur se propage. Le professeur et son élève se retrouvent pris chacun dans un engrenage. Mais devant un collège qui risque de s’embraser, un seul mot d’ordre : pas de vagues ! Une œuvre coup de poing passionnante et remarquable de justesse. Durée 1h32, âge 12 ans, français.

FURIOSA : A MAD MAX SAGA

MERCREDI 22 MAI, 20 H

JEUDI 23 MAI, 20 H

De George Miller avec Anya Taylor-Joy, Chris Hemsworth, Yahya Abdul-Mateen II. Dans un monde en déclin, la jeune Furiosa est arrachée à la Terre Verte et capturée par une horde de motards dirigée par le redoutable Dementus. Alors qu’elle tente de survivre à la Désolation et de retrouver le chemin de chez elle, Furiosa n’a qu’une seule obsession : la vengeance. Un classique instantané ! Un film d’action puissant et époustouflant ! Durée 2h28, âge voir site, français.

UN P’TIT TRUC EN PLUS

JEUDI 23 MAI, 18 H

De Artus avec Clovis Cornillac, Alice Belaidi. Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances pour jeunes adultes en situation de handicap mental, se faisant passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d’une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais. Le film fait une entrée fracassante avec plus d’un million de spectateurs en France ! Un bon dosage d’humour et de tendresse, qui inspire la bienveillance. Un feel-good movie à voir absolument ! Durée 1h39, âge 10 ans, français.

AU ROYAL À TAVANNES

LA PLANÈTE DES SINGES : LE NOUVEAU ROYAUME

VENDREDI 17 MAI, 20 H

SAMEDI 18 MAI, 21 H

DIMANCHE 19 MAI, 16 H 30

De Wes Ball avec Dichen Lachman, Freya Allan, Kevin Durand. Plusieurs générations après le règne de César, les singes ont définitivement pris le pouvoir. Les humains, quant à eux, ont régressé à l’état sauvage et vivent en retrait. Alors qu’un nouveau chef tyrannique construit peu à peu son empire, un jeune singe entreprend un périlleux voyage qui l’amènera à questionner tout ce qu’il sait du passé et à faire des choix qui définiront l’avenir des singes et des humains. Durée 2h25, âge 12 ans, français.

LUPIN III : LE CHÂTEAU DE CAGLIOSTRO

SAMEDI 18 MAI, 10 H

LUNDI 20 MAI, 14 H

De Hayao Miyazaki. Avec son acolyte Jigen, Lupin se rend dans la petite principauté de Cagliostro pour prendre sa revanche. Tout ne se passe pas comme prévu ; les deux hommes rencontrent Clarisse, une jeune princesse en

détresse qui est forcée d’épouser contre sa volonté le sinistre comte de Cagliostro. Il ne sera pas facile de la sauver cependant, vu que Lupin et Jigen – avec Fujiko, l’ancienne amante imprévisible de Lupin, et l’épéiste Goemon – doivent se frayer un chemin à travers un château regorgeant de pièges. Durée 1h40, âge 6 ans, français.

BLUE ET COMPAGNIE

SAMEDI 18 MAI, 14 H

DIMANCHE 19 MAI, 10 H

LUNDI 20 MAI, 17 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

DU COBU PASSE AU VERT

DIMANCHE 19 MAI, 14 H

De Elie Semoun avec Elie Semoun, Emilie Caen, Gérard Jugnot. Nouvelle rentrée à Saint-Potache. Cette année Ducobu a une idée de génie : prendre une année sabbatique pour sauver la planète, mais surtout pour sécher l’école ! Mais Latouche ne compte pas le laisser faire si facilement... Tricheur et écolo, c’est pas du gâteau ! Durée 2 h, âge 8 ans, français.

N’AVOUE JAMAIS

DIMANCHE 19 MAI, 20 H

Voir sous Cinématographe, Tramelan.

LE MOINE ET LE FUSIL

MARDI 21 MAI, 20 H

De Pawo Choyning Dorji avec Tandin Wangchuk, Harry Einhorn. 2006. Le Bhoutan s’ouvre à la modernisation et découvre Internet, la télévision... et la démocratie. Pour apprendre à son peuple à voter, le gouvernement organise des élections blanches. Mais dans le pays du Bonheur National Brut, où la religion et le Roi importent plus que la politique, les habitants semblent peu motivés. Cependant, dans une province montagneuse reculée, un moine décide d’organiser une mystérieuse cérémonie le jour du vote et charge l’un de ses disciples de trouver un fusil. Durée 1h47, âge 6 ans, vo s.t.



Jeux

Sudoku inscrivez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case, chaque chiffre ne peut apparaître qu’une fois dans chaque colonne et chacun des neuf blocs de 3 x 3. **Mot mêlé** rayez dans la grille tous les mots de la liste. Ils peuvent se croiser et se lire en tous sens : de haut en bas et vice versa, de droite à gauche et inversement ainsi qu’en diagonale.

7			2				4	5
6		2	8					
			6				9	
						8	1	3
3	8	4						
	7				2			
					7	4		1
5	3				1			2

Y	Y	T	C	F	L	G	Y	C	T	U	H	W	R
A	M	G	F	Q	O	F	A	R	L	E	I	D	I
W	U	K	Z	B	N	R	E	S	H	K	L	A	P
I	C	Y	C	O	U	V	R	I	R	G	Q	Z	E
S	O	N	E	Q	U	S	Q	T	E	F	G	U	G
X	Y	T	J	K	A	D	J	Z	L	P	U	I	I
D	N	E	K	E	E	W	G	K	N	N	H	D	R
L	A	A	P	H	C	M	Z	S	I	J	S	N	Z
E	Q	M	U	Z	R	P	A	V	E	Y	R	O	N
B	X	V	W	X	A	F	E	L	P	M	E	X	E
C	Y	D	X	U	M	R	L	T	W	G	I	Y	N
B	J	W	R	E	S	K	T	Y	R	Q	J	F	S
G	K	H	M	I	O	I	U	J	Q	P	L	I	I
M	O	Q	Z	M	C	U	T	R	J	N	L	N	A

AISNE
AVEYRON
CAR

COUVRI
EXEMPLE
FIN

MARCEAU
MIEUX
PLI

UNIVERS
VERT
WEEKEND

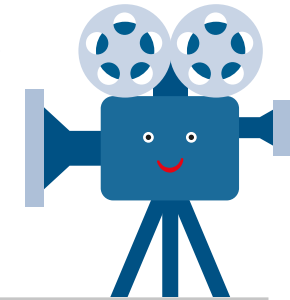
Solutions Ci-dessus, les solutions du dernier numéro.

3	1	4	8	6	9	5	7	2
9	8	7	5	1	2	4	3	6
5	2	6	4	3	7	9	1	8
8	7	1	9	2	5	6	4	3
4	5	3	1	8	6	7	2	9
6	9	2	3	7	4	8	5	1
2	4	5	6	9	3	1	8	7
1	3	9	7	5	8	2	6	4
7	6	8	2	4	1	3	9	5

© sudoku 1730552

Rubrique offerte par

Claudio Gabbarini
079 679 45 59



			I	K	A
H	E	M	I	S	P
T	I	N	E		M
A	R	N	O	M	E
T	A	E	U	B	E
N	I	E	L	L	O
C	G	S		C	O
L	A	C	S		R
P	E	U	H		C
U	N	I	T		C
R	A				

CITERNE



Comptes 2023

Un bon résultat financier en 2023

La prochaine assemblée municipale prendra connaissance du résultat des comptes communaux 2023, qui présentent un excédent de revenus de 269 086 fr. 25 pour le compte global et de 262 453 fr. 10 pour le compte général sur un roulement de quelque 6 millions de francs. Le budget 2023 prévoyait un excédent de charges de 96 930 francs. Ce résultat est qualifié de bon par les autorités.

Recettes fiscales

Comparées aux comptes 2022, les recettes fiscales des personnes physiques ont augmenté de 182 000 francs. Les impôts des personnes morales se sont révélés inférieurs de 157 000 francs. Les impôts des frontaliers ont augmenté de 90 500 francs.

Péréquation financière

En rapport avec les encaissements fiscaux, la commune a comptabilisé un montant supérieur de 177 900 francs à l'exercice 2022.

Tâches autofinancées

Les 3 comptes autofinancés bouclent avec un excédent de revenus de 6600 francs. Le budget, quant à lui,

prévoyait un déficit de 80 600 francs.

Le domaine de l'alimentation en eau dégage un excédent de revenus de 18 300 francs. En effet, peu de fuites ont été à déplorer en 2023 diminuant de ce fait le budget octroyé au compte de l'entretien du réseau d'eau.

Le traitement des eaux usées boucle avec un excédent de charges de 3750 francs alors que le budget prévoyait un excédent de 41 500 francs.

C'est le compte des déchets qui a dérogé le plus gros excédent de charges avec un montant de 8000 francs qui a dû être prélevé sur le compte de l'équilibre de la tâche.

A relever que la taxe de base actuelle devra certainement être adaptée à la hausse ces prochains temps, car celle-ci ne couvre pas l'entier des coûts des déchets (ramassage, déchèterie, tournée verte, éco-point).

Les investissements

La commune a investi l'an dernier 284 000 francs nets, principalement pour la poursuite des travaux des PAE du BEZ, le nouveau véhicule de la voirie, le projet d'aménagement *Espace Combe Grède*, le remplacement de la station d'accélération des Toulères et

le remplacement des conduites de l'eau propre de la rue de la Bosse.

Nous restons vigilants

Le Conseil municipal est satisfait de ce résultat. Néanmoins, une vigilance constante reste de mise. De nouveaux investissements se profilent à l'horizon et l'élaboration de ces projets occupe activement les membres du Conseil municipal.

Notre endettement reste également à surveiller et la hausse des taux d'intérêt est aussi un facteur financier à prendre en compte.

La présentation des comptes de manière plus détaillée est disponible au bureau communal durant les heures d'ouverture ou sur le site internet de la commune via le lien suivant :

<https://www.villeret.ch/fr/Autorites-politiques/Assemblees-communales/Ordre-du-jour-de-la-prochaine-assemblee.html>.

Le Conseil municipal remercie M^{me} Uva, administratrice des finances pour la bonne tenue des comptes communaux. Pour terminer, l'exécutif, à l'unanimité, recommande à l'assemblée l'acceptation des comptes communaux 2023. ■ CM



Sentier de la Combe Grède

Le Conseil municipal a le plaisir d'annoncer l'ouverture du sentier de la Combe Grède dès maintenant. L'exécutif tient à remercier très sincèrement Yann Bourquin, responsable du sentier, et toute l'équipe des bénévoles pour leur excellent travail tout au long de l'année, particulièrement lors de la remise en état du sentier. ■ CM

Merci beaucoup

Le Conseil municipal adresse un grand merci aux enseignantes ainsi qu'aux élèves du COVICOU pour la réalisation de magnifiques nichoirs pour oiseaux qui ont été posés aux alentours de l'école, à la rue de la Vignette 22 ainsi qu'au nord-est de la rue de l'Orée du Bois. Tout en espérant que ces belles réalisations trouveront rapidement des hôtes. ■ CM

Contrôle électrique

L'entreprise Cattin Contrôle Elec a été mandatée pour réaliser le contrôle de l'installation électrique de la ferme *Les Allevaux* au Sergent. ■ CM

Délégations

John Vuitel a représenté la commune lors de l'assemblée générale du SECH, le mercredi 15 mai aux Pontins; Bruno Lemaitre participera à la prochaine séance du Groupe de coordination des déchets du périmètre Vadec, le 23 mai à Corgemont. ■ CM

Bureau de vote

Mathilde Linder et Aline Rérat ainsi que Bastien Méroz et Guillaume Gabbarini feront partie du bureau de vote du dimanche 9 juin. ■ CM

Déchèterie intercommunale

Assemblée communale du 3 juin

Hormis les comptes 2023 ainsi que la proposition et l'adaptation du règlement concernant les émoluments, l'assemblée devra se prononcer sur un crédit d'engagement de 37 400 francs pour une dépense périodique relative au projet de la création d'une nouvelle déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier, regroupant les communes de Renan, Sonvilier, Saint-Imier, Villeret et Courtelary.

En effet, la déchèterie actuelle sise à Saint-Imier et dont les citoyens de Villeret ont accès moyennant le paiement de la taxe sur les déchets, a besoin d'un sérieux coup de jeune et doit être mise aux différentes normes. À cet effet, un comité de pilotage regroupant des représentants des 5 communes intéressées au projet s'est constitué et a confié la construction et la gestion de cette nouvelle structure à l'entreprise Vadec, appartenant aux pouvoirs publics.

Complètement repensée et réaménagée, elle évoluerait et serait alors conforme aux nouveaux standards

en vigueur, grâce à un aménagement végétalisé, une partie couverte, des panneaux photovoltaïques et un absorbant phonique. Les bennes plus grandes permettraient d'accueillir 1/3 de déchets en plus et de limiter ainsi le trafic.

Tous les ménages des communes participantes et contributrices du projet pourraient accéder à la déchèterie; pour entrer, tout visiteur devra être muni d'un identifiant (badge, QR code) garantissant qu'il réside dans une commune partenaire du projet, ce qui permettra de limiter les abus.

Les horaires d'ouverture seraient étendus à 6 jours par semaine: du lundi au vendredi (habitants et entreprises) de 14 h à 17 h aux heures d'hiver et de 14 h à 18 h aux heures d'été; le samedi (habitants) de 10 h à 14 h aux heures d'hiver et de 8 h à 16 h aux heures d'été.

Actuellement, la commune de Villeret s'acquitte d'un montant de 30 francs + TVA par année et par habitant pour un accès à la déchèterie de Saint-Imier. En plus, la commune met à

disposition, deux après-midis par mois, un employé de la voirie à la déchèterie actuelle.

Le coût par habitant pour avoir l'accès à la nouvelle déchèterie du Haut-Vallon serait sensiblement identique puisque les 40 francs facturés par habitant se répartissent entre l'accès à la déchèterie (30 francs par habitant) + l'entretien et le ramassage de l'éco-point situé au centre du village (10 francs par habitant). L'opération est donc équitable par rapport à la situation actuelle, puisque les coûts annuels de l'éco-point du village se montent à 10 000 francs par année.

Le crédit d'engagement de cette dépense périodique est intégralement pris en charge par la taxe de base des déchets facturée à chaque citoyen et personnes morales domiciliées dans la commune.

Le Conseil municipal vous recommande, à l'unanimité, d'accepter ce crédit d'engagement. ■ CM

CORMORET

Vente de plantons pour Cormoiseaux

L'association Cormoiseaux, qui soutient la station locale de soins aux oiseaux sauvages et de promotion de la biodiversité, organise cette fin de semaine et la prochaine, une vente de plantons de tomates.

Pour la deuxième année consécutivement, Nicole Hager et Dominique Eggler ont planté et élevé une trentaine de variétés anciennes de plants de tomates, toutes acclimatées à nos contrées. Mandaline, Voyage, Vésuve, Verna : elles portent des noms étonnants et donnent des fruits goûteux.

Des plantons de diverses variétés de courges seront également proposés. Sur place, on trouvera par ailleurs thé et café, ainsi que des douceurs et divers autres produits.



Une jeune chouette hulotte actuellement hébergée à la station de soins

Tout sera vendu au bénéfice de Cormoiseaux et donc utilisé pour financer la nourriture et le matériel nécessaires au fonctionnement de la station de soins.

135 oiseaux en 2023

Rappelons que l'année dernière par exemple, Cormoiseaux a accueilli, soigné et élevé pas moins de 135 oiseaux de très diverses espèces. 79 d'entre eux ont pu être relâchés en très bonne forme, ce qui constitue, dans ce domaine, un taux de réussite élevé.

■ CORMOISEAUX

A côté de l'Ecopoint, vendredis 17 et 24 mai de 14 h à 19 h, samedis 18 et 25 mai de 9 h à 12 h

Projet Perséides

Notre commune prendra part, comme l'année dernière, à une action d'extinction de l'éclairage public artificiel dans la nuit du 12 au 13 août. Cette date est celle du maxima d'une des plus belles pluies d'étoiles filantes: les Perséides. Ce spectacle est malheureusement en grande partie masqué par la pollution lumineuse. L'action vise à offrir à toutes et tous, la possibilité d'admirer notre galaxie et de se réapproprier les mystères de la nuit (projet-perseides.org). ■ CM

Course pédestre VCV

Le Conseil municipal a réservé la halle de gymnastique à l'occasion de la 24^e édition de la course pédestre Villeret-Chasseral-Villeret agendée au samedi 7 septembre.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires sur le site Internet de la manifestation à l'adresse suivante: www.coursevcv.ch. ■ CM



MEMOIRES D'ICI

Notre histoire en images

Villeret au tournant du 20^e siècle (date du cachet postal: 27 avril 1901)

Les fermes du Coin Dessus et de la rue de La Combe Grède sont groupées devant le clocher du collège. A l'extrême gauche de la carte postale, on reconnaît les bâtiments caractéristiques de l'entreprise horlogère Minerva. Carte postale éditée par Delachaux et Niestlé à Neuchâtel.

Photo: Mémoires d'Ici, Fonds Jean-Pierre Girod
Centre de recherche et de documentation du Jura bernois

Journée sportive et culturelle

Pour la seconde année consécutive, l'Espace jeunesse d'Erguël (EJE) organise une journée de rencontre autour du sport et de la culture. Celle-ci se déroulera le 20 mai prochain, de 13 h à 18 h, sur la place de l'Esplanade.

Sur la place de l'Esplanade à partir de 13 h, les participants pourront s'affronter durant un tournoi de street-foot à 5 contre 5 afin de lancer la journée de la meilleure des manières.

L'équipe d'animation a prévu de nombreuses activités pour animer cette journée qui a accueilli quelque 150 personnes l'année dernière. En effet, les participants pourront apprendre à écrire du rap, se faire des tatouages éphémères, confectionner leurs propres t-shirts, découvrir une exposition de peinture ou lire un livre en toute décontraction, le tout dans une belle ambiance. Dès 15 h, il sera également possible de déguster des crêpes. La musique sera également de la partie durant toute la journée,



Edition 2023

afin d'amener une ambiance chaleureuse et festive. La participation à cette journée est totalement gratuite, y compris la dégustation de crêpes, et ouverte à toutes et à tous. Il est recommandé aux personnes voulant participer au tournoi de football de s'inscrire au préalable en passant directement à l'EJE ou par mail à l'adresse suivante : malik.schaub@saint-imier.ch. Toutefois, les inscriptions seront également possibles le 20 mai, avant 13 h 30. Les animateurs de l'EJE vous attendent nombreuses et nombreux pour cette journée qui s'annonce conviviale et festive.

Rendez-vous donc le lundi 20 mai à la place de l'Esplanade à Saint-Imier de 13 h jusqu'à 18 h. ■ **DAS**

Ordures ménagères

Ramassage du lundi 20 mai
déplacé d'un jour

La semaine prochaine, en raison de Pentecôte, la tournée de ramassage des ordures ménagères du lundi (quartier nord) est reportée au mardi 21 mai. Le ramassage des sacs poubelle s'effectuera par conséquent le même jour dans toute la localité.

Les habitants sont priés de ne pas sortir les sacs jaunes officiels le lundi déjà, mais d'attendre le mardi matin à 5 h. ■ **CHA**

Représentation

L'Exécutif imérien a été représenté le 14 mai lors de l'assemblée générale de l'association des sociétés locales de Saint-Imier et de la remise des mérites imériens 2023. ■ **CM**

Sainti bouge avec la culture ce week-end !

Samedi 18 mai, dès 14 h, journée et nuit des Musées. Le sport peut faire bon ménage avec la culture. En effet, tout au long de la journée et de la nuit des Musées, le musée de Saint-Imier s'associe à Sainti bouge 2024.

Le musée de Saint-Imier comprend quatre étages d'exposition, sur plus de 350 m². L'occasion pour chaque visiteuse et visiteur de comptabiliser ses minutes de mouvement tout en visitant les expositions. Les plus téméraires pourront, de 20 h à 23 h 30, visiter les lieux munis d'une lampe torche. Une expérience singulière pour découvrir autrement les collections, et participer activement à l'objectif de 200 000 minutes de mouvement de Sainti bouge.

Lundi 20 mai, tous à l'Esplanade des collèges. Pour la 2^e année consécutive, l'EJE et le travailleur social hors murs, Malik Schaub organisent un événement *Sport & Culture* sur l'Esplanade de 13 h à 18 h. De nombreuses activités sont prévues : un tournoi de foot

de rue 5 contre 5, des ateliers rap, de lecture, ou encore de tatouages. Des crêpes seront servies également. Tout est gratuit. Venez assister à cet événement, tant pour la culture que pour le sport, et comptabilisez vos minutes d'activité physique. La Municipalité tient à remercier l'équipe du musée de Saint-Imier pour l'association de leur événement à Sainti bouge 2024, ainsi que l'EJE et Malik Schaub pour la reconduction de leur événement culturo-sportif.

Consultez le programme officiel sur le site internet pour les prochaines activités et n'oubliez pas d'insérer vos minutes chaque jour dans l'application afin d'atteindre l'objectif des 200 000 minutes de mouvement !

Programme, infos, et inscriptions : <https://www.duelintercommunalcoop.ch/communes/saint-imier-21670#events> ou sur le code QR ci-contre.

■ **CM**

Troisième édition des Imériennes

La Municipalité de Saint-Imier organise une nouvelle édition des Imériennes le samedi 1^{er} juin prochain.

Au menu : marché des commerçants locaux, cours de fitness, animations pour tous et concerts.

La rue du Temple promet d'être animée le 1^{er} juin prochain. En effet, la prochaine édition des Imériennes se tiendra le samedi, de 9 h à 23 h 30.

La journée débutera dès 9 h avec un marché auquel participeront plusieurs commerçants locaux. Les plus sportifs, quant à eux, pourront participer à un cours de fitness dès 10 h 30. 1001 Notes donnera un concert à 11 h à la Collégiale. Des animations pour tous sont prévues dès 16 h. Enfin, une silent party est prévue dès 21 h. La restauration sera assurée durant toute la journée par le ski club Saint-Imier et la société d'équitation du vallon de Saint-Imier.

Le Conseil municipal invite chaleureusement la population à participer à cette manifestation, qui vise à promouvoir le commerce local et à dynamiser la localité. ■ **CM**



Faites la fête avec vos voisines et voisins !



Une fête colorée et qui respire la bonne humeur, comme ici lors d'une édition précédente

Comme 30 millions d'Européens, Saint-Imier s'apprête à faire la fête entre voisins. Instauré par la Municipalité en 2018, l'événement se déroulera cette année le vendredi 31 mai dès 18 heures. Les inscriptions sont lancées dès à présent auprès de l'administration communale. Son but est simple : profiter d'un moment

convivial pour faire ou refaire connaissance avec les autres habitants de son immeuble, de sa rue ou de son quartier. La dimension de l'événement est laissée à l'appréciation des organisateurs.

Pour ces derniers, il s'agit simplement de s'inscrire en se manifestant via l'adresse électronique social@saint-imier.ch ou en appelant dès mardi

21 mai le 032 942 44 94. Le Service de l'action sociale vous mettra à disposition l'affiche officielle de la fête ainsi que les cartons d'invitation à glisser dans les boîtes aux lettres ou sous les portes des voisins.

Tables et bancs à disposition

Un kit sera remis à chaque organisateur. Il comprend le matériel promotionnel, des verres réutilisables, de petits cadeaux appelés à agrémenter la fête et contient également des bons CIDE à faire valoir dans les commerces indépendants d'Erguël. Un coup de pouce sympathique pour enrichir l'apéro, par exemple. Au besoin, la Municipalité peut mettre des tables et des bancs à disposition. Il suffit de le demander au moment de l'inscription. Les jeunes de l'Espace Jeunesse d'Erguël (EJE) sont associés à l'événement. Ils passeront dans les différents lieux de la fête pour réaliser un reportage photo. Celui-ci sera ensuite présenté à la population comme cela avait été le cas lors de la précédente édition.

Les organisateurs imériens espèrent qu'une vingtaine d'organismes se manifesteront. Ils étaient une dizaine l'année passée.

■ **CM**

Piscine en plein air

Les baigneurs et autres amateurs de bronzage naturel peuvent se réjouir. La piscine en plein air de Saint-Imier ouvrira le samedi 25 mai à 9 heures.

La piscine en plein air de Saint-Imier accueillera ses premiers baigneurs le samedi 25 mai. Les travaux se sont terminés mi-juillet 2023. Quelques améliorations ont encore été apportées ce début de printemps en tenant compte des constatations faites l'année passée durant les deux mois d'ouverture. Le Conseil municipal espère vivement que les baigneurs trouveront satisfaction à fréquenter cette nouvelle infrastructure.

Pour cette nouvelle saison, la tarification a été entièrement revue, avec notamment l'introduction d'une différence entre les personnes indigènes et les personnes externes, comme cela se fait à de nombreux endroits dans notre région. Elle se présente alors comme suit :

Tarifs indigènes

Entrée simple enfant (6-16 ans), 3 francs ; entrée simple étudiant, 5 francs ; entrée simple adulte 6 francs.

Tarifs externes

Entrée simple enfant (6-16 ans), 3 francs ; entrée simple étudiant, 6 francs ; entrée simple adulte 8 francs.

Les différentes modifications (abonnements, location cabine, PassSport)



La piscine en plein air est prête à accueillir les baigneurs

seront affichées sur site. Elles seront également disponibles sur le site internet de la ville (www.saint-imier.ch).

Pour rappel, les enfants qui ne sont pas titulaires du CSA (contrôle de sécurité aquatique) et qui ne sont pas en possession de la carte remise à la réussite de l'examen n'ont pas accès seuls à l'infrastructure. Ils doivent être accompagnés d'une personne majeure. Des flyers seront à nouveau à disposition sur le site de la piscine pour plus d'informations. Différentes manifestations seront organisées tout au long de l'été. Elles seront annoncées en temps voulu. L'inauguration de la piscine, à laquelle sera conviée la population, aura lieu le 3 juillet prochain. Elle sera ponctuée d'activités pour tous. Le Conseil municipal souhaite à toutes et à tous un bel été au sein de la piscine en plein air. ■ **CM**

PRO SAINT-IMIER

Les bénévoles ont repris leurs activités depuis le 1^{er} mai



Cette année, le planning des travaux a débuté avec 2 semaines de retard en raison d'une météo pourrie. Ce ne sont pas moins de 30 personnes qui s'affairent en début de saison pour préserver et embellir les sentiers, les places de pique-nique, les nombreux bancs aux alentours de Saint-Imier, ainsi que la cabane des bûcherons et la piste Vita. Outre l'entretien de tous ces endroits, nous nous chargeons également du remplacement du mobilier si nécessaire (bancs, table, poste de la

piste Vita, etc.). Nous apportons également un soin particulier à ce que la propreté soit respectée sur tous ces sites. La cabane des bûcherons fait le bonheur de nombreux groupes ou familles. Des poubelles et cendriers sont disponibles. Ne manquons pas de les utiliser: *veuillez laisser cet endroit...* Nous souhaitons à tous les randonneurs et randonneuses, utilisateurs et utilisatrices des installations, un bel été et de bons moments en plein air.

■ PRO SAINT-IMIER

CENTRE DE CULTURE ET LOISIRS SAINT-IMIER

Dernière ligne droite

Exposition collective 2024 Format carte postale



Il ne reste que quelques jours pour voir (ou revoir) la très riche exposition collective du CCL. Plus de 600 visiteurs ont déjà eu l'occasion de découvrir les œuvres des 87 artistes réunis. L'exposition se terminera le dimanche 26 mai. Plusieurs rendez-vous particuliers seront encore proposés d'ici là. Le dimanche 19 mai d'abord, c'est l'association invitée qui proposera un après-midi *dessin et écoute*, la Dépendance Vinyl Collection. La Dépendance propose l'écoute des vinyles sélectionnés par Jan van Oordt, au milieu des dessins de la collection *Drawings for la Dépendance*. Musique: Experimental, Fieldrecordings, Drone,

Noise. L'entrée est libre. Le dimanche suivant, le 26 mai, c'est un programme fourni qui sera proposé. Le matin déjà, dès 10 h 30, Pamela Orval Marchand dispensera un atelier d'écriture servi à l'heure du brunch. Ecriture et brunch, uniquement le brunch: les deux formules sont possibles, sur inscription. Dès 15 h, Antoine Le Roy lira des textes que les visiteurs ont laissés tout au long de l'exposition. Et dès 15 h 30, les derniers instants seront proposés en musique avec la participation de DJ Bio, pour le meilleur du pire à 45 tours/minute.

■ CCL

SOCIÉTÉ PHILANTHROPIQUE DE SAINT-IMIER

Cercle de l'Union

La salle de l'Union remise à neuf

Elle a fait peau neuve la salle de l'Union du Cercle de Saint-Imier. En chantier depuis l'été 2023, les travaux de rénovation ont été menés à bien à fin février. Placés sous la responsabilité de Grégor Doutaz et Christian Zilhmann, ils ont été réalisés par des artisans de la région. La difficulté principale consistait à rénover cette salle de 80 places en la maintenant disponible pour les membres du Cercle de l'Union. Aujourd'hui les travaux sont terminés et cet endroit destiné à de multiples fonctions, souper, baptême, anniversaire, mais également assemblée ou séminaire a retrouvé toute sa splendeur. Un bar pour la convivialité et des moments ludiques, un écran additionné d'un beamer pour des aspects plus appliqués, cette salle est désormais à disposition du public et autres sociétés locales ou organisations. La location se fait sur demande au 079 206 62 85. Afin de remercier les artisans qui ont participé à cette réussite, une levure a été organisée jeudi 16 mai. Entre 130 000 et 140 000 francs ont été investis dans cette rénovation qui, élément important, permet l'accès aux personnes à mobilité réduite. La prochaine étape prévoit la transformation des sanitaires. Mais pour l'heure il y a à Saint-Imier une salle de grandeur moyenne, pas forcément évident de nos jours, à disposition de la population. ■ GD



Le bar se veut convivial et a été superbement stylisé

Réclame



conférence publique
retrouver ma liberté de **MOUVEMENT**

L'Hôpital de Saint-Imier vous invite à sa prochaine conférence publique qui mettra en lumière la chirurgie orthopédique, une discipline essentielle pour résoudre les défis de mobilité.

Date : jeudi 30 mai 2024 | 19:00 - 21:00
Lieu : salle de spectacles, Jonchères 64, 2610 Saint-Imier
Inscription : par email à communication@reseaudelarc.net ou par téléphone au 032 942 24 22



SAINT-IMIER
Hôpital

MEMBRE DU RÉSEAU DE L'ARC



Parce que vous connaissez la valeur de notre travail.

Devenez donateur: www.rega.ch

16 communes
12 500 ménages

www.bechtel-imprimerie.ch/feuilles-davis/

MUSÉE DE SAINT-IMIER

Nuit et Journée des Musées

Samedi 18 mai dès 14 h au musée de Saint-Imier

Découvrez le Musée de Saint-Imier comme vous ne l'avez jamais vu ! Munis d'une lampe torche, promenez-vous dans les espaces d'expositions. Une expérience singulière pour découvrir autrement nos collections. Tout au long de la journée et de la nuit, le Musée de Saint-Imier se joint au projet *la Suisse bouge*. Saviez-vous que le musée comprend quatre étages d'expositions sur plus de 350 m²? Venez joindre l'utile à l'agréable en calculant vos nombres de pas à travers le musée.

■ MUSÉE DE SAINT-IMIER

Journée des Musées samedi 18 mai de 14 h à 17 h
Nuit des Musées, visite à la lampe de poche de 20 h à 23 h 30
Entrée libre pour l'activité
Informations complémentaires sur notre site internet



PROJET D'EXTENSION DE LA CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE DE MONT-SOLEIL

Un groupe citoyen s'engage pour le solaire à Mont-Soleil

Le 9 juin prochain, le corps électoral de Saint-Imier devra se prononcer pour ou contre le projet d'extension de la centrale photovoltaïque sur les hauteurs de Mont-Soleil. Ce projet a déjà été approuvé par les deux Conseils de Saint-Imier et attend donc encore l'approbation populaire pour pouvoir être réalisé dans le cadre de l'initiative de la Confédération Solarexpress. Mardi 14 mai, le groupe citoyen de soutien au projet tenait conférence de presse.

Une campagne très émotionnelle

C'est surtout en réponse aux affirmations jugées erronées des opposants au projet photovoltaïque que le groupe a tenu à faire connaître ses arguments.

Production d'électricité et préservation du paysage et de la biodiversité ne font pas forcément bon ménage, surtout si l'on habite à Mont-Soleil, donc près de la future centrale qui pourrait y voir le jour. Les débats sont donc devenus assez émotionnels.

Pour Elisabeth Beck, membre du groupe de soutien, la décision devrait pourtant être pragmatique avant tout. Grâce à Solarexpress, la réalisation d'un nouveau parc de panneaux solaires est grandement facilitée. Même si le projet concerne surtout les Alpes, le site de Mont-Soleil est jugé idéal pour produire de l'électricité, surtout en hiver. A 1200 mètres d'altitude, le soleil brille en effet beaucoup plus et plus souvent que sous la brume imérienne.

Elle rappelle que la population suisse a accepté la nouvelle loi sur l'énergie en 2017 et que 80 % de cette même population serait en faveur du développement de la production d'énergie renouvelable.

La crise de l'électricité qui a marqué l'hiver 2022-2023 en Suisse a démontré que notre pays était largement tributaire de ses achats d'énergie électrique à l'étranger. L'autonomie énergétique serait donc aussi l'enjeu d'une centrale



Au nom d'un groupe citoyen, François Nyfeler, Elisabeth Beck et Jacques Zumstein ont présenté à la presse leurs arguments en faveur d'une extension de la centrale photovoltaïque de Mont-Soleil

comme celle de Mont-Soleil. A terme, vers 2030, ses panneaux de dernière génération pourraient produire jusqu'à 45 % de l'électricité consommée actuellement par l'agglomération de Saint-Imier.

Mont-Soleil, un site idéal

En plus de l'ensoleillement hivernal très favorable, Mont-Soleil se trouve juste à côté d'une véritable autoroute électrique, comprenez des lignes à haute tension, qui pourrait facilement transporter l'énergie produite.

« Bien sûr, les panneaux solaires sur les toits des maisons de Saint-Imier seraient aussi une bonne chose. Mais, pour l'instant, ils restent chers pour les particuliers et –surtout– l'infrastructure du réseau électrique existant ne

suffirait pas à distribuer le courant ainsi produit. A moins d'investir massivement », explique François Nyfeler, membre du groupe et lui-même déjà propriétaire d'une installation photovoltaïque privée.

Les arbres, en particulier les épicéas, souffrent du réchauffement climatique. A tel point qu'ils risquent tout bonnement de disparaître des pâturages de Mont-Soleil ces prochaines années déjà. Les panneaux de la nouvelle centrale, qui culmineraient à une hauteur de sept mètres, mais qui laisseraient un passage de deux mètres et demi sous eux pour le bétail et les humains, produiraient une ombre que ne fourniraient plus les sapins. Une étude scientifique est prévue pour analyser l'impact de cette ombre

artificielle d'un nouveau genre sur la faune et la flore.

Pour les défenseurs du projet, l'impact sur le paysage et sur la vue depuis Mont-Soleil serait moindre, puisque les panneaux seraient répartis en dix zones séparées. Ce qui n'est évidemment pas l'avis des riverains du site, qui s'opposent au projet.

« Rappelons que nous n'avons jamais cessé de modifier notre paysage. Preuve en est la construction du funiculaire, qui représente une énorme surface qui avait été déboisée en 1903 », argumente l'ancien maire Jacques Zumstein, également membre du groupe de soutien.

Comme la première centrale photovoltaïque ainsi que celle des éoliennes sur Mont-Soleil ont toujours été des

projets expérimentaux, l'extension de la centrale solaire servirait aussi de laboratoire pour tester notamment l'efficacité des nouveaux panneaux disponibles sur le marché, qu'ils soient d'origine chinoise, européenne, ou même suisse. Ces tests seraient entrepris par l'Espace découverte énergie, en collaboration avec l'EPFL.

Un projet pour un avenir proche

« Les jeunes demandent que nous fassions rapidement quelque chose pour répondre aux dangers du changement climatique. Ce projet répond entièrement à leurs attentes et pourrait être réalisé dans des délais courts », précise encore Elisabeth Beck.

Si le projet est accepté par le peuple le 9 juin, une demande de permis de construire pourrait être déposée avant fin juin et, s'il est accordé, les travaux d'installation pourraient débuter en 2025 déjà et la centrale être branchée en partie à partir de la fin de l'année prochaine. A terme, les panneaux photovoltaïques de Mont-Soleil pourraient produire environ 11 GWh, dont environ la moitié en hiver.

Cette production électrique représenterait bien sûr aussi un gain financier pour les différents partenaires du projet, dont la Bourgeoisie et la Ville de Saint-Imier.

Le 9 juin, il y aura de l'électricité dans l'air, ou plutôt dans les urnes, puisque nous devons nous prononcer également sur l'initiative sur la production électrique au niveau fédéral.

Quel résultat sortira des urnes de Saint-Imier? Les défenseurs du projet solaire ne veulent pas se lancer dans des pronostics pour l'instant.

En attendant le groupe se tient à disposition pour répondre aux questions de la population, les 18 mai et 1^{er} juin, devant la COOP, et le 24 mai à la Place du Marché.

■ TL

SONVILIER
AVIS COMMUNAUX

Un nouveau verger à l'école



Tous les élèves du collège de Sonvilier ont mis la main à la pâte pour aider à redonner un nouveau visage au verger situé derrière leur école en automne dernier. Epaulés par les voyers et l'arboriste du village, ils ont planté plusieurs arbres fruitiers et ils ont recréé une haie propice à la biodiversité avec pas moins de 180 arbustes indigènes. Des classes de 1H à 6H, tous ont pu mobiliser leur force et énergie pour que ces arbres soient plantés avant l'arrivée de l'hiver et du gel et que le printemps le retrouve prêt au

renouveau de la nature. En parallèle, le Parc Chasseral a proposé diverses activités pédagogiques pour sensibiliser les enfants à la thématique du verger.

L'étang a également été entièrement refait par les voyers, avec l'aide des élèves. Ses habitants, tritons, orvets, et autres batraciens en sont très reconnaissants!

Une belle collaboration entre le Parc Chasseral, Pro Natura, la Société d'Arboriculture, la voirie et les enseignants, au profit de la nature et pour le plus grand plaisir des élèves! ■ CM

Projet éolien des Quatre Bornes

Organisation d'une nouvelle votation populaire

Le Tribunal fédéral, par arrêt du 5 avril 2024 de la 1^{re} Cour de droit public, prononce le rejet du recours déposé contre la décision des Autorités communales d'organiser un vote à la suite de la validation de l'initiative déposée par le Comité d'initiative *Parc éolien des Quatre Bornes* demandant un nouveau vote du projet. Le TF (Tribunal fédéral) conclut que la procédure a été menée dans le respect de la légalité par les Autorités communales ainsi que le Tribunal administratif (TA). Il ressortait clairement du texte de l'arrêt du 14 avril 2022 du Conseil municipal que l'initiative communale allait être soumise au vote populaire aux urnes. Cela correspond à l'art. 3a let. b du Règlement communal, qui prévoit expressément que les ayants droit décident aux urnes les plans de quartier ayant pour objet des installations destinées à produire des énergies renouvelables. Le TA n'a pas commis

de violation de l'art. 34 al. 1 Cst et n'a pas fait preuve d'arbitraire en jugeant que les recourants devaient recourir contre l'arrêt du 14 avril 2022 s'ils entendaient s'opposer au fait que l'initiative communale allait être directement soumise au vote populaire par la voie des urnes, par ailleurs il n'y a pas eu de violation du principe de la bonne foi en l'espèce, car le Conseil municipal n'a pas donné de renseignement ou de décision erronés. Une nouvelle votation du projet par la voie des urnes a été fixée au 22 septembre 2024. ■ CM

Bureau de vote

Le bureau de vote des votations du 9 juin sera composé des membres suivants: président: Siegenthaler Jean; vice-présidente: Tanner Tatiana; membres: Lanz Jérôme, Leav Chhan, Lo A Mung, Schnegg Sandra, Schwab Dolorès, Schwyzer Anne-Christie. ■ CM

SONVILIER

Marché local et artisanal



Nous sommes ravies de vous convier à la 4^e édition du marché local et artisanal *Samedi à Sonvi* qui aura lieu le long de la rue de la Ruette à Sonvilier le samedi 18 mai de 9 h à 15 h. Parmi la trentaine de stands prévus, vous pourrez retrouver certains de nos fidèles exposants, mais aussi y faire de nouvelles découvertes. Nous aurons de plus la chance d'accueillir le trio *Le Souffle des Cordes* (flûte traversière, violon, accordéon) qui assurera l'ambiance musicale dès 11 h. Soyez les bienvenus pour un café, l'apéro ou le dîner, l'offre culinaire sera riche et variée. Rendez-vous samedi à Sonvi! Nous nous réjouissons de vous y croiser. ■ MS

Un jubilaire dans l'air du temps

Dernièrement, Alain Comte a reçu la visite des autorités communales, afin de lui remettre une attention et lui apporter les félicitations à l'occasion de ses 85 ans.

Ce moment de rencontre nous a amenés à revivre un beau parcours de vie qui a débuté un 5 mai 1939 à Montlebon en France voisine. Alain Comte a perdu sa maman à l'âge de quelques mois, c'est donc bien des années plus tard qu'il grandira entouré d'une demi-sœur et un demi-frère qu'il retrouve encore soit à Reims, soit à Saint-Point près de Pontarlier.

Après sa scolarité, Alain Comte suit une formation à l'école d'horlogerie de Morteau. C'est d'abord chez Zénith qu'il mettra en pratique les connaissances acquises et en 1969, il entame une carrière chez Rolex au Locle jusqu'au moment de la retraite en l'an 2000 ! Il aura donc connu toute une évolution dans la branche passant des travaux manuels jusqu'à la révolution automatisée par les machines. M. Comte a apprécié une direction humaine au sein de l'entreprise et c'est avec plaisir qu'il se rendait à son travail. Il a profité de voyager en Grèce, au Québec



Alain et Marlyse Comte

notamment dans ses loisirs et il a aimé pratiquer le football dans ses jeunes années.

Depuis 2002, il a uni sa destinée à celle de Marlyse Comte-Geiser en secondes noces et vit désormais à La Ferrière, plus précisément au lieu-dit Le Saignat. Sans enfant jusque-là, il sera vite adopté par les 4 enfants de son épouse et la famille

compte à ce jour 12 petits-enfants et 2 arrière-petits-enfants.

Les petits séjours entre amis, les visites à la famille et la cueillette de champignons représentent de parfaites occupations pour que le quotidien demeure agréable à vivre.

Le conseil communal tient à réitérer ses meilleurs vœux à M. Comte, ainsi qu'à sa famille. ■ JP

Avis à la population

Profitez de l'été en respectant la tranquillité en soirée

Avec l'arrivée de l'été, nous sommes ravis de vous voir profiter de vos terrasses et de l'air frais des soirées estivales. Cependant, nous vous rappelons aimablement l'importance de maintenir un environnement paisible pour tous.

Nous vous invitons à respecter les règles suivantes pour garantir la tranquillité de notre communauté (art. 4 Règlement de police communale):

- Horaires de silence obligatoire: de 22 h à 7 h, nous vous demandons de limiter les bruits afin de permettre à chacun de bien se reposer.
- Pause de midi: entre 12 h et 13 h, les activités bruyantes, comme

l'utilisation d'instruments de musique et de haut-parleurs, sont à éviter pour permettre à tous de profiter d'un moment de calme.

- Soirées et week-ends: après 20 h en semaine et après 18 h le samedi, veuillez éviter l'utilisation de tondeuses à gazon, de broyeurs et d'autres engins bruyants.

Nous vous remercions de votre coopération et de votre respect envers vos voisins. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que l'été soit agréable pour tout le monde.

Profitez bien de la belle saison!

■ CM

Voyager en toute responsabilité

La commission La Ferrière 2040 souhaite relayer les informations propices à un développement durable de la commune. Aujourd'hui: voyager en toute responsabilité. Il est possible de continuer à voyager tout en prenant en compte les limites de notre planète. Pour nos courts déplacements depuis La Ferrière, le vélo et le train sont des

alternatives efficaces qui, de surcroît, permettent d'éviter les soucis de parking! Pour nos déplacements plus longs, de nombreuses offres existent, notamment au niveau des transports en train, pour voyager à travers toute l'Europe et au-delà. Et cela depuis La Ferrière! Plus d'informations ici: <https://www.railtour.ch/tourisme-durable/> ■ CM

ASSOCIATION SAUVEZ L'ÉCHELETTE

Parc éolien des Quatre Bornes: la démocratie vaincra

Le Tribunal fédéral vient de rejeter le recours des 25 citoyennes et citoyens de Sonvilier suite à la validation de l'initiative demandant un deuxième vote sur le parc éolien des Quatre Bornes

Le TF nie la recevabilité du recours et n'entre pas en matière sur le fond. La Cour suprême inflige un coup dur aux droits politiques dans notre commune et dans la Suisse entière. Qu'à cela ne tienne: la population revotera donc sur le parc éolien et la démocratie vaincra.

On se rappelle que, refusant d'admettre le rejet du parc éolien en votation populaire au mois de septembre 2020, plusieurs démarches ont été lancées pour faire revenir les éoliennes

par la petite porte. La première a consisté à recourir contre le résultat de la votation auprès de la Préfecture, et, suite à l'échec de cette démarche, une initiative a été lancée, exigeant un nouveau vote.

Dans un arrêt daté du 5 avril 2024, le Tribunal fédéral juge que seule la question de la recevabilité du recours peut être portée devant lui et qu'il n'a, à ce stade, pas à examiner le fond de la contestation. Les recourantes et les recourants dénoncent ce refus de

prendre le problème à bras-le-corps, mais en prennent note.

La démocratie n'en sort pas gagnante. Il semble donc désormais clair que lorsqu'une décision populaire ne plaît pas à certaines personnes, il suffit de déposer une initiative pour exiger de revoter. La situation n'est pas sans interpeller et soulever une question sérieuse: si la population devait à nouveau rejeter le parc éolien, y aurait-il un troisième vote?

On n'en est pas encore là pour

l'instant et un deuxième vote aura donc lieu. Ce sera l'occasion pour la population de Sonvilier de se mobiliser et de transmettre un signal à nos autorités et aux promoteurs éoliens en glissant à nouveau un non dans les urnes. Reste à espérer que ce verdict sera, cette fois, définitif.

L'Association Sauvez l'Echelette se prépare activement à un nouveau combat et invite la population à se joindre à elle pour faire triompher la démocratie et l'Etat de droit. Ensemble, nous

parviendrons à protéger notre région et ses habitants contre la construction d'éoliennes à tout-va.

L'éolien n'est que la première étape de la tactique du salami menant à la destruction de notre cadre de vie. Comme le montre l'exemple de Mont-Soleil sur lequel la population de Saint-Imier votera le 9 juin, une fois que les éoliennes sont là, c'est à des parcs photovoltaïques gigantesques en plein champ qu'il faut s'attendre. Notre région vaut mieux que cela. ■ ASE - FS

MON SOLEIL SOMBRE

Association de citoyens imériens qui mettent en commun leurs énergies pour informer sur le gaspillage de la manne publique

L'association *Mon Soleil Sombre*, créée sur l'initiative d'un groupe de citoyens de la commune de Saint-Imier, s'oppose directement à l'extension de la Centrale solaire de Mont-Soleil. Nous sommes toutes et tous conscients des enjeux environnementaux, mais également soucieux de préserver l'intégrité économique de notre région.

Evidemment que l'horlogerie, ainsi que l'ensemble du secteur qui lui en dépend sont notre fierté régionale. Toutefois, en tant que région périphérique, il est important de ne pas oublier de diversifier le tissu économique de la région.

Plan directeur d'approvisionnement énergétique 2035 pour la commune de Saint-Imier

La commune, sur impulsion du canton, est en train de projeter un plan qui définira quelle sera sa consommation d'énergie, ainsi que son approvisionnement et son mix énergétique imposé par les objectifs politiques. A ce jour, il est possible de définir nos besoins de manière assez fiable. En

revanche il n'y a pas de réponse sur la question de l'approvisionnement. Le projet de Mont-Soleil étant un projet privé (Holding BKW), il ne profitera en rien à notre commune. Seul le propriétaire motivé par les enjeux économiques du marché pourra décider d'où il facturera son kWh de courant ainsi que son tarif.

Une économie circulaire, pensée régionalement, aurait l'avantage de stimuler nos PME locales et de contribuer au maintien ainsi qu'à la modernisation du patrimoine bâti.

Une politique pensée région ou simplement un retour du denier public à son contributeur serait bien plus profitable.

Nous privilégions la pose de panneaux solaires sur les toits des bâtiments communaux, industriels et privés.

A qui profitent ces investissements

Une partie pouvant aller jusqu'à 60% du budget d'investissement (selon la loi *SolarExpress*) provient de la redevance d'encouragement pour les énergies renouvelables, c'est-à-dire nous tous en tant que consommateur.

Le financement public a pour but de rendre la production du kWh rentable pour son exploitant. En d'autres termes, la redevance ponctionnée sur nos factures d'électricité va directement soutenir une Holding internationale qui publie déjà plusieurs centaines de millions de francs annuels de bénéfice.

Le retour sur cet investissement dans notre région est donc quasiment nul et sans bénéfice, quel qu'il soit pour notre commune.

En résumé, nous refusons d'orienter l'utilisation des contributions publiques, les intérêts économiques d'une seule et même entreprise.

Un grand merci aux citoyens qui nous soutiennent déjà.

Pour ceux qui se sentent concernés par une économie locale circulaire ainsi que la préservation de nos pâturages, vous pouvez soutenir notre campagne, par un don à l'Iban CH46 0624 0575 1480 2783 0 mention *Mon Soleil Sombre*, 2610 Mont-Soleil.

■ MON SOLEIL SOMBRE

Mon Soleil Sombre

Association de citoyens imériens qui mettent en commun leurs énergies pour préserver la nature encore intacte du site de Mont-Soleil

Invitation le mercredi 22 mai à 19 h à la Salle St-Georges de Saint-Imier

Venez vous informer et écouter nos différents intervenants, vos questions seront les bienvenues et nous serons ravis de vous aider à prendre la bonne décision.

A tout bientôt ■ MON SOLEIL SOMBRE



CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

Dialoguer autour d'un repas multiculturel

Le 26 mai prochain, CIP-Solidaire va vivre sa 11^e édition. Outre les différentes animations, 18 associations caritatives tiendront un marché pour présenter leurs activités. Pour le repas de midi, les habitants du centre d'accueil de Tramelan prépareront des spécialités de leurs pays d'origine. La journée se terminera par un théâtre-forum sur le thème de la migration proposé par Utopik Family. Une belle journée de partage en perspective.

Toutes les associations présentes travaillent à lutter contre les inégalités et la pauvreté dans le monde par différentes actions, allant d'actions ponctuelles et ciblées à des projets de grande ampleur.

Elles travaillent dans les domaines de l'éducation, de l'agriculture, de la santé et de la formation professionnelle. Elles mènent des projets concrets: envoi de volontaires pour des missions à l'étranger, soutien à la scolarité, lutte contre la déforestation, développement d'agriculture durable, formation d'infirmières ou aux gestes de premiers secours, etc.

Chaque association présentera son action en tenant un stand avec de la documentation, mais aussi des produits issus des différentes régions dans lesquelles elle est active.



Théâtre-forum sur la migration

La compagnie Utopik Family propose un théâtre-forum sur le thème de la migration. Ici, là-bas ou ailleurs est une pièce de théâtre captivante qui explore les défis et les espoirs de la migration à travers l'histoire de Michel, un professeur de littérature au chômage depuis cinq ans. Avec sa famille à charge, Michel saisit une opportunité de travail à l'étranger, offerte par un contrat de trois semaines dans les vendanges.

Tirailé entre les besoins de sa famille et son désir de trouver un avenir meilleur, Michel emprunte de l'argent pour financer son voyage, espérant trouver un emploi stable à l'étranger. Malheureusement, une fois sur place, ses espoirs sont rapidement anéantis alors qu'il lutte pour trouver du travail dans différents domaines, de la restauration à la construction.

Avec un visa expirant et aucun emploi en vue, Michel est confronté à la dure réalité de la migration. Entre désespoir et réflexion sur ses choix, il réalise que son avenir est plus incertain que jamais. Ici, là-bas ou ailleurs offre un regard poignant sur les défis auxquels sont confrontés les migrants et leurs familles, tout en interrogeant les sacrifices nécessaires pour poursuivre ses rêves dans un monde en mouvement constant. ■ MCH

CIP-Solidaire – une journée pour partager
Dimanche 26 mai de 10 h à 16 h
Théâtre-forum Ici, là-bas
ou ailleurs à 17 h CIP Tramelan



Découvrir de nouvelles saveurs à midi

Le repas de midi est préparé par les habitants du centre d'accueil de Tramelan. On y découvrira les saveurs de plusieurs pays. Les plats seront préparés par les personnes des pays d'origine. Un moment de partage et de convivialité. Les réservations sont fortement conseillées.

Des animations variées et une partie officielle

La journée est régulièrement ponctuée d'animations. L'expérience chorale du P'tit Val Grand Chœur qui intègre

des migrants au sein de la société sera un moment rempli d'émotion. Le défilé de mode de l'association Sunukeur ainsi que la création chorégraphique d'Amadou Dieng seront également des points forts à ne pas manquer.

La partie officielle sera l'occasion de marquer les 30 ans de la Fédération interjurassienne de coopération et de développement. Olivier Girardin, président de la FICD, prendra la parole. Philippe Perrenoud, membre de la Fondation Gobat pour la Paix ainsi que Christophe Gagnebin pour la Commune de Tramelan s'exprimeront également. La partie officielle

sera précédée par un entretien en visioconférence avec Eric Germain, un coopérant tramelot en direct du Tchad.

Une exposition de peignes africains

Dans un salon de coiffure, de quoi parle-t-on? De voyages et de rencontres! Certaines clientes ont chiné des peignes, des accessoires pour cheveux et les ont offerts en cadeaux à leurs coiffeurs. Maryline et Rémy Grimm ont eu le plaisir d'en faire une collection lorsqu'ils tenaient leur salon à Saignelégier. Ils présentent leur collection exceptionnelle du 13 au 27 mai.

Une exposition e portraits de migrants

Le projet *Un Refuge* du photographe Tomas Bozzato raconte le *Refuge Solidaire* de Briançon, un lieu d'accueil inconditionnel où les exilés qui viennent de traverser la frontière des Alpes entre l'Italie et la France sont hébergés pendant quelques jours, avant de continuer leur route. L'artiste a saisi des portraits de voyageurs et voyageuses ou de bénévoles

intervenant dans la structure. L'Afghan-box, qui est à la fois une chambre grand format et un laboratoire argentique de rue, utilisée pour tirer les portraits, est un véritable dispositif de rencontre facilitant le contact entre la personne photographiée et le photographe.

Né en Italie, Tomas Bozzato vit en France depuis 1995 où il travaille comme réalisateur de films documentaires, vidéaste et photographe. Œuvre après œuvre, Tomas Bozzato tente de comprendre et de raconter l'humain, tout à la fois semblable et si lointain.



Bureau de vote

Pour les votations fédérales du dimanche 9 juin 2024, le Conseil communal a formé le bureau de vote suivant:

Gerber Steven (président), Lüthi Myriam (secrétaire), Sauser Julia

et Witt Gyger Martina (membres). Le conseil communal rappelle que tout ayant droit est obligé d'assumer périodiquement la charge de membre non permanent du bureau de vote. ■ CM

HOME LES LOVIÈRES

Cent cinquante ans: une histoire à poursuivre

Le cent-cinquantième anniversaire du home des Lovières coïncide avec le départ à la retraite de son directeur Bertrand Streiff. De la mise en place d'une nouvelle charte à l'avènement du covid, ce bout d'histoire, écrit durant plus d'une décennie, aura été contrasté.

La nouvelle impulsion insufflée par la consolidation d'un accompagnement centré sur les besoins de la personne a été implantée suffisamment solidement pour résister à la vague infernale du covid. Et même si le bateau n'a pas chaviré, grâce notamment à des marins volontaires, déterminés et habités par une humanité à toute épreuve, qui n'est pas sans rappeler celle de son capitaine, les cicatrices laissent une trace indélébile sur sa coque.

Malgré tout, l'avarie n'étant pas consommée, le voyage pourra continuer avec à la barre un nouveau skipper Lucien Barbou. Gageons que cette nouvelle étape sera propice à tourner définitivement la page covid, en considérant ses stigmates avec l'intime



conviction qu'à défaut d'avoir coulé l'embarcation, elles l'auront rendue plus forte.

Ainsi, dans cent cinquante ans, le chroniqueur en charge de relater cette histoire lors du trois-centième anniversaire du home, pourra rendre hommage à une institution qui aura su accompagner ses bénéficiaires dans le respect de leur dignité, ceci en dépit des défis politiques, financiers et démographiques auxquels elle aura dû faire face.

■ JMU



Inscription en ligne

ARMÉE DU SALUT

Sa vie ne tenait plus qu'à un fil

Jean-François s'est livré à tous les trafics, armes, drogue, il était pris dans un tourbillon infernal, il était arrivé au bout de sa vie, mais Dieu lui en a donné une nouvelle!

Pour beaucoup, l'église est dépassée, ennuyeuse et contraignante. Elle est rarement vue comme un espace joyeux d'épanouissement, de renouveau et de liberté. Pourtant, Jésus, qui est la raison d'être de l'église, a sans cesse parlé de paix, de joie et de liberté:

- Je vous donne ma paix. Je ne vous la donne pas comme le monde la donne.
- Restez fidèles à mes paroles et vous connaîtrez la vérité qui vous rendra libres.
- Je vous parle pour que vous ayez ma joie et pour que votre joie soit complète.

Alors, pourquoi les chrétiens ont-ils une réputation si déplorable? Deux raisons principales sont souvent évoquées: D'une part, les détracteurs des églises ne les connaissent pas vraiment, et d'autre part, les chrétiens ont trop souvent été des pâles reflets et des piètres images de celui qu'ils disent suivre et servir.



Vous voulez visiter une église joyeuse et rencontrer un gars qui fait envie et qui ressemble à Jésus? Un gars qui respire la paix, la joie et la liberté alors que rien ne l'y prédestinait? Alors venez à cette soirée!

Jean-François était un gars qui vivait une vie sans objectif. Il la décrit comme un puits au fond duquel il tournait à 100 à l'heure comptant sur une hypothétique force centrifuge

pour remonter à la surface. Il a touché à presque tout, trafic d'armes et de drogue, il se décrit comme un véritable gangster. Une fin tragique semblait inéluctable jusqu'au jour où, à 27 ans, il est percuté par l'amour extravagant de son créateur. Il découvre un Dieu qui fait grâce, qui rétablit, qui relève et qui donne un sens et un objectif clair à sa vie.

Orateur énergique et parfois piquant, Jean-François Davet (Bob) est engagé dans plusieurs projets professionnels, c'est un homme de relations, d'innovations et de défis qui aime parler des transformations que Jésus a opérées dans sa vie. Marié à Patricia, ils habitent à Morges et ont 4 enfants ados et adultes. ■ ARMÉE DU SALUT

Vendredi 24 mai, 19 h, apéro, 19 h 30, soirée publique: témoignage et conférence.
Armée du Salut, Grand-Rue 58, Tramelan.
Entrée libre, chapeau
Info: tramelan.armeedusalut.ch

LES JUBÉNALES

Une occasion unique de découvrir des lieux inédits



Événement ambassadeur du terroir mettant en lumière les particularités territoriales et culinaires du Grand Chasseral, les JuBénales posent, pour la 3^e édition, leurs valises à La Couronne à Sonceboz, haut lieu de la région! Le samedi 15 juin, en plus des animations libres, un parcours

gourmand inédit est proposé aux curieux mettant les prestataires du Vallon de Saint-Imier à l'honneur. Les visiteurs auront le privilège de visiter des lieux inédits, généralement fermés au public. Deux départs sont possibles: La Couronne et la Fromagerie de Sonvilier. Les

animations ci-dessous sont proposées sur les 2 sites durant toute la journée:

La couronne à Sonceboz

- visite guidée de La Couronne;
- marché des produits du terroir avec dégustations;
- animations pour les enfants, chasse

- au trésor et grimage;
- concours du roulé de Gruyère. Participez seul ou en équipe à la première course de roulé de Gruyère au sein du Grand Chasseral;
- restauration sur place et animation musicale.

La fromagerie de Sonvilier

- visite guidée de la fromagerie (environ 30 minutes);
- bars à fondue et petite restauration.

Parcours gourmand

Dès 9 h 30, les visiteurs auront la possibilité de se déplacer le long de ce parcours gourmand inédit au gré de leurs envies. A cette occasion, nos producteurs ouvrent exclusivement leurs portes pour vous, alors ne manquez pas cette occasion unique. Le principe est simple, il suffit de retirer le kit de départ à La Couronne à Sonceboz ou à la Fromagerie de Sonvilier, prendre ensuite la route grâce à nos bus-navettes, en partenariat avec les Chemins de fer du Jura, qui emporteront les visiteurs chez l'un de nos prestataires en suivant un itinéraire reliant La Couronne et la Fromagerie de Sonvilier. ■ GD

Pour réserver votre randonnée et découvrir le programme détaillé, rendez-vous sur la page de la manifestation en vous rendant sur la page www.j3l.ch ou via ce code QR



PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Esquisser les paysages du lac de Bienne



Croquer la nature et les paysages du lac de Bienne : voilà ce que propose la prochaine sortie guidée du Parc Chasseral, photo : Bastian Keckeis

Le Parc Chasseral propose plusieurs sorties guidées tout au long de la belle saison. La prochaine, prévue le mercredi 22 mai, mêlera art et randonnée. Le guide Bastian Keckeis emmènera les participant(e)s à travers les vignobles du lac de Bienne et les invitera à croquer les paysages qui s'étaleront sous leurs yeux.

Le temps d'une journée, le dessinateur et accompagnateur en montagne Bastian Keckeis propose d'emmener les âmes créatives explorer les coteaux viticoles du lac de Bienne, à pied et crayon en main.

A Twann, il les emmènera flâner et dessiner dans le village aux vieilles maisons vigneronnes avant d'emprunter le sentier de pèlerinage

qui emmène les promeneuses et promeneurs à flanc de coteaux jusqu'à Gléresse. Enfin, les participants prendront le bateau en direction du Landeron afin de réaliser un croquis depuis le large.

Leur accompagnateur les conseillera tout au long de la sortie pour réaliser des croquis au crayon ou à l'aquarelle. Une échappée artistique récréative, qui s'achèvera à la gare du Landeron. ■ PARC CHASSERAL

Mercredi 22 mai de 9 h à 16 h 30
Départ gare de Gléresse
Arrivée gare du Landeron
Prix par personne 60 francs
(30 francs pour les enfants de 7 à 15 ans)
Inscriptions : info@latracebleue.ch

ESPACE DÉCOUVERTE ÉNERGIE MONT-SOLEIL

Une nouvelle saison placée sous le signe de la cohabitation

Les 18 et 19 mai, Espace découverte Energie (EdE) ainsi que ses partenaires de longue date, notamment l'Observatoire astronomique de Mont-Soleil ouvriront la saison touristique avec de belles nouveautés



Après le démarrage en 2023 du projet PV-Bench 23-24 Mont-Soleil, une année de résultats sera présentée.

Le projet d'extension de la centrale photovoltaïque existante de Mont-Soleil sera lui aussi présenté lors de nos journées portes ouvertes. EdE, centre de compétences cantonal en énergies renouvelables, participe à ce projet en tant que responsable de l'information et de la formation.

Les traditionnelles visites des centrales solaire et éolienne ainsi que de l'observatoire raviront les curieux.

Cette année, innovations, formation et technologies seront présentées sous

divers angles: atelier GoGy, découverte du métier d'électricien de réseau ou du métier d'installateur solaire avec ses petits plus.

Les chars attelés, fidèles au rendez-vous seront à Mont-Soleil pour vous mener au centre visiteurs ou le long du Sentier des Monts.

Pour les plus petits, des ânes et des chiens vous emmèneront en balade et la kids bike league, vous permettra de faire vos premiers tours de piste en toute sécurité.

Le samedi, l'expo Electro de Saint-Imier à 10 h 30 et à 13 h 30 vous accueille pour une visite. Ceux et celles qui y

passent recevront un bon pour un aller et retour en Funiculaire jusqu'à Mont-Soleil. Le traditionnel concours, avec comme premier prix une montre Longines, fera bouillonner vos méninges.

Restauration, produits du terroir et artisanat pour vos papilles et vos coups de cœur seront samedi et dimanche, de 10 h à 16 h, pour vous aussi à Mont-Soleil. Tout le reste est à découvrir sur place.

Nous nous réjouissons de vous accueillir. Pensez à venir en transports publics, les places de parking sont limitées. ■ MDW

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Les pollinisateurs à l’honneur lors de deux rendez-vous à Cernier

Le Parc Chasseral et ses partenaires proposent deux rendez-vous pour en apprendre plus sur les insectes, dans le cadre de la 13^e édition de Fête de la Nature

Le jeudi 23 mai, une conférence permettra au public de découvrir les particularités des papillons et de connaître les astuces pour les attirer dans les jardins. Deux jours plus tard, la Journée mondiale des abeilles et des pollinisateurs animera l'Espace Abeilles d'Evo-logia, à Cernier.

A l'occasion de la Fête de la Nature, le Parc Chasseral et Espace Abeilles proposent au public de s'intéresser aux insectes pollinisateurs. Jeudi 23 mai, à 19h, une conférence sur le thème *Les papillons, ces joyaux ailés qui disparaissent* sera présentée par l'entomologiste et naturaliste Jean-Claude Gerber, auteur de l'ouvrage *Papillons du Jura*. Fort de plus de 40 ans d'observation et de recensement, le conférencier racontera les papillons, les causes de leur régression et expliquera aux participants comment aménager un jardin accueillant pour les lépidoptères.

La conférence se tiendra à la Grande salle d'Evo-logia, à Cernier (entrée libre, chapeau à la sortie). La soirée s'achèvera par un moment d'échanges et de

rencontre avec boissons chaudes et collation.

Le samedi 25 mai, le public aura l'occasion de célébrer la Journée mondiale des abeilles et des pollinisateurs à Espace Abeilles, toujours à Evo-logia. Différents stands et animations sont prévus de 10 h à 17 h pour les curieuses et curieux de tous âges. Un jeu de piste du papillon, nouvellement créé, sera ouvert aux familles et aux enfants dès 4 ans. Différentes activités familiales en continu figureront aussi au programme, comme une action symbolique de semence de graines indigènes sauvages en pleine terre. Une restauration est prévue sur place. ■ **PARC CHASSERAL**

Jeudi 23 mai, Grande salle d'Evo-logia:
Conférence sur les papillons avec Jean-Claude Gerber, 19 h (entrée libre, chapeau à la sortie)
Samedi 25 mai, Espace Abeilles à Evo-logia:
Journée mondiale des abeilles et pollinisateurs, de 10 h à 17 h.
Activités famille (gratuites) et restauration



Une conférence sur les papillons et des animations autour des abeilles et autres insectes pollinisateurs sont prévues fin mai à Evo-logia, à Cernier, dans le cadre de la 13^e édition de Fête de la Nature, photo: Gilbert Dey

Publireportage

FONDATION POUR L'HISTOIRE DU VOL À VOILE

Un hangar pour les vieux planeurs



Mise en situation du hangar, vu depuis le sud-ouest



Le Spalinger S15k, construit en Suisse en 1944

La Fondation pour l'Histoire du Vol à Voile (Stiftung Segelfluggeschichte, SSFG) a pour vocation la conservation en état de vol de planeurs suisses anciens, dont un grand nombre ont même été construits dans notre pays exclusivement. Ces machines volantes d'un autre âge, en majorité en bois et toile, et qu'on croirait pour certaines tout droit extraites de la Grande Vadrouille, sont des monuments d'histoire de l'aviation suisse et doivent être choyées comme une voiture de collection, un vieux gréement ou un meuble Louis XV. Ces planeurs sont parfois lancés d'une pente par un élastique géant, mais le plus souvent c'est l'avion-remorqueur de Courtelary qui les dépose dans les courants ascendants, qui font alors grincer le bois

et vibrer l'entoilage. Certains de ces planeurs, la plupart même construits en Suisse dans les années 1930 à 1950, sont donc presque aussi vieux que la place d'aviation de Courtelary elle-même.

Fondée en 2010 à l'initiative de Thomas Fessler, en collaboration avec Daniel Steffen et Robert Mathys, la Fondation pour l'Histoire du Vol à Voile entretient avec soin ces vénérables vieilles dames du ciel et depuis plusieurs années elles volent presque tous les week-ends dans le ciel de la région. Sorties de granges ou de hangars épars dans toute la Suisse, elles sont voiturées sur remorque à l'aérodrome, assemblées, emmenées dans le ciel et redémontées en fin de journée. Afin d'éviter à ces presque centenaires

d'incessants montages-démontages et transports en remorque jusqu'au terrain d'aviation, l'idée d'un hangar dédié à ces merveilles d'histoire a fait son chemin.

Grâce au terrain mis à disposition en droit de superficie par les groupes de vol à voile basés à Courtelary, la Fondation a la possibilité de construire un hangar-musée pour ses planeurs. Ces vieux engins fragiles seraient ainsi abrités ensemble dans un endroit protégé à côté de la piste qu'ils fréquentent le plus souvent. De plus, cela donnera la possibilité de présenter ces beaux planeurs en état de vol non seulement lors des éventuelles manifestations aériennes, mais aussi aux personnes intéressées tout au long de l'année. La Fondation pour l'Histoire du Vol à Voile

a donc élaboré un projet de hangar-musée qui va être soumis à l'Office Fédéral de l'Aviation Civile pour approbation, ainsi qu'à l'enquête publique. Pour des raisons de coûts, le hangar (18m x 30m) est dans un premier temps aménagé de manière spartiate et simple, avec la possibilité de faire évoluer le bâtiment ultérieurement, en fonction des possibilités financières.

Dans cette configuration de base, le devis pour la construction s'élève à 476 000 fr., financés par des dons d'autres fondations et par des dons privés. Le financement est en bonne voie, bien que la somme récoltée ne couvre pour l'instant qu'un tiers du coût total et la fondation cherche encore des dons, afin de réduire le coût d'un éventuel emprunt.

Le Conseil de fondation est toutefois convaincu que la SSFG n'est pas seulement en mesure de collectionner des planeurs, de les restaurer et de les faire voler à nouveau, mais qu'il est du devoir de la Fondation également de fournir un *logement* digne de ce nom à ces magnifiques pièces historiques. Toutes les informations sur la fondation, les planeurs et le projet de hangar se trouvent sur le Web à l'adresse: <https://ssfg.ch/fr/>

Avec le soutien de la région, nous y parviendrons!

■ **THOMAS FESSLER, PRÉSIDENT DU CONSEIL DE FONDATION DE LA SSFG**
JULIEN HOFFMEYER, PRÉSIDENT DU GROUPE DE VOL À VOILE DE COURTELARY,
MEMBRE DE LA SSFG
BARBARA MUNTWYLER, PRÉSIDENTE DU GROUPE DE VOL À VOILE DE BIENNE

Réclame



Mardi 18.06.24 17h30
Camille Bloch à Courtelary

Envisagez votre retraite avec sérénité !

Participez à notre conférence et découvrez les clés d'une planification retraite réussie

Inscrivez-vous sans plus attendre ! Places limitées

Détails et inscription :



Ici. Pour vous. cec.clientis.ch

JURA BERNOIS TOURISME

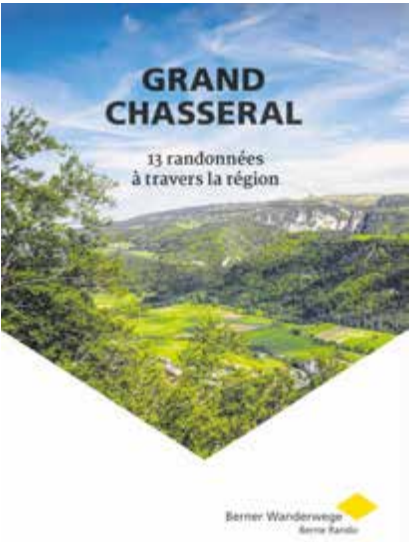
Nouvelle brochure : 13 randonnées dans le Grand Chasseral

L'association faitière de la randonnée pédestre dans le Canton, Berne Rando et Jura bernois Tourisme viennent d'éditer un nouveau guide de poche proposant des randonnées dans le Grand Chasseral

Depuis plusieurs années, Berne Rando a édité divers petits guides gratuits de randonnées thématiques en allemand: *Wandern mit Kindern*, *Durchs Jahr wandern*, *Wandern am Wasser*, *Auf grossem Fuss*, *HüttenWandern*, *Rund um Bern* et *Emmentaler Wanderungen*.

Dans la poursuite des très bons contacts entre Berne Rando et Jura bernois Tourisme et d'une collaboration fructueuse depuis de nombreuses années, les deux associations se sont lancées l'automne passé dans l'édition du guide: *Grand Chasseral: 13 randonnées à travers la région*.

En boucle ou en traversée, les propositions font la part belle aux joyaux naturels du Grand Chasseral: De La Neuveville aux Reussilles et de La Ferrière à Crémines en passant par Bellelay, Chasseral et Montoz par exemple, les randonnées, de 8,7 à 18 km et de 2 h 30 à 5 h 20, illustrent à merveille la diversité paysagère régionale: lac et vignoble, pâturages boisés, vallées et rivières, crêtes, gorges. Les parcours proposés s'appuient sur l'excellent réseau pédestre bernois, 828 km dans la région, dont la qualité



n'est plus à prouver. Sécurité, entretien, balisage, diversité sont quelques-uns des maîtres-mots de l'équipe professionnelle (11 personnes), mais aussi des bénévoles (150 personnes) de l'association Berne Rando.

Ce guide tiré à 20 000 exemplaires en allemand et 20 000 exemplaires en français vient d'être distribué en premier sur le stand de Berne Rando à la

BEA qui vient de se terminer dimanche et sera encarté dans le prochain magazine de l'association et envoyé aux 14 600 membres. Une magnifique promotion du Grand Chasseral aux amateurs de randonnée pédestre. Du côté francophone, Jura bernois Tourisme a initié une diffusion tout ménage dans la région Grand Chasseral qui sera opérée ces prochains jours.

Chaque randonnée dispose donc d'une double page avec:

- une photo
- un texte descriptif
- une carte qui indique les points de vue, les places de feu, les curiosités
- les détails techniques: difficulté, type de chemin, durée, distance, dénivelées positive et négative
- les points de départ et d'arrivée

■ les auberges et restaurants en chemin
Ce guide est disponible gratuitement à Jura bernois Tourisme à La Couronne à Sonceboz ou peut être commandé par téléphone au 032 494 53 43 ou par courriel à info@jurabernois.ch.

JURA BERNOIS TOURISME

LETTRE DE LECTEUR

Mesures d'encouragement aux énergies renouvelables

Fin avril, l'association Paysage libre BEJUNE a publié et commenté des chiffres concernant les *subventions aux éoliennes* versées par la Confédération. En l'occurrence, il ne s'agit pas de *subventions*, mais de *mesures d'encouragement* afin de promouvoir la production d'électricité à partir de toutes les énergies renouvelables de Suisse dans le cadre du Système de Rétribution de l'Injection (SRI) approuvé par le Parlement fédéral dès 2009. Le SRI permet de promouvoir toutes les énergies renouvelables, y compris les énergies hydraulique, photovoltaïque, éolienne, géothermique et de biomasse. L'énergie éolienne a bénéficié en 2023 de 3 % du fonds total du SRI et a produit 4 % de l'énergie renouvelable soit 169 GWhs (gigawattheures ou millions de kilowattheures). L'éolien est ainsi la deuxième technologie la plus efficace après l'hydraulique.

Le plus grand parc éolien de Suisse, Juvent, exploité par les quatre partenaires BKW, IWB, AEW et la Société des Forces Electriques de La Goule, a produit en 2023 environ 54 % (91 GWhs) de l'énergie éolienne encouragée par le SRI, soit 7 MCHF (millions de francs). Pour rappel, 2/3 de l'électricité d'origine éolienne est produite en période hivernale grâce à des vents plus puissants qu'en été.

A titre de comparaison, la cogénération avec de la biomasse a produit en 2023 environ 78 GWhs d'électricité renouvelable et a été soutenue par le SRI à hauteur de 8.8 MCHF. Le plus grand

bénéficiaire encouragé par le SRI est le photovoltaïque avec 165 MCHF pour environ 575 GWhs en 2023, principalement des installations privées.

Les tarifs de l'électricité pour les clients bénéficiant de l'approvisionnement de base sont régulés et contrôlés chaque année par la Commission fédérale de l'électricité en tant qu'autorité compétente. Au premier trimestre 2024, le tarif de l'énergie verte facturée était de 13,52 cts/kWh (hors acheminement, et hors taxes). Le tarif de l'électricité dans l'approvisionnement de base se compose de trois éléments: le tarif de l'énergie, le tarif d'acheminement de l'énergie et les taxes & redevances, dont la taxe d'encouragement légale pour promouvoir la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables dans toute la Suisse. La taxe d'encouragement légale correspond à environ 7 %, soit 2.2 cts/kWh du courant vert de la facture d'électricité et est inchangée depuis 2018.

Chaque jour, le soleil brille et le vent souffle en Suisse, que nous utilisons leurs énergies ou non. En exploitant ces énergies, nous renforçons notre sécurité d'approvisionnement, préservons notre climat, améliorons notre compétitivité et retrouvons notre indépendance. La nature est diverse et grâce à sa biodiversité, elle est beaucoup plus résiliente... de même avec la diversité des énergies renouvelables. ■ DENIS JUILLARD, INGÉNIEUR

Les lettres de lecteur n'engagent que leur(s) signataire(s)

Le clin d'œil

www.dessindepresse.ch

DE NOUVELLES PLAINTES CONTRE DEPARDIEU

Tony

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

A moto en toute sécurité : éviter les collisions graves grâce au contact visuel

Plus de la moitié des accidents graves de moto sont dus à des collisions avec d'autres véhicules. Chaque année, 570 motardes et motards se blessent grièvement et 20 perdent la vie dans ce type d'accident.

Plus de 60 % de ces collisions sont provoquées par d'autres usagères et usagers de la route; le plus souvent parce que celles-ci ou ceux-ci n'ont pas vu ou ont aperçu trop tard la moto en raison de sa silhouette fine. Cela donne lieu à de graves accidents, en particulier aux carrefours et aux débouchés.

Les motocyclistes peuvent grandement contribuer à leur propre sécurité, en particulier face à la hausse du nombre d'accidents de moto ces dernières années. Christoph Jöhr, responsable de la section Comportements routiers du BPA, souligne l'importance de chercher le contact visuel et d'être prêt(e) à freiner: « A moto, il faut toujours s'attendre à ce que les autres usagères et usagers de la route ne nous voient pas. C'est pourquoi les motocyclistes doivent toujours chercher le contact visuel pour s'assurer qu'elles et ils ont bien été vu(e)s, en particulier aux carrefours et aux débouchés.

Il vaut mieux renoncer pour une fois à la priorité et être vigilant(e) pour pouvoir réagir face aux éventuelles erreurs des autres usagères et usagers. » Tel est le message de prévention du BPA dans sa nouvelle campagne d'affichage dont le slogan est « Le contact visuel? Diablement efficace » soutenue par l'organisation Swiss Moto.

Anticiper et adopter une conduite préventive est essentiel pour la sécurité routière, que ce soit à moto, en voiture ou avec tout autre moyen de locomotion. Cela implique notamment de rouler à une vitesse appropriée et de respecter les règles de la circulation routière, ce qui permet d'éviter les collisions et les pertes de maîtrise.

Le BPA recommande en outre de s'entraîner régulièrement à freiner correctement. Le mieux est de commencer la saison par de petites sorties afin de reprendre ses marques. Les motos équipées de l'ABS et de l'ABS de virage offrent davantage de stabilité lors de la conduite et du freinage. Toutefois, un équipement de protection reste indispensable en cas de collision ou de chute, même sur les courts trajets.

■ BPA



RECETTE D'ICI

Focaccia aux oignons caramélisés



Les ingrédients sont disponibles chez les producteurs ou commerçants locaux



PRÉPARATION

Pâte: dans le bol du robot ménager, verser la levure émiettée et la recouvrir avec la farine. Ajouter le sel, le romarin, l'eau et l'huile d'olive. Mélanger puis pétrir avec le crochet du robot pendant 3 minutes. La pâte est humide et collante. Couvrir et laisser doubler de volume, à température ambiante, environ 1½ heure.

Garniture: chauffer l'huile d'olive* dans une poêle antiadhésive. Y faire revenir les oignons environ 4-5 minutes en remuant de temps en temps. Ajouter les noix, le vinaigre et le miel. Laisser caraméliser pendant 3 minutes environ. Saler légèrement et poivrer généreusement. Retirer du feu et réserver.

Préchauffer le four à 220°C. Graisser un plat à gratin d'environ 22x28 cm avec l'huile d'olive**. Verser la pâte dans le plat et y enfoncer le bout des doigts pour créer de petites cavités. Arroser d'huile d'olive*** et répartir la masse aux oignons dessus, en l'enfonçant légèrement.

Cuisson : à 220°C, dans la moitié inférieure du four. Sortir du four, laisser refroidir la focaccia sur une grille.

Finitions: mélanger l'huile d'olive, le romarin et répartir sur la focaccia au moment de servir, assaisonner avec sel et poivre si nécessaire. Déguster sans attendre.

INGRÉDIENTS

Pâte

- 500 g farine
- 20 g levure émiettée (½ cube)
- 2 cc sel
- 2-3 branches romarin frais grossièrement haché
- 3,5 dl eau
- 2 cs huile d'olive

Garniture

- 1 cs huile d'olive*
- 2 gros oignons pelés et finement émincés
- 50 g noix concassées
- 1 cs vinaigre balsamique
- 1 cs miel
- sel-poivre du moulin

- 1 cs huile d'olive**
- 1 cs huile d'olive***

Finitions

- 2 cs huile d'olive****
- 2-3 branches romarin frais grossièrement haché
- Fleur de sel-poivre du moulin

Rubrique offerte par

Saint-Imier
Saignelégier

PRO SENECTUTE

Tables d'hôtes

Bévilard La Table des Cerisiers, vendredi ou dimanche 2 fois par mois Les tables d'hôtes vous proposent de partager un moment de convivialité tout en prenant un menu équilibré. Prix: 15 francs. Toutes les personnes à la retraite peuvent participer à ces repas. Inscription et informations: 079 581 04 21, aj.prosenectute.ch/tables.

Soutien informatique

Nouveau: dépannage informatique dans le Jura Vous avez un souci d'informatique que vous n'arrivez pas à résoudre? Vous aimeriez des explications sur diverses fonctions de votre ordinateur? Contactez-nous et recevez la visite d'une personne qui viendra vous donner un coup de main. Responsable: Eddy Hippolyte Legrand. Contact: 032 886 83 20.

PSAJ fait son show sur les marchés

Samedi 25 mai de 8 h à 13 h, Marché de La Chaux-de-Fonds Au programme: jeux interactifs, concours, démonstrations par nos moniteurs de sport, dégustation organisée par nos bénévoles des tables d'hôtes et verre de l'amitié. On se réjouit de vous accueillir à notre stand!

Séjour accompagné

Du 8 au 12 septembre, séjour accompagné dans le Piémont en Italie Cette sortie vous emmènera découvrir la magnifique région des Langhe, capitale de la truffe blanche, de la pêche et de la production de vin. Vous séjournerez dans un hébergement 4 étoiles à Alba tout en profitant de bons petits plats italiens. Délai d'inscription 3 juin chez Pro Senectute Arc Jurassien 032 886 83 86.

Repas de la mi-saison

Mardi 28 mai de 10 h à 17 h, randonnée rando et repas mi-saison aux Franches-Montagnes Rendez-vous à 10 h au terrain de foot aux Breuleux. Temps de marche et dénivelé: environ 2 h et 150 m. Difficulté facile. Responsable et inscription: Maryvonne Wermeille, 079 672 36 92 jusqu'au 21 mai. Prix: environ 30 francs y compris repas.

■ PRO SENECTUTE

FSG SAINT-IMIER

Une brillante entame de saison

Les athlètes de la FSG Saint-Imier ont démarré cette nouvelle saison d'athlétisme, et cela avec brio car, lors de notre premier meeting AJA de la saison, le 21 avril à Moutier, la température glaciale et les giboulées de neige n'ont pas empêché nos valeureux athlètes à se surpasser dans leurs disciplines.

Nos athlètes ont aussi participé au meeting AJA à Delémont le 27 avril ainsi qu'à la première manche de la CJAJB le 4 mai à Reconvilier.

Meeting de Moutier

Filles U10: Kaila Müller, saut en longueur 3.24 m, lancer de balle (200 g) 18.50 m, sprint 50 m en 9.36 s, 600 m en 2.27.25.

Filles U16: Amy-Lou Terraz, saut en longueur 4.33 m, lancer du poids (3 kg) 8.59 m, lancer du javelot (400 g) 26.62 m, sprint 80 m en 11.07 s; Serena Müller, saut en hauteur 1.10 m, lancer du poids (3 kg) 5.95 m, sprint 80 m en 13.08 s; Lara Magalhães Ribeiro, saut en hauteur 1.25 m, saut en longueur 4.21 m, sprint 80 m en 11.61 s.

Filles U18: Elodie Rosselet, saut en hauteur 1.45 m, saut en longueur 4.30 m, lancer du javelot (500 g) 24.46 m; Deborah Pasquier, lancer du disque (1 kg) 24.29 m.

Garçons U10: Jérémy Dias, saut en longueur 2.67 m, lancer de balle (200 g) 24.78 m, sprint 50 m en 10.44 s; Timéo Dias, saut en longueur 2.14 m, lancer de balle (200 g) 18.76 m, sprint 50 m en 11.33 s.

Garçons U14: Léandro Dias, lancer de balle (200 g) 37.15 m, lancer du javelot

(400 g) 27.20 m, lancer du poids (3 kg) 8.05 m, sprint 60 m en 10.91 s.

Garçons U16: Aloïs Augsburg, saut en longueur 4.00 m, lancer du poids (4 kg) 7.21 m, sprint 80 m en 11.52 s.

Meeting de Delémont

Filles U10: Kaynā Moraïtinis, saut en longueur 2.93 m, lancer de balle (200 g) 14.88 m, sprint 50 m en 9.57 s; Kaila Müller, saut en longueur 3.26 m, lancer de balle (200 g) 16.23 m, sprint 50 m en 9.01 s, 1000 m en 4.19.92 min.

Filles U16: Amy-Lou Terraz, saut en longueur 4.39 m, lancer du poids (3 kg) 9.35 m, lancer du javelot (400 g) 26.12 m, sprint 80 m en 11.03 s; Serena Müller, saut en hauteur 1.10 m, saut en longueur 3.07 m, lancer du poids (3 kg) 7.16 m, sprint 80 m en 12.81 s; Lara Magalhães Ribeiro, saut en hauteur 1.33 m, saut en longueur 4.44 m, sprint 80 m en 11.55 s.

Filles U18: Deborah Pasquier, lancer du disque (1 kg) 23.82 m, saut en longueur 4.04 m; Elodie Rosselet, saut en hauteur 1.40 m, saut en longueur 4.24 m, lancer du javelot (500 g) 25.92 m.

Dames: Coralie Rohrer; lancer du disque (1 kg) 30.94 m.

Garçons U10: Jérémy Dias, saut en longueur 2.55 m, lancer de balle (200 g) 23.13 m, sprint 50 m en 10.22 s; Timéo Dias, saut en longueur 2.16 m, lancer de balle (200 g) 18.05 m, sprint 50 m en 10.93 s.

Garçons U14: Léandro Dias, lancer de balle (200 g) 41.44 m, lancer du javelot (400 g) 26.62 m, lancer du poids (3 kg) 7.86 m, lancer du disque (750 g) 20.12 m.



Premier rang de gauche à droite: Henry Perret, Nolan Tellenbach, Diego Mezzi, Louane Chatelain, Timéo Dias, Martin Perret, Jérémy Dias, Kaynā Moraïtinis. Deuxième rang: Aliyah Mezzi, Loriane Boegli, Nathanaël Schwab, Kaila Müller, Serenity Chibuike, Joseph Henri, Boaventura Mujing. Troisième rang: Mathieu Chatelain, Elodie Rosselet, Deborah Pasquier, Amy-Lou Terraz, Serena Müller, Kayla Reber, Aloïs Augsburg

Garçons U16: Aloïs Augsburg, saut en longueur 4.56 m, lancer du poids (4 kg) 8.78 m, sprint 80 m en 11.47 s.

Première manche de la CJAJB à Reconvilier

Filles U10: 1^{re} Kaila Müller, 2^e Kaynā Moraïtinis et 3^e Mujing Kaona Boaventura Rifa; U12: 1^{re} Serenity

Chibuike; U14: 2^e Précieuse Guei; U16: 1^{re} Amy-Lou Terraz, 2^e Lara Magalhães Ribeiro, 7^e Serena Müller et 8^e Kayla Reber.

Garçons U10: 2^e Martin Perret; U12: 5^e Jérémy Dias et 7^e Timéo Dias; U14: 5^e Nathanaël Schwab, 6^e Henri Joseph et 11^e Henry Perret; U16: 2^e Merlin Delémont et 5^e Léandro Dias.

Les entraîneurs félicitent nos athlètes pour les belles performances déjà accomplies en ce début de saison malgré les conditions météorologiques pas toujours évidentes. ■ **ER**

Une 14^e nuit du volley réussie

Le samedi 27 avril dernier, environ 60 joueurs ont répondu présents à l'invitation de la FSG Saint-Imier qui organisait sa 14^e édition de la nuit du volley.

Réparties en 3 catégories (hommes loisirs, touristes et pros), 20 équipes se sont affrontées une bonne partie de

la nuit lors de matchs souvent serrés, mais toujours dans la bonne humeur et le fair-play.

Toutes les équipes ont reçu un lot et les gagnants des trois catégories, à savoir *Match annulé*, *On s'voit en finale* et *Benjamin et ses Benjamines*, auront

le plaisir de profiter d'un repas au restaurant La Place à Saint-Imier.

La FSG remercie chaleureusement tous les participants et les bénévoles et vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 5 avril 2025. ■ **COMITÉ D'ORGANISATION**



Les gagnants des trois catégories réunis

SAINTIBASKET

Rencontre sous haute tension pour les U14

Jeudi 2 mai, les U14 de Saintibasket ont reçu La Chaux-de-Fonds. Très bon début de match pour les Imériens qui réussissent à tenir le coup et même à prendre le contrôle du score durant les 3 premiers quarts-temps, avec de belles phases de jeux et en montrant un beau basketball.

C'est dans le dernier quart que le match va se jouer, surtout en fin de partie où la différence de points entre les deux équipes est la plus faible, c'est à ce moment-là que nos jeunes n'ont pas su garder leur sang-froid et ont perdu la faible avance qu'ils ont conservée durant toute la partie, pour terminer cette dernière avec 7 points de retard. Quel dommage, mais cela montre les gros progrès de cette équipe. Bravo les jeunes, vous avez fait plaisir à voir!

Ont joué: Perazzi L., Mathys M., Hugi L., Santschi L., De Almeida E., Perret E., Le Floch M., Huguet S., Berchtold A., Treuthardt L., Waecker J. Coach: Tschanz C.

Avant-dernier tournoi de la saison pour les U12

Dimanche 5 mai, les U12 de Saintibasket sont allés disputer leur avant-dernier tournoi de la saison à la salle de la Riveraine à Neuchâtel en petit comité. C'est avec 7 joueurs qu'ils se sont dignement battus pendant les deux matchs, en montrant que les choses acquises durant toute cette belle saison leur ont permis de tenir le cap contre deux équipes de Neuchâtel (Union 2 et Union 4) jouant à domicile. Le premier a été perdu de 13 points (40-27) et le deuxième gagné de 7 points (52-45), donc un bon bilan pour ce tournoi qui a été un peu fatigant pour les 7 joueurs présents, bravo à eux.

Ont joué: Louis, Martin, Dähler N., Meylan H., Baraviera G., Schenk R., Mathys K. Coach: De Almeida L. ■ **LDA**

U14 Saintibasket – La Chaux-de-Fonds	62-69
U12 Saintibasket – Union 2.....	27-40
U12 Saintibasket – Union 4.....	52-45

Réclame

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4 | 2608 Courtelary | www.bechtel-imprimerie.ch

La Feuille d'Avis
du District de Courtelary

032 944 18 18 | info@bechtel-imprimerie.ch

032 944 17 56 | fac@bechtel-imprimerie.ch

Agenda

VENDREDI 17 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Atelier chorégraphique avec A. Dieng, 18-20h, CIP, Tramelan
- *Les Habits-tueurs*, pièce de théâtre conçue de A à Z par les étudiants du ceff, CCL, Saint-Imier, 19h30

SAMEDI 18 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Portes ouvertes Espace Découverte Mont-Soleil, de 10h-16h
- Spectacle de Pierre Aucaigne, Auberge de Bellelay, 21h

DIMANCHE 19 MAI

- Foire de printemps, Corgémont
- Portes ouvertes Espace Découverte Mont-Soleil, de 10h-16h

MERCREDI 22 MAI

- Atelier chorégraphique avec A. Dieng, 18-20h, CIP, Tramelan

SAMEDI 25 MAI

- Vide-grenier, Sonvilier
- Concert de printemps de la Filarmonica La Concordia, centre communal, Péry, 20h

DIMANCHE 26 MAI

- CIP-Solidaire, une journée pour partager, 10h-16h, CIP, Tramelan

MARDI 28 MAI

- Balade et dégustation de vin organisés par AABA, r.d.v. place du village Orvin, 13h30, inscription obligatoire

MERCREDI 29 MAI

- Des livres et nous, club de lecture, CIP, Tramelan, 17h-18h

JEUDI 30 MAI

- Balade botanique, organisée par AABA et A-Hike. R.d.v. gare de Péry, 9h45. Inscription obligatoire

VENDREDI 31 MAI

- Fête des voisins, Saint-Imier, dès 18h

SAMEDI 1^{ER} JUIN

- Vide-grenier et brocante, halle des fêtes aux Ecovots, Plagne, de 9h-15h
- Imériennes, Saint-Imier, de 9h à 23h30

DIMANCHE 2 JUIN

- Concert de la Fanfare Montagnarde, halle cantine, Plagne, dès 11h

MERCREDI 5 JUIN

- Né pour lire, CIP, Tramelan, 9h30
- Conférence de Jean-Marc Soldati, Auberge de Bellelay, 20h45

JEUDI 6 JUIN

- Soirée de scrabble, CIP, Tramelan, 18h45

SAMEDI 8 JUIN

- Soirée mauricienne, Auberge de Bellelay, 19h

EXPOSITIONS

- Exposition de peintures de Jean Pierre Béguelin, CIP, Tramelan, jusqu'au 18 mai. Lu-ve de 8h à 20h, sa et di de 15h à 18h
- Exposition de sculptures et œuvres numériques de Monique et Aurélie Itten, Quai29, Sonceboz, jusqu'au 24 mai
- Expo collective, *Format carte postale*, CCL, Saint-Imier, jusqu'au 26 mai, me-ve de 14h-18h, sa-di de 14h-17h
- Exposition de peignes d'Afrique et du monde, CIP, Tramelan, jusqu'au 27 mai, lu-sa de 13h à 18, di de 10h à 16h
- Exposition de photographie, un refuge-AfganBox, CIP, Tramelan, du 20 au 27 mai, lu-sa de 13h à 18, di de 10h à 16h

- Exposition De Si-De La, photos de Claude Flückiger, Espace noir, Saint-Imier, jusqu'au 31 mai
- Exposition de dessins, lithographies du dessinateur Francisque Poulbot, La Roseraie, Saint-Imier, 7 jour sur 7

Communes

Pour les horaires particuliers (fin d'année, vacances), veuillez vous référer aux avis ou aux sites internet.

AGENCE AVS

■ **DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 0153, avs@pery-laheutte.ch.

ADMINISTRATIONS

■ **CORGÉMONT** Lundi: 8h30-11h30 et 17h-18h, mardi-jeudi: 8h30-11h30 et 16h-17h, vendredi: 8h30-11h30, Grand-Rue 15, 2606 Corgémont, 032 488 10 30, admin@corgemont.ch, www.corgemont.ch. ■ **CORMORET** Lundi: 15h-18h, mercredi: 14h30-16h30, jeudi: 9h30-12h, Vieille-Route 1, 2612 Cormoret, administration: 032 944 15 13, mairie: 032 944 20 71, voyer: 079 381 68 60, contact@cormoret.ch, www.cormoret.ch. ■ **CORTÉBERT** Lundi et mardi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 16h-18h, rue du Collège 3, 2607 Cortébert, 032 489 10 67, fax: 032 489 19 27, admin@cortebert.ch, www.cortebert.ch. ■ **COURTELARY** Lundi-jeudi: 7h30-11h45 (après-midis sur rendez-vous préalable), Grand-Rue 58, 2608 Courtelary, 032 944 16 01, admin@courtelary.ch, www.courtelary.ch. ■ **LA FERRIÈRE** Lundi: 16h-18h, mercredi et jeudi: 10h-12h; permanence téléphonique: lundi et jeudi: 9h-12h et 14h-17h, mercredi et vendredi: 9h-12h, , rue des Trois-Cantons 20, 2333 La Ferrière, 032 961 12 77, secrétariat: info@lafaferriere.ch, finances: commune@lafaferriere.ch, www.lafaferriere.ch. ■ **MONT-TRAMELAN** Lundi: 16h-18h, Métairie des Princes 13, 2723 Mont-Tramelan, 032 487 62 53, info@mont-tramelan.ch. ■ **ORVIN** Lundi: 16h-18h (permanence maire: 17h30-18h30), mercredi: 10h30-12h, vendredi: 10h30-12h, La Charrière 6, 2534 Orvin, 032 358 01 80, administration@orvin.ch, www.orvin.ch. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 8h30-12h et 14h-18h, mardi-jeudi: 8h30-12h, Grand-Rue 54, 2603 Péry-La Heutte, 032 485 01 50, commune@pery-laheutte.ch, www.pery-laheutte.ch. ■ **RENAN** Lundi: 8h-12h et 13h30-18h30, mardi-vendredi: 8h-12h, rue du Collège 5, 2616 Renan, 032 962 65 00, fax: 032 962 65 05, info@renan.ch, admin@renan.ch, www.renan.ch. ■ **ROMONT** Mercredi: 11h-13h et 16h-18h, route Principale 1, 2538 Romont, 032 377 17 07, info@romont-jb.ch, www.romont-jb.ch. ■ **SAINT-IMIER** Lundi et mercredi: 9h-11h30 et 14h-17h, mardi: 14h-17h, jeudi: 14h-18h, vendredi: 9h-11h30 et 14h-16h, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, CP 301, 032 942 44 24, info@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch. ■ **SAUGE** Mardi et jeudi: 15h-17h, Haut du Village 8, 2536 Plagne, 032 358 20 25, fax: 032 358 20 26, info@sauge-jb.ch, www.sauge-jb.ch. ■ **SONCEBOZ-SOMBEVAL** Lundi: 8h-12h et 16h-18h, mardi, mercredi et jeudi: 8h-12h et 16h-17h30, vendredi: 8h-12h, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47, 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01, secretariat@sonceboz.ch, www.sonceboz.ch. ■ **SONVILIER** Mardi et mercredi: 8h-12h, jeudi: 8h-12h et 13h30-17h30, permanence téléphonique: lundi, mardi, mercredi: 10h-12h, jeudi: 10h-12h et 13h30-15h30, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier, 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73, administration@sonvilier.ch, www.sonvilier.ch. Crèche *Les Razmokets*: 032 940 14 86. Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66. Ecole de Mont-Soleil *Aux Pruats*: 032 961 15 49. ■ **TRAMELAN** Lundi-mardi: 9h-11h45 et 14h-16h45, mercredi: 14h-16h45, jeudi: 9h-11h45 et 14h-18h, vendredi: 9h-11h45 et 14h-16h, Hôtel de

Ville, 2720 Tramelan, 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80, www.tramelan.ch. ■ **VILLERET** Lundi-jeudi: 9h-12h, rue Principale 24, 2613 Villeret, 032 941 23 31, admin@villeret.ch, www.villeret.ch.

Loisirs

BIBLIOBUS UPJ

■ **CORGÉMONT** Mardi 4 juin: 15h15-17h, gare. ■ **FRINVILLIER** Mardi 21 mai: 16h15-17h, entrée du village. ■ **LA FERRIÈRE** Samedi 8 juin: 9h45-11h45, commune. ■ **ORVIN** Mardi 21 mai: 17h45-19h30, centre du village. ■ **PLAGNE** Vendredi 24 mai: 17h30-19h15, ancienne école primaire. ■ **ROMONT** Vendredi 24 mai: 16h-17h, entrée du village. ■ **SONCEBOZ** Mardi 28 mai: 16h30-19h30, commune. ■ **VAUFFELIN** Vendredi 24 mai: 14h30-15h30, place du village. www.bibliobus.ch.

BIBLIOTHÈQUES, LUDOTHÈQUE ET MÉDIATHÈQUES

■ **CORMORET Bibliothèque** Mardi: 17h-18h30, collège, 2612 Cormoret. ■ **CORTÉBERT Bibliothèque** Mercredi: 13h30-14h et 19h30-20h, école, rez-de-chaussée, 2607 Cortébert. ■ **COURTELARY Bibliothèque** Lundi: 15h-17h30, mardi: 17h-19h, jeudi: 15h-16h30, vendredi: 9h30-10h30, collège, 2608 Courtelary. ■ **PÉRY-LA HEUTTE Bibliothèque** Mardi: 15h15-17h15, jeudi: 17h-19h, collège, 2603 Péry-La Heutte. ■ **SAINT-IMIER Bibliothèque régionale** Mercredi: 14h-18h, jeudi: 9h-18h, vendredi: 9h à 19h. Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 51 41, bibliotheque@saint-imier.ch, www.saint-imier.ch/bibliothèque, catalogue en ligne: nouveautés. **Ludothèque** Mercredi et vendredi: 15h-18h, rue du Marché 6, 2610 Saint-Imier, info@ludothequesaintimier.ch, 077 456 82 00, www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque. ■ **SONVILIER Bibliothèque** Lundi: 17h30-19h30, mercredi: 16h-18h, collège, 2615 Sonvilier. ■ **TRAMELAN Médiathèque du Centre interrégional de perfectionnement (CIP)** 1^{er} samedi du mois: 9h-12h, lundi-vendredi: 13h-18h, mercredi: 13h-20h, chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan, 032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch, cip-tramelan.ch. ■ **VILLERET Bibliothèque** Mardi: 9h-10h et 15h-18h, jeudi: 18h15-19h, rue principale 20, 2613 Villeret.

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

■ **LA TANNE Archives et Bibliothèque de la Conférence Mennonite Suisse** Visite guidée sur demande (15 francs par personne), chapelle du Jean Gui, Jean-Gui 53, 2720 Corgémont, 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)** Sur rendez-vous, en principe, lundi et mercredi: 9h-17h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 45, cejare@cejare.ch, www.cejare.ch. **Mémoires d'Ici** Lundi et jeudi: 14h-18h, rue du Midi 6, 2610 Saint-Imier, 032 941 55 55, contact@m-ici.ch, www.m-ici.ch.

CHOCOLATERIES

■ **COURTELARY Chez Camille Bloch** Parcoures Découverte: mardi-dimanche 9h30-18h (dernière entrée à 16h30). Le Shop et Le Bistrot: mardi-dimanche 9h30-18h. La place de jeux: mardi-dimanche 9h30-18h. Grand-Rue 21, 2608 Courtelary, 032 945 13 13, welcome@chez-camillebloch.ch, www.chezcamillebloch.ch. **Christophe Chocolatier** Lundi-vendredi: 8h30-12h30 et 14h-18h30, samedi: 8h-16h, dimanche: 10h-12h. Grand-Rue 48, 2608 Courtelary, 032 944 30 68, info@christophe-chocolatier.ch, www.christophe-chocolatier.ch.

GYMNASTIQUE

■ **CORGÉMONT** Gym Seniors: mercredi, dames 9h-10h, messieurs 10h-11h, mixtes 14h-15h, halle de La Combe, 2606 Corgémont, 079 105 40 34 (Danielle Beraldo). ■ **CORMORET** Gym des aînés Bel Automne: mardi 9h-10h15, salle de gym, 2612 Cormoret, 032 944 18 02 (Fifi). Gym-parents: mercredi 10h-11h, salle de gym, 2612 Cormoret, 079 713 01 84 (Catherine Huguélet). ■ **COURTELARY** Gym dames: lundi 19h30-20h30, salle de gym, 2608 Courtelary. Volley dames: mercredi 20h-22h, salle de gym, 2608 Courtelary, feminasportsfsc@gmail.com. Gym des aînés: mercredi 14h-15h, 032 944 18 02, salle de gym, 2608 Courtelary. ■ **ORVIN** Lundi: 16h30, halle, 2534 Orvin. ■ **PÉRY-LA HEUTTE** Lundi: 14h15, halle de Péry, 2603 Péry-La Heutte. Fit Challenge: samedi ou dimanche (variable): 11h-12h, place rouge, 2603 Péry-La Heutte, 079 580 79 16, gratuit. ■ **PLAGNE** Lundi: 19h45 (sauf vacances scolaires), centre communal, 2536 Plagne. ■ **SONCEBOZ** Ladyfit (femmes): mardi 19h30-20h30, halle de gym, 2605 Sonceboz, ladyfit-sonceboz@gmail.com, 60 francs/an, étudiantes 30 francs/an. ■ **VILLERET** Gym des aînés: lundi 17h-18h, halle de gym, 2613 Villeret.

JEUNESSE

■ **PÉRY-LA HEUTTE Centre Animation jeunesse (CAJ)** Mercredi: 13h-19h, jeudi: 13h30-18h, vendredi: 15h-21h, centre communal, rue du Collège 10, 2603 Péry, 079 137 65 41, www.pery-laheutte.ch ■ **SAINT-IMIER Espace Jeunesse Erguël** Mardi: 16h-18h, accompagnement projet individuel ou de groupe jeunes de 10 à 20 ans. Mercredi: 14h-18h, animations (voir programme sur le site internet). Deux mercredis par mois: 13h30-17h, animations pour enfants de la 2^e à 5^e Harmos, dans les locaux de la Maison d'ici et d'ailleurs, rue de La Chapelle 2, 2610 Saint-Imier, 2 francs par enfant (dates sur le site internet et réseaux sociaux). Jeudi: 15h15-18h30, animations (voir programme sur le site internet). Vendredi: 15h15-21h30, animations et un repas communautaire par mois (voir programme sur le site internet). Jeunes dès la 6^e Harmos jusqu'à 20 ans qui sont domiciliés à Renan, Sonvilier, Villeret, Cormoret, Courtelary et Saint-Imier. Rue d'la Zouc 1, 2610 Saint-Imier, 032 940 12 17, ☎ 077 481 71 34, espacejeunesse@saint-imier.ch, ⓘ espacejeunesse.derguel, 📍 espacejeunesseerguel, 📍 Espace Jeunesse D'Erguel eje_2610. ■ **TRAMELAN Action Jeunesse Régionale (AJR)** Jeudi: 16h-18h, vendredi: 17h-21h, rue du Pont 20, 2720 Tramelan.

MUSÉES

■ **ORVIN Maison des Sarraains** Ouvert sur demande, entrée libre, au cœur du village, 2534 Orvin, 032 358 18 35, 032 358 17 27, erwin-lechot@bluewin.ch. ■ **SAINT-IMIER Musée Longines** Lundi-vendredi: 9h-12h et 14h-17h, réservation recommandée, Les Longines 8, 2610 Saint-Imier, 032 942 54 25, www.longines.com/fr-ch/universe/museum. **Musée de Saint-Imier** rue Saint-Martin 8, 2610 Saint-Imier, 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch, www.musee-de-saint-imier.ch.

PISCINES

■ **SAINT-IMIER Piscine d'Erguël** Ouverture le 25 mai, fermeture mi-septembre, sur le Pont 24, 2610 Saint-Imier, 032 941 28 42 (contact principal: commune de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, 032 942 44 56, info@saint-imier.ch, saint-imier.ch). ■ **SAINT-IMIER Piscine couverte** Fermée jusqu'à nouvel avis, elle reste accessible pour les écoles avec son bassin de 16 mètres de longueur sur 5 mètres de large, Beau Site 1, 2610 Saint-Imier. ■ **TRAMELAN Piscine du Château** Ouverture le 25 mai, lundi-dimanche: 9h-20h (19h dès le 21 août), fermeture le 16 septembre, Chemin du Château 30, 2720 Tramelan, caisse et réservation écoles: 032 487 59 50, buvette: lundi-jeudi et dimanche: 9h-23h30, vendredi-samedi: 9h-00h30, 032 487 59 26.

MARCHE, RANDONNÉE

■ **COURTELARY Ski club** Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer! Gardiennage: 18 et 19 mai assurés par Quentin et Jean-Pierre Etique.

Services

CARTONS DU CŒUR

■ **JURA BERNOIS** Mercredi: 8h30-11h30, 079 656 36 00, dates de fermeture sur www.cartons-du-coeur-jb.ch.

NEZ ROUGE

■ **SUISSE** 0800 802 208, www.nezrouge.ch.

TABLE COUVRE-TOI

■ **SAINT-IMIER** Mardi: 10h-10h45, 032 942 44 94, www.tischlein.ch.

Urgences

Ambulance 144

Centre antipoison 145

Feu 118

Police 117

DENTISTE DE GARDE

■ **JURA BERNOIS** 032 466 34 34.

DÉPANNAGE

■ **DISTRICT DE COURTELARY** 032 489 28 28 (centrale). **Touring Club Suisse (TCS)** 0800 140 140.

HÔPITAUX

■ **Hôpital du Jura bernois** Moutier: 032 494 39 43, Saint-Imier: 032 942 24 22, www.hjbe.ch.

MÉDECINS DE GARDE

■ **DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE** 24 heures sur 24, 032 941 37 37. ■ **ORVIN, SAUGE ET ROMONT** 24 heures sur 24: 0900 900 024, www.cabinetdurgencesbienne.ch. ■ **TRAMELAN** 0900 93 55 55, en semaine: 18h-8h, samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24.

PHARMACIES DE GARDE

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée. ■ **SAINT-IMIER** Du 17 au 23 mai: pharmacieplus du vallon, 032 942 86 86. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h15-19h45. ■ **TRAMELAN** Du 17 au 23 mai: pharmacieplus Schneeberger, 032 487 42 48. Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 18h30-18h45.

PSYCHIATRIE

■ **RÉGION BIENNOISE** Service pour personnes en détresse, les proches et les médecins, 0848 000 660, 24 heures sur 24 tous les jours de l'année.

SERVICES FUNÉBRES (PERMANENCE)

■ **VALLÉE DE TAVANNES Par8** 0848 77 88 88. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Paroisses réformées de l'Erguël** 0800 225 500.

SOINS À DOMICILE

■ **BAS-VALLON Service d'aide et de soins à domicile** route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte, 032 358 53 53, téléphone national 0842 80 40 20, secretariat@sasdbasval-lon.ch, www.sasdbasvallon.ch. ■ **VALLON DE SAINT-IMIER Service d'aide et de maintien à domicile, soins en diabétologie** chemin des Pâturages 2, 2612 Cormoret, 079 439 28 95, samaidd@bluewin.ch, www.samaidd.com. **Service d'aide et de soins à domicile** rue de Jonchères 60, 2610 Saint-Imier, 032 941 31 33, info@sasdoval.ch, www.sasdoval.ch.

Pour vous démarquer en un

clin d'œil

Agence de communication

Graphisme / Site web / Campagne publicitaire / Création de stand / www.clin-d-oeil.net

Impressum

Journal d'annonces et d'information, 12500 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. **Editeur:** Imprimerie Bechtel SA, Bellevue 4, 2608 Courtelary. **Heures d'ouverture:** lundi-jeudi: 7h30-12h et 13h30-17h, vendredi: 7h30-12h. **L'équipe** Rédacteur en chef: Stéphane Bechtel. Mise en pages: Coraline Bolle (responsable), Claude Sansonnens, Nathalie Rose, Maéva Lauber (apprentissage). Correction et facturation: Nicole Loriot. Publicité: Franziska Bechtel. Impression: Druckzentrum Bern. Distribution: La Poste.

Contact: 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtels-imprimerie.ch. **Tarifs:** rédactionnel: voir charte éditoriale (QR-code ci-dessus), annonces: www.bechtels-imprimerie.ch/tarifs/, abonnement annuel: 99 francs (TVA comprise). **Délais de remise des publications:** sport, paroisses, divertissement et utile: lundi soir. *Feuille Officielle du District de Courtelary:* mardi 12h. Rédactionnel et annonces: mercredi 9h. Adieux: mercredi 9h ou sur demande.

TEAM VALLON

Importante victoire des juniors A en Youth League

Gros déplacement, dimanche passé, pour les juniors A jusqu'à Frutigen. Pour ce match disputé dans une très belle région, la donnée pour les visiteurs était claire : il fallait vraiment prendre les 3 points face à cette équipe oberlandaise située juste devant le Team Vallon au classement.

Un objectif que les juniors A ont atteint en s'imposant 3-2. Tout a bien commencé, en première mi-temps, avec l'ouverture du score par le latéral Keeven. Mis à part cela, pas grand-chose à se mettre sous la dent, d'un côté comme de l'autre.

Dès la reprise de la 2^e période, après 2 minutes de jeu, le FC Frutigen égalise sur un malentendu entre la défense et le gardien. Suite à une belle offensive, les A doublent la mise par Brayan. Mais l'avantage est de courte durée et les juniors locaux reviennent une nouvelle fois à la marque sur un cadeau du gardien du Team Vallon. L'équipe du coach Raphaël Bovy remet l'ouvrage sur le métier pour aller chercher les 3 points convoités et c'est à la 84^e minute que Kenan trouve le chemin des filets. Une victoire importante pour le maintien en Youth League. Bravo à toute l'équipe.

Juniors B1

Lors de la réception du Groupement des 2 Thielles, les juniors B1 connaissent un bon début de match, se créant quelques occasions. Malheureusement, les week-ends se suivent et se ressemblent. Pas de réussite ou manque de concentration ? A travailler encore et encore. Les juniors neuchâtelois ouvrent le score sur une de leurs seules occasions, mais les locaux égalisent dans la foulée.

En 2^e période, ils prennent l'avantage à 2 reprises, mais l'adversaire du jour les rejoint chaque fois pour un match nul 3-3 qui résonne comme une défaite. Rendez-vous est pris, dimanche, contre la même formation pour la finale de la Coupe neuchâteloise.



Les juniors A du Team Vallon après leur victoire à Frutigen

Juniors C1

A Saint-Imier, face au FC Peseux, les juniors C1 ont essuyé une lourde défaite. Après 20 très bonnes minutes et 3 occasions nettes, c'est contre le cours du jeu que Peseux marque sur un exploit individuel de leur numéro 17, un joueur juste incroyable (grand, habile, hyper physique... la

classe en dessus). Ce but a rendu l'équipe locale nerveuse et, dès ce moment, les joueurs locaux ont commencé de jouer dans l'urgence, comme s'il restait 5 minutes de jeu et qu'il fallait égaliser de suite.

Précipitation, approximation et inévitablement erreurs ! Ils encaissent ainsi deux buts supplémentaires

et c'est 0-3 à la mi-temps. Décidé de gagner la 2^e mi-temps sans se préoccuper du score, le Team Vallon entame cette seconde période le couteau entre les dents.

Les joueurs se créent deux bonnes actions, mais ... c'est 0-4 sur un cadeau ! Cette quatrième réussite neuchâteloise assomme les jeunes Valloniers qui

terminent la rencontre en spectateurs admiratifs (!) d'une équipe de Peseux qui remporte une victoire méritée 8-0.

Juniors D Freuler

En milieu de semaine passée, les juniors D Freuler se sont rendus en terres jurassiennes pour y affronter les SR Delémont. Sous un soleil radieux, les Valloniers débutaient le match pied au plancher, puisqu'après 25 minutes de jeu, le score était de 2-0. Même 3-0 jusqu'au milieu du match. Puis, pour une raison inexplicable, les joueurs du Team Vallon ne montraient quasiment plus rien ou presque. De ce fait, Delémont est revenu alors dans la partie en étant beaucoup plus volontaire, ambitieux, désireux de gagner le match. Les D Freuler, eux, ont résisté tant bien que mal et sont finalement parvenus à sortir vainqueurs de cette confrontation 3-2.

En résumé, 3 points de plus dans l'escarcelle. Bravo à tous.

JML

JD SR Delémont – TV Freuler.....	2-3
JC1 TV – Peseux	0-8
JB1 TV – Grpm des 2 Thielles.....	3-3
JA Frutigen – TV	2-3

SAMEDI 18 MAI

- JF 9h, Corgémont: tournoi AFBJ (TV Suze Bleu, TV Suze Noir, TV Sow)
- JE Delémont: tournoi AFBJ (TV Rodriguez, TV Sommer)
- JE Develier: tournoi AFBJ (TV Schär)
- JF 11h 30, Corgémont: tournoi AFBJ (TV Suze Blanc)
- JE 14h, Corgémont: tournoi AFBJ (TV Zuber)

FOOTBALL CLUB ERGUËL

Les deux équipes ont sombré le week-end dernier

Les deux formations du vallon ont été sèchement battues, mais dans des rencontres aux données différentes, aux prestations également. Ce sont donc des visages bas qui caractérisaient joueurs et dirigeants aux sortirent des vestiaires.



Erguël II et Elvis Martinez n'ont pas eu de réussite face à Etoile-Sporting



Le portier Armond Fetahu n'a pas toujours bien été protégé par les siens à Prishtina Bern

Dans le détail, la première équipe qui se déplaçait chez le leader, le FC Phristia Bern, avait pour ambition de déranger une formation qui forcément a déjà le regard tourné vers la ligue supérieure. Mais les intentions des Imériens ont vite tourné court. En un peu plus de dix minutes, les filets du portier Armond Fetahu avaient déjà tremblé à deux reprises. Une fois

encore l'histoire se répète du côté d'Erguël, qui foire ses entames de matchs, ce qui ne permet pas d'occasionner une autre issue qu'un revers avec le mental fragile du moment. Cela dit, on a vu des mouvements intéressants en deuxième mi-temps, mais qui n'ont pas abouti. Si le score s'est creusé en toute fin de rencontre, c'est que la sanction devenait inéluctable.

Besa Bienne attendu à Fin-des-Fourches

Ce samedi, c'est donc le second du classement qui est attendu en Erguël où là encore la tâche sera ardue pour les jaunes et noirs. Il ne reste plus qu'à espérer que les Dieux du football donnent les ressources morales et physiques à la troupe à Joao Doutaz pour qu'elle ne sombre pas.

Il reste quinze points en jeu et onze de retard, pas besoin d'être grand clerc pour comprendre ce qu'il reste à faire pour au moins pouvoir garder la tête haute.

Place à la Coupe suisse mercredi prochain

En accueillant La Tour Le Pâquier dans le cadre du 2^e tour qualificatif, le FC Erguël a l'occasion de mettre un peu de baume sur ses plaies. Les Fribourgeois sont dans la même situation que les Erguéliens. Au premier tour, on se souvient de la qualification des jaunes et noirs face à Stade-Payerne (3-1) qui est deuxième de son groupe. Toutes les étoiles semblaient alors bien alignées pour la formation du Grand Chasseral. Depuis, les éléments se sont considérablement déréglés. L'esprit de la coupe sera-t-il présent ce mercredi 22 mai à Fin-des-Fourches.

La seconde s'est pris les pieds dans les tapis

C'est certainement en première mi-temps que Erguël II et Elvis Martinez ont loupé le coche. Largement dominateurs, ils ont pourtant dû concéder deux buts à leur adversaire qui comptait dix points de moins au classement. Les Chaux-de-Fonniers ont fait preuve d'un grand réalisme pour s'imposer en exploitant

tout ou partie de leurs occasions de but. En face, rien n'a vraiment bien fonctionné, la formation locale n'est pas parvenue à régler son viseur. Il faut attendre un pénalty à la 84^e minute pour voir Riadh Salemkour sauver l'honneur. La réaction était trop tardive pour espérer plus.

GDE

2 ^e inter Prishtina Bern – Erguël I	5-0
3 ^e I. Erguël II – Etoile-Sporting	1-4
Sen. Erguël – La Courtine	3-5

SAMEDI 18 MAI

2^e inter 17h: Erguël I – Besa Bienne

MERCREDI 22 MAI

2^e inter 20h: Erguël I – La Tour / Le Paquier (Coupe suisse)
3^e I. 20h 15 Erguël II – Saint-Blaise

Allez consulter le site du FC Erguël sous fcerguel.ch

Délai sport

Lundi soir
fac@bechtel-imprimerie.ch

TENNIS CORTÉBERT-COURTELARY

Deux premiers tours difficiles



Malgré la défaite du premier tour, l'équipe séniore n'a pas perdu son sourire. De gauche à droite: Suzy Bloch, Pia Prêtre, Agnès Bersier et Laurence Fleury, photo: LDD

La saison de tennis a véritablement été lancée avec les interclubs qui ont débuté le week-end des 3 et 4 mai. Lors de ce premier tour, Suzy Bloch était la capitaine du jour de l'équipe dames séniore en déplacement à Bâle. Au terme de la rencontre, elle n'a pu que constater la nette supériorité des adversaires. Récolter ne serait-ce

qu'un point, aurait tenu du miracle. En fait, les joueuses de simples du Basler LTC classées R4 et R5 devraient militer dans une ligue supérieure. Pour parler tennis, en s'inclinant par un honorable 6-3/6-4, seule Laurence Fleury (R7) est parvenue à tenir tête à son adversaire (R4). L'après-match avec les sympathiques dames du



Un parasol c'est aussi utile lorsqu'il pleut... L'équipe jeunes séniore de dimanche dernier avec de gauche à droite Laurence Fleury, Mégane Cossavella, Martine Cossavella, Audrey Challandes et Mireille Schmidlin, photo: LDD

Basler LTC a mis du baume au cœur aux joueuses du TCC. Pour les cinq équipes du Tennis Cortébert-Courtelary engagées dans ce premier tour, les débuts ont été difficiles. Le meilleur résultat a été obtenu par les dames jeunes séniore qui ont partagé l'enjeu, 3-3, à Olten. Dans le derby opposant les hommes séniors

du TCC à ceux de Malleray-Bévilard, seuls 2 points ont été récoltés sur les 7 mis en jeu. Dimanche dernier, 4 des 5 équipes étaient engagées. Malheureusement, ce second tour a été un bis repetita du premier sans aucune victoire à la clé. Contre Worbenbad, le 6-0 ne correspond pas à la réalité du terrain, car les

dames actives ont été proches d'obtenir une, voire deux victoires. Dimanche, les Dieux du tennis n'étaient pas avec les joueuses du TCC. Léane Schmidlin en simple puis en double avec sa partenaire Lucie Wyder s'est inclinée à deux reprises en 3 sets. L'accueil des agréables Seelandaises a vite fait oublier le score. C'est avec un contingent réduit que les dames jeunes séniore ont reçu leurs homologues d'Ittigen. Laurence Fleury en simple comme en double avec Audrey Challandes est parvenue à tirer son épingle du jeu avec deux victoires. Martine Cossavella a été toute proche d'apporter un troisième point puisqu'elle s'est inclinée par 5-7 dans le troisième set après plus de 3 heures de haute lutte. Au terme de ce dimanche de fête des Mères, Elodie Gardès, la cheffe du TCC, a concocté un succulent repas pour les joueuses. Après 9 rencontres interclubs, les équipes du TCC sont toujours sevrées de victoire. Ce début de saison est vraiment difficile et la suite ne pourra être que meilleure. ■ AM

Dames actives 2L: Worbenbad – TCC.....6-2
Dames jeunes séniore 2L: TCC – Ittigen ...2-4
Dames séniore 2L: Bally Schönen. – TCC...5-1
Messieurs séniors 2L: TC Tela – TCC5-2

CLUB DES PATINEURS DE SAINT-IMIER

La prochaine saison se prépare déjà



De gauche à droite, derrière: Elisa, Caly, Mya, Lili, Anaé. Devant: Camille, Jade, Mailys

La glace s'est figée sur une note et succès le 22 mars dernier, marquant ainsi la fin de la saison 2023-2024 lors d'un gala époustouflant. Cependant, pour les passionnées de patinage, l'après-saison est loin d'être une période de repos. En effet, dès les premiers jours de l'entre-saison, la patinoire du Centre de loisirs de Saignelégier est devenue leur nouveau lieu de rendez-vous. Malheureusement, toute bonne chose a une fin, et le 5 mai a marqué la fermeture de la patinoire à Saignelégier. Mais l'esprit combatif de certaines patineuses ne faiblit pas pour autant. Elles ont trouvé refuge à Porrentruy et à Fleurier, où elles continuent de perfectionner leur art démontrant ainsi leur détermination

à garder le rythme et à se préparer pour la saison à venir. L'expression *pas de repos pour les braves* semble être la devise de ces jeunes athlètes. En effet, l'entraînement quasi quotidien est devenu une habitude, une nécessité pour rester au sommet de leur forme. Et, cette détermination ne connaît pas de frontières puisque depuis le 30 juin, et ce pour trois semaines, les filles participeront à un camp intensif à Briançon (France). Une immersion totale dans leur passion, pour affiner leurs compétences et renforcer leur esprit d'équipe. Après cette période intense, une semaine de repos bien méritée les attend, avant de reprendre le chemin des patinoires, cette fois-ci à Leysin. Un programme chargé, certes, mais ces jeunes filles ne

reculent devant aucun défi. Un grand bravo s'impose donc à ses patineuses qui ne lâchent rien, qui répondent présentes à chaque entraînement avec le sourire et un enthousiasme débordant. Leur dévouement et leur passion sont une source d'inspiration pour toute la communauté, et nous leur souhaitons le meilleur pour la saison à venir.

Mérites imériens
La reconnaissance des Mérites imériens est un moment fort dans la vie d'un athlète, et mardi dernier, nos patineuses ont été mises à l'honneur lors d'une jolie cérémonie. Sept membres du club ont été récompensés pour leurs performances remarquables au cours de la saison écoulée. Le club des patineurs de Saint-Imier a instauré des critères pour cette distinction, récompensant ceux qui ont réalisé au moins trois podiums lors des compétitions de la saison ou qui ont fièrement représenté le club au Championnat Suisse. Sans plus attendre, voici les lauréates:
Lili Golay, 3 podiums en catégorie Bronze A; Caly Iannantuoni, participation au Championnat Suisse, catégorie Juvénile U13; Mya Iannantuoni, participation au Championnat Suisse, catégorie Juvénile U13; Camille Magri, 3 podiums en catégorie Interbronze A; Jade Magri, 3 podiums en catégorie Cuivre A; Elisa Marcuzzi, 4 podiums en catégorie Bronze BB; Anaé Schlupe, 3 podiums en catégorie Bronze BA.

Nous ne pouvons pas oublier de mentionner un autre membre émérite du club: Mailys Jacoulot, qui a été honorée pour ses différents podiums lors de la saison précédente 2022-2023. Ces 7 patineuses ont démontré un engagement inébranlable envers leur sport et ont porté haut les couleurs du club, tout au long de la saison 2023-2024. Nous les félicitons chaleureusement pour leurs remarquables réalisations. Ensemble, ces patineuses illustrent l'esprit de camaraderie qui caractérise notre communauté de patineurs. Nous sommes impatients de voir ce que la saison leur réserve.

■ FS

ORVIN

Tir fédéral en campagne

Stand de tir, Plagne, du 24 au 26 mai pour les sociétés du Bas-Vallon

Le tir fédéral en campagne est le plus grand festival de tir au monde. Pendant tout un week-end, l'une des traditions de tir les plus anciennes est célébrée au niveau national avec convivialité et sportivité. Un régal pour les tireurs et ceux qui aiment cette discipline. Le tir n'est pas soumis à l'obligation de la licence. Tous les tireurs qui atteignent leur 10^e année dans l'année en cours ont le droit d'y participer gratuitement, seules les armes d'ordonnance sont autorisées. Pour cette année, il se déroulera du 24 au 26 mai au stand de tir de la société de tir de Plagne pour le giron

du Bas-Vallon de Saint-Imier, cela concerne les sociétés d'Orvin, Péry, Plagne et la société des sdt et sof Romands de Bienne. Les horaires sont les suivants: vendredi 24 mai de 18 h à 19 h 30, samedi 25 mai de 15 h à 18 h, dimanche 26 mai de 9 h à 11 h 30. Tous les amateurs de cette discipline résidants dans les localités environnantes sont les bienvenus.

Tirs obligatoires Orvin
Les tirs obligatoires à Orvin pour les astreints auront lieu le mercredi 22 mai de 17 h à 20 h. ■ JCL

BOCCIA CLUB CORGÉMONT

Bonne participation au tournoi de boccia



Dans le cadre de La Suisse bouge, une vingtaine de personnes ont participé au tournoi. Un excellent souper a clôturé la journée. La bonne humeur était au rendez-vous

VOLLEYBALL CLUB LA SUZE

Du bronze lors des finales suisses juniors de volleyball

Qualifiée dans le carré final de sa catégorie, la jeune sélection des moins de 15 ans peut être très fière de son résultat



Derrière de gauche à droite: Maruska Verardo (assistante coach), Lisa Darbellay, Noémie Guyot, Luca Verardo (Head coach), Sarah Ben Moussa, Cilia Verardo (capitaine).
Devant de gauche à droite: Kim Zeller, Maya Seckler, Lounaë Schaerer, Lara Meylan, Myriam Guyot (assistance coach)

C'est une première dans l'histoire du volleyball du Jura bernois, qu'un club ou en l'occurrence qu'une collaboration entre le VBC La Suze et le VBC Tramelan, réussisse l'exploit de figurer sur le podium, à l'instar de clubs professionnels qui se partagent habituellement le dernier carré.

S'affichant sur la troisième marche derrière Pallavolo Lugano et le VBC Köniz, deux clubs professionnalisés, dont les ressources financières, logistiques et humaines n'ont absolument rien à voir avec l'amateurisme qui caractérise (encore?) le volleyball du Jura bernois, il aura fallu toute la motivation des joueuses et l'engagement

du staff de bénévoles pour déjouer tous les pronostics. Surprenantes par leur combativité défensive et leur intelligence dans le placement du ballon, les joueuses de la sélection des deux clubs, membres désormais de la structure Sport Grand Chasseral, ont été proches d'un exploit encore plus retentissant, celui d'accéder à la finale. En effet, ce n'est qu'en s'inclinant 23-25, 25-18, 22-25 et 23-25 après plus de 2 h de match, que les joueuses du Jura bernois se virent reléguées à jouer la petite finale contre Lucerne, qui s'était de son côté incliné contre le VBC Köniz en 1/2 finale. Engagées dans cette petite finale à bras le corps,

les protégées de Luca Verardo prirent rapidement l'ascendant sur son adversaire et menaient 2 sets à rien après 1 h de jeu. La fatigue se faisant de plus en plus sentir, l'équipe laissa toutefois filer le troisième set après avoir eu une balle de match... Survoltées, les Lucernoises revinrent dans la partie en alignant des points sur des attaques de plus en plus fortes. A l'issue du 4^e set perdu, après plus de 2 h 10 de match, les supporters ayant fait le déplacement jusqu'à Aarau ont donné la voix qu'il fallait pour prendre le rôle du 7^e joueur sur le terrain. La capitaine Cilia Verardo, rassemblant sa troupe autour d'un exploit à leur

portée et grâce à une force mentale et une débauche d'énergie exemplaires, l'équipe put comptabiliser les derniers points au tie-break sur de très bons services de Sarah Ben Moussa et de Noémie Guyot, hissant cette dernière sur le podium

■ MV

Résultat du match: 3-2 (25-20; 25-12; 24-26; 22-25; 15-9).
Contingent: Cilia Verardo (capitaine), Sarah Ben Moussa, Noémie Guyot, Lara Meylan, Kim Zeller, Maya Seckler, Lounaë Schaerer.
Staff: Luca Verardo (Head coach), Maruska Verardo et Myriam Guyot (Assistant coach)

PRO SENECTUTE

Tai Chi

Judis de 14 h 15 à 15 h 15 à La Chaux-de-Fonds
Inscription: 032 886 83 02.

Gymnastique

Sélection de cours de gym dans lesquels il reste encore des places: lundis de 9 h à 10 h à La Chaux-de-Fonds; mardis de 15 h 15 à 16 h 15 à Travers; jeudis de 17 h 30 à 18 h 30 à Hauterive. Inscription: 032 886 83 02.

Danse

Danse assise: jeudis de 14 h à 15 h à Diesse
Danser et bouger en musique tout en étant assis sur une chaise. Possible également en fauteuil roulant. Inscription: 032 886 83 86.

Randonnée

Jeudi 23 mai de 10 h 30 à 14 h, randonnée Le balcon de la Coudre
Rendez-vous à 10 h 35 à la gare de Neuchâtel. Temps de marche et dénivelé: environ 3 h et 290 m. Difficulté moyenne. Responsable et inscription: Gaëtan Membrez, 079 195 69 16. Pique-nique tiré du sac.

Jeudi 23 mai de 13 h 30 à 16 h 30, randonnée Forêt des Oiseaux
Rendez-vous à 13 h 30 à la gare de Tavannes. Temps de marche et dénivelé: environ 3 h et 150 m. Difficulté moyenne à difficile. Responsable et inscription: Nicole Bangerter, 079 640 11 06.

Mardi 28 mai, 11 h 40 à 17 h, randonnée Crête de Sommartel
Rendez-vous: 11 h 40 aux Ponts-de-Martel. Temps de marche et dénivelé environ 3 h 15 - 400 m. Difficulté moyenne à difficile. Responsable et inscription: Katharina Oppliger, 077 444 37 03.

Mardi 28 mai, 10 h 15 à 13 h 30, balade botanique à Chasseral
Rendez-vous: 10 h 15 sur le parking de l'hôtel du Chasseral. Durée: 2 h de marche tranquille à la découverte de la flore au sommet du Chasseral. Difficulté facile. Pique-nique tiré du sac ou possibilité de se restaurer à l'hôtel. Inscription au 032 886 83 86.

Jeudi 30 mai, 8 h 30 à 14 h 30, randonnée Sur les Crêtes neuchâteloises
Rendez-vous: 8 h 30 sur le parking de Frinwillier. En voiture jusqu'à Tête de Ran. Temps de marche et dénivelé: environ 4 h - 500 m. Pour très bons marcheurs. Responsable et inscription: Blaise Monard, 079 285 64 46.

Sortie à vélo

Mardi 21 mai de 13 h 30, sortie à vélo dans le Jura bernois
Plus d'informations quelques jours avant la sortie par email. Responsable Françoise Dokmak, 078 876 84 86 et Marco Griselli, 076 311 08 23.

■ PRO SENECTUTE

TENNIS CLUB TRAMELAN

Nouvelle équipe de 3^e ligue hommes actifs

Le TC Tramelan accueille en cette année 2024 une 6^e équipe d'interclub. La nouvelle équipe de 3^e ligue a donc joué sa première rencontre le samedi 4 mai. Comme adversaire, l'équipe de Aumont s'est rendue sur les courts extérieurs des Reussilles où elle s'est imposée 6-3. 2 matchs sur 6 de simple et 1 match sur 3 de double ont été gagnés par l'équipe tramelote de 3^e ligue. Malgré cette défaite, c'est une victoire pour les jeunes de cette équipe, car 6 jeunes sur 8 présents ont vécu leur première rencontre d'interclub de leur vie. Cette équipe est composée de 8 jeunes motivés venant de Tramelan et des alentours. Même si leur niveau ne leur permettra probablement pas d'atteindre la première place du classement, c'est avec une ambiance incroyable que la saison va se poursuivre. D'ailleurs pour leur deuxième rencontre qui a eu lieu le samedi 11 mai à Charmey, ils se rapprochent de leur première rencontre gagnée en s'inclinant sur le score serré de 4-5, dommage!

La nouvelle 3^e ligue de Tramelan donne rendez-vous à ses plus grands fans sur les courts des Reussilles le 26 mai prochain pour une magnifique

rencontre contre les premiers du groupe, le TC Mail.

Pour ce qui est des autres équipes du club, la première équipe qui évolue en 2L a remporté sa première rencontre 6-3 face à Aiglon 2 (Fribourg) le 4 mai et s'est inclinée ce week-end 3-6 contre le TC Val de Ruz. La deuxième équipe hommes actifs, fraîchement montée en 2L, tient sa première victoire dans cette ligue face à La Chaux-de-Fond sur le score de 5-4, mais s'est malheureusement inclinée sur le score difficile de 1-8 contre une équipe de très bons jeunes joueurs du TC Marin. En ce qui concerne les hommes 55+ 3L, ils s'imposent assez facilement lors de leurs deux rencontres, 4-2 face à Cudrefin et 6-0 contre Givisiez. Quant à notre équipe hommes 65+, elle termine le premier tour sur le score de 4-2 face à La Chaux-de-Fond et s'incline malheureusement 1-5 contre Worbenbad le week-end suivant. Et pour terminer, nos dames tiennent une belle victoire (5-1) le samedi 11 mai face à Büren malgré une défaite sur le score de 2-4 face à Derendingen-Zuchwil le week-end précédent. ■ ND



Vue aérienne des courts extérieurs du TC Tramelan où a évolué pour la première fois la nouvelle 3L du club

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*. Avis officiels de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan. Tirage: 12500 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary. Contact: Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 17 56, fac@bechtel-imprimerie.ch, www.bechtel-imprimerie.ch. **Délai de remise des publications:** mardi 12 h. **Tarifs:** 95 centimes le mm/colonne (65 mm) + TVA, annonces: 3 francs le mm/colonne (65 mm) + TVA, largeur maximale: 4 colonnes (290 mm).

District

SEGO - SYNDICAT POUR L'ÉPURATION
DES EAUX USÉES DE LA RÉGION DES GORGES



Assemblée des délégués

Conformément au règlement d'organisation du SEGO, les délégués sont convoqués à l'Assemblée des délégués qui aura lieu le:

mardi 25 juin 2024 à 18 h 30,
salle du conseil municipal,
Commune Péry-La Heutte

Ordre du jour

- Salutations et adoption de l'ordre du jour
- Lecture et acceptation du procès-verbal N° 2023 / 02 du 22 août 2023
- Rapport Fiduciaire Soresa – Autorité de surveillance exercice 2023
- Présentation et acceptation des comptes 2023
- Présentation et acceptation du budget 2025
- Information « N16 » et « Voie lente »
- Divers

Frinvillier, le 16 mai 2024

Au nom du Syndicat SEGO
Le Comité SEGO

SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS D'ERGUËL

Assemblée des délégués

Jeudi 27 juin 2024 à 19 h 30,
caserne des sapeurs-pompiers, Saint-Imier

Ordre du jour

- Salutations et appel
- Nomination des scrutateurs
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée des délégués du 29 novembre 2023
- Informations, affaires en cours
- Comptes 2023, présentation, rapport du vérificateur, acceptation
- Budget 2025, présentation, acceptation
- Remplacement du véhicule polyvalent (N° 44), stationné à La Ferrière, demande d'un crédit d'engagement de 135 000 francs TTC
- Divers

Saint-Imier, le 17 mai 2024

Le Conseil du syndicat
des sapeurs-pompiers d'Erguël

Réclame

Votre don facilite la vie de Marlène.

Aider rapproche

Fondation suisse en faveur de l'enfant infirme moteur cérébral

www.cerebral.ch

Compte postal: 80-48-4

SASDOVAL, SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
DU VALLON DE SAINT-IMIER

Assemblée générale

Mercredi 12 juin 2024 à 19 h 30,
salle du Conseil de ville,
rue des Jonchères 64, 2610 Saint-Imier

Ordre du jour

- Accueil
- Nomination des scrutateurs
- Compte-rendu de l'assemblée générale du 28 juin 2023
- Parole au vice-président
- Rapport annuel de la direction
- Réorganisation des périmètres Spitex
- Comptes 2023
 - rapport des comptes 2023
 - rapport de l'organe de révision 2023
 - approbation des comptes 2023 et décharge au comité
- Election de l'organe de révision
- Budget 2025
 - présentation du budget 2025
 - approbation du budget 2025
- Démissions/élections du comité
- Fixation des cotisations
- Divers

Pour information, le rapport d'activité, les comptes ainsi que le procès-verbal de l'assemblée générale 2023 sont disponibles sur notre site internet, à l'adresse suivante: sasdoval.ch/association.

Saint-Imier, le 17 mai 2024

SASDOVAL

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL

Assemblée ordinaire

Mardi 18 juin 2024 à 20 h
à la salle de paroisse de Péry

Ordre du jour

- Salutations
- Nomination des scrutateurs
- Méditation
- Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 28 novembre 2023
- Comptes de l'exercice 2023
 - présentation et approbation des comptes 2023
 - prendre connaissance du rapport succinct de l'organe de vérification des comptes (fiduciaire Soresa)
 - prendre connaissance du rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
- Synodes d'arrondissement / comptes rendus
- Informations:
 - des pasteur(e)s
 - des catéchètes professionnel(le)s
 - du conseil de paroisse
- Divers et imprévus

Péry, le 17 mai 2024

Au nom du Conseil de paroisse
Véronique Grosjean, présidente

Corgémont



Avis de construction
eBau 2024-7508

Requérante: Nancy Egger, Vieux-Chênes 5, 1700 Fribourg.
Auteur du projet: idem.
Emplacement: parcelle N° 715, au lieu-dit: *Les Oeuches* 8, commune de Corgémont.
Projet: réalisation d'une isolation périphérique, remplacement des fenêtres et des volets par des stores.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 16 juin 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC)

doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 17 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Avis de construction
Demande après coup
eBau 2024-8659

Requérants: Delphine et Christophe Magri, rue des Fléoles 3, 2606 Corgémont.
Auteur du projet: STUDIOV9, architecte MA HES SIA STUDIOV9, Dammweg 3, 2502 Biel/Bienne.
Emplacement: parcelle N° 1152, au lieu-dit: *rue des Fléoles* 3, commune de Corgémont.
Projet: modification du projet, les façades initialement prévues en briques visibles sont finalement faites en crépi minéral de teinte beige.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Zone: H2.
Dépôt public de la demande: avec plans, jusqu'au 16 juin 2024, au secrétariat municipal, où les oppositions ainsi que d'éventuelles demandes de compensation des charges (art. 30, 31 LC) doivent être adressées, par écrit et dûment motivées jusqu'à cette date inclusivement.

Corgémont, le 17 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Cormoret



Assemblée municipale

Lundi 17 juin 2024 à 20 h
à la salle polyvalente

Ordre du jour

- Informations et rapports des conseillers
- Discuter et approuver les comptes communaux 2023
- Divers et imprévus

Cormoret, le 17 mai 2024

La Commune

Cortébert



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 17 juin 2024 à 20 h
à la salle polyvalente de Cortébert

Ordre du jour

- Discuter et approuver les comptes municipaux 2023
- Discuter et approuver une dépense unique de 148 000 francs (moins contribution d'Alpinfra de 90 000 francs) relative à la remise en état des chemins et des berges suite aux inondations 2023
- Discuter et approuver le règlement relatif à l'école à journée continue
- Divers et imprévus

Durant les 30 jours avant l'assemblée municipale, le règlement mentionné au point 3 est déposé publiquement au secrétariat communal où il peut être consulté durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary et auprès de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT), Hauptstrasse 2, 2560 Nidau (point 3).

Les personnes qui souhaitent obtenir un aperçu des comptes 2023 peuvent le demander au secrétariat municipal ou le consulter sur le site internet de la commune (www.cortebert.ch).

Cortébert, le 17 mai 2024

Le Conseil municipal

Courtelary



Assemblée municipale ordinaire

Lundi 17 juin 2024 à 20 h
à la salle communale (centre communal)

Ordre du jour

- Procès-verbal de l'assemblée municipale ordinaire du 11 décembre 2023 (déposé au secrétariat municipal dès le 17 mai 2024)
- Comptes municipaux de l'exercice 2023:
 - approuver une attribution de 650 000 francs au financement spécial relatif aux bâtiments du patrimoine administratif
 - approuver les comptes de l'exercice 2023
- Discuter et approuver un crédit d'engagement de 60 000 francs pour une dépense périodique relative au projet de création d'une déchèterie intercommunale pour le Haut-Vallon de Saint-Imier (DIHVa)
- Prendre connaissance des décomptes finaux suivants:
 - implantation de conteneurs semi-enterrés
 - assainissement du ruisseau du Crêt du Sapelot
 - viabilisation de la rue du Tilleul
- Messages des autorités
- Divers

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 17 mai 2024

Le Conseil municipal

Mise à l'enquête de l'œuvre cadastrale, Courtelary lot 4

Les secteurs agricoles extensifs et forestiers du territoire communal de Courtelary ont fait l'objet d'un abornement et d'une nouvelle mensuration.

L'abornement, le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête

du 6 mai 2024 au 7 juin 2024

à l'administration communale de Courtelary, Grand-rue 58, 2608 Courtelary (loi cantonale sur la géoinformation [LCGéo], article 38).

Le lot ne comprend pas de mutation en cours au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Les mercredi 22 mai 2024, de 8 h 30 à 11 h 45, et jeudi 23 mai 2024, de 8 h 30 à 11 h 45, Jacques Giauque, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l'œuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information géographique du canton de Berne, ce qui confèrera sur le plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle [OMO], article 29).

Courtelary, le 29 avril 2024

Le Conseil municipal

Délai de remise des publications

Mardi 12 h fac@bechtel-imprimerie.ch

La Ferrière

PAROISSE RÉFORMÉE



Assemblée de paroisse ordinaire

Mercredi 19 juin 2024 à 20 h 15 à la cure

Ordre du jour

- 1. Méditation
- 2. Nomination des scrutateurs
- 3. Acception de l'ordre du jour
- 4. Procès-verbal de l'assemblée du 13 décembre 2023, approbation
- 5. Comptes 2023 et rapport des vérificatrices, présentation et approbation
- 6. Arrêté de compte pour le remplacement de la porte du garage de la cure
- 7. Déléguer à la fiduciaire diverses tâches liées au poste d'administratrice des finances et voter le montant nécessaire
- 8. Election de deux membres au conseil de paroisse (vacants)
- 9. Informations sur la vie paroissiale et du Syndicat des Paroisses de l'Erguël
- 10. Divers et imprévus

Des propositions de candidatures pour le point 8 peuvent être adressées à la présidente de la paroisse, Pierrette Wäfler, ou à la secrétaire, Aurore Oppliger. Elles peuvent aussi être annoncées lors de l'assemblée, avec l'accord des personnes concernées.

La Ferrière, le 17 mai 2024

Le Conseil de paroisse

Mont-Tramelan



Avis de construction eBau 2024-6639

Requérant/Maître d'ouvrage: Patrick Bögli, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.
Auteur du projet: MBR Architecture SA, passage de l'Esplanade 1, 2610 St-Imier.
Adresse du projet: BF 7, Les Fontaines 5, 2723 Mont-Tramelan.
Description du projet: rénovation d'un appartement existant avec création de deux chambres d'hôtes dans une partie de la grange.
Dimensions: selon plans déposés.
Construction: selon plans déposés.
Dérogations: –
Zone: RT.
Zone de protection des eaux: S3.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 17 mai au 17 juin 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, 2723 Mont-Tramelan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai du dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Mont-Tramelan, le 17 mai 2024

Le Secrétariat municipal

Orvin



Assemblée municipale

Mardi 18 juin 2024 à 20 h à la halle de gymnastique d'Orvin

Ordre du jour

- 1. Elections des scrutateurs
- 2. Présentation et approbation des comptes 2023
- 3. Renouvellement du mandat de l'organe de vérification des comptes pour une période de deux ans (2024-2025)
- 4. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants:
 - réfection de la route des Prés-d'Orvin (secteur La Hôle – Les Plans-Dessous)
- 5. Discuter et approuver le règlement de police locale
- 6. Discuter le règlement sur les places de stationnement publiques et le règlement pour la gestion d'un fonds spécial sur le stationnement relatif à la gestion

- des places de stationnement publiques
- a. approbation du règlement sur les places de stationnement publiques
- b. approbation du règlement pour la gestion d'un fonds spécial sur le stationnement relatif à la gestion des places de stationnement publiques
- 7. Communications du conseil municipal
- 8. Divers

A l'issue de cette assemblée, nous invitons les citoyens à partager le verre de l'amitié avec l'exécutif municipal.

Les comptes et le bilan 2023 ainsi que les règlements mentionnés aux points 5 et 6 sont déposés au secrétariat municipal, trente jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Orvin, le 17 mai 2024

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE

Assemblée ordinaire

Vendredi 21 juin 2024, à 20 h, à la cure d'Orvin

Ordre du jour

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Comptes 2023
- 3. Discuter, éventuellement statuer sur la demande d'admission au droit de bourgeoisie de Milo Schafer
- 4. Divers

A l'issue de l'assemblée, le verre de l'amitié sera partagé.

Orvin, le 17 mai 2024

Le Conseil de bourgeoisie

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Katja et Jean-Claude Vögeli, rue de la Gare 16, 2603 Péry.
Propriétaire foncière: Katja Vögeli, rue de la Gare 16, 2603 Péry.
Auteurs du projet: Katja et Jean-Claude Vögeli, rue de la Gare 16, 2603 Péry.
Projet de construction: construction d'une remise, d'un avant-toit et pose d'une barrière. Rue de la Gare 16, 2603 Péry, parcelle N° 639, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: construction d'une remise avec place en pavés, d'un avant-toit (carport). Pose d'une barrière sur terrasse existante.
Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 9 juin 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 10 mai 2024

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Elisabeth et Michel Vogt, chemin des Gravières 12, 2604 La Heutte.
Propriétaires fonciers: Véronique Vogt, Les Féverges 28, 2712 Le Fuet. Benoît Vog, rue des Ruax 8, 2603 Péry.
Auteur du projet: Viret Architecture SA, Martial Viret, Wasserstrasse 1a, 2555 Brügg.
Projet de construction: assainissement énergétique de l'enveloppe thermique du bâtiment, parcelle N° 396, zone H2.
Dimensions: identiques aux plans déposés.
Genre de construction: isolation périphérique du bâtiment, changement des fenêtres en PVC comme existant, bardage et pignons supprimés, nouvelle peinture identique.

Protection des eaux / eaux usées: néant.
Dérogation: néant.
Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 9 juin 2024 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 10 mai 2024

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE PÉRY

Assemblée ordinaire

Mercredi 19 juin 2024 à 20 h à la salle de spectacles du Centre communal à Péry

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Comptes 2023
- 3. Infos du président
- 4. Divers

Péry, le 17 mai 2024

Le Conseil de bourgeoisie

Saint-Imier



Avis de construction 24-47 eBau 2024-8553, dossier eBau 195443

Adresse du projet: BF 661, rue du Soleil 53, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout -> PAC).
Maître d'ouvrage: Christian Huguenin, rue du Soleil 53, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Rossini-Godel, rue de la Cure 2, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C2a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 17 mai 2024 au 17 juin 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 mai 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 24-39 eBau 2024-8119, dossier eBau 195692

Adresse du projet: BF 1079, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: changement d'agent énergétique (mazout -> PAC).
Maître d'ouvrage: Guillaume Kornmayer, rue de la Fourchaux 20, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: idem maître d'ouvrage.
Zone d'affectation et de construction: ZHfmd C3a.
Dérogation: –
Périmètre protégé: –
Objet protégé: –
Dépôt public: du 10 mai 2024 au 10 juin 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4,

2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 mai 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Avis de construction N° 24-40 eBau 2024-7834, dossier eBau 196221

Adresse du projet: BF 460, rue Pierre-Alin 6, 2610 Saint-Imier.
Description du projet: ouverture en façade sud d'un escalier, d'une porte-fenêtre ainsi que d'un escalier en caillebotis, changement des fenêtres et installation d'une PAC et de panneaux photovoltaïques.
Maître d'ouvrage: Barbara Pfister, rue Pierre-Alin 6, 2610 Saint-Imier.
Auteur du projet: Buri Concept Sàrl, Fanny Buri, rue Baptiste-Savoye 58, 2610 Saint-Imier.
Zone d'affectation et de construction: ZHhd C2b.
Dérogation: –
Périmètre protégé: ensemble structuré N°1. Périmètre de protection et de conservation N°1.
Objet protégé: –
Dépôt public: du 10 mai 2024 au 10 juin 2024 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

Les dossiers mis à l'enquête de cette commune peuvent être consultés en ligne sous ce lien pendant la période indiquée: www.portal.ebau.apps.be.ch/public-instances?municipality=20862.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 mai 2024

Le chef du service urbanisme et mobilité: Nicolas Vuilleumier

Réclame



«Souvent, mes douleurs sont insupportables»

La Société suisse de la sclérose en plaques soutient toutes les personnes atteintes de SEP. Aidez-nous vous aussi: www.sclerose-en-plaques.ch

pour une vie meilleure **SEP** Société suisse de la sclérose en plaques

Saint-Imier (suite)



PAROISSE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE SAINT-IMIER

Assemblée paroissiale ordinaire

La paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier vous informe que son assemblée de printemps aura lieu le

mercredi 19 juin 2024 à 19 h 30,
salle de paroisse, rue Denise-Bindschedler-
Robert 6, 2610 Saint-Imier

Ordre du jour

- 1. Appel
- 2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2023
- 3. Comptes 2023, rapport des vérificateurs des comptes, présentation – discussion – votation
- 4. Rapport d'activités du président et de l'équipe pastorale
- 5. Nomination des délégués
- 6. Remise en bon état de la tour du clocher, information – discussion – votation
- 7. Accès PMR, information – discussion – votation
- 8. Analyse de l'intégrité architecturale de l'église, information – discussion – évt. votation
- 9. Informations et divers

Pour plus d'informations, adressez-vous à notre secrétariat, tél.: 079 951 90 04, secretariat-st-imier@catholique-chretien.ch (lundi à mercredi).

Saint-Imier, le 9 mai 2024

Pour le Conseil de paroisse
Bettina Zürcher, secrétaire paroissiale

Sauge



COMMUNE BOURGEOISE DE PLAGNE

Assemblée de la commune bourgeoise

Tous les ayants droit sont invités à participer à l'assemblée de la commune bourgeoise de Plagne, qui aura lieu le

jeudi 20 juin 2024 à 20 h
au Centre communal à Plagne

Ordre du jour

- 1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2023
- 2. Discuter et approuver les comptes de l'exercice 2023
- 3. Informations:
 - a. journée nationale des bourgeoisies
 - b. état de la situation Métairie de Plagne
 - c. forêt de protection sur les Roches
- 4. Divers et imprévus

Plagne, le 17 mai 2024

Le Conseil bourgeois

Sonceboz-Sombeval



Avis de construction

N° 2024-7394

N° Commune: 1024

Requérant: David Pedrosa, rue du Collège 16, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: Dimitri Lab, chemin de la Foule 13, 2740 Moutier.

Emplacement: rue du Collège 16, 2605 Sonceboz-Sombeval parcelle: 590.

Projet: installation d'un conduit de fumée et d'un poêle.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: H2.

Dérogation: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 10 juin 2024 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une

personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 10 mai 2024

Le Bureau communal

COMMUNE BOURGEOISIE SONCEBOZ- SOMBEVAL

Assemblée ordinaire

Jeudi 20 juin 2024 à 20 h
à l'ancien bâtiment municipal

Ordre du jour

- 1. Procès-verbal de la dernière assemblée
- 2. Discuter et approuver les comptes exercice 2023
- 3. Divers et imprévus

Sonceboz, le 9 mai 2024

Au nom du Conseil de bourgeoisie
de Sonceboz-Sombeval
La secrétaire: Salomé Duc

Sonvilier



Avis de construction

Requérantes: Denise et Anne-Marie Houriet, rue Baptiste-Savoye 45, 2610 Saint-Imier.

Propriétaires fonciers: idem requérantes.

Auteur du projet: Baume constructions SA, chemin de la Forge 5, 2345 Les Breuleux.

Description du projet: installation d'une mini-step et aménagement d'un local de bricolage au rez-de-chaussée du bâtiment existant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 789, Sur la Côte 18, 2610 Mont-Soleil.

Zone d'affectation: zone agricole.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 17 mai au 17 juin 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 17 mai 2024

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: Claudio De Bortoli, route des Pendants 1, 2615 Sonvilier.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: PV Invest Concept Sàrl, route de Bois de Bay 105, 1242 Satigny.

Description du projet: remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 904, route des Pendants 1, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: H2.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 10 mai 2024

La Municipalité

Avis de construction

Requérant: André Oppliger, La Chaux-d'Abel 78, 2615 Sonvilier.

Propriétaire foncier: idem requérant.

Auteur du projet: Sigeom SA, Sur le Brassiège 3, 2605 Sonceboz.

Description du projet: réfection de la route d'accès par stabilisation et pose de revêtement sur les places autour de l'exploitation.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Adresse du projet: BF 573, La Chaux-d'Abel 78, 2615 Sonvilier.

Zone d'affectation: agricole.

Dérogation: –

Zone / périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 10 mai au 10 juin 2024 inclus.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 10 mai 2024

La Municipalité

PAROISSE RÉFORMÉE ÉVANGÉLIQUE, SONVILIER

Assemblée générale

Vendredi 21 juin 2024 à 20 h
Maison de paroisse

Ordre du jour

- 1. Accueil – méditation
- 2. Election d'un(e) scrutateur(trice)
- 3. Lecture du procès-verbal N° 47 de l'assemblée générale du 1^{er} décembre 2023
- 4. Présentation et acceptation des comptes 2023
- 5. Admission-démission
- 6. Démission d'un conseiller / d'une conseillère
- 7. Nomination d'un conseiller / d'une conseillère
- 8. Rapports de la présidente
 - a. paroisse
 - b. syndicat
- 9. Rapport pastoral
- 10. Contrôle de la Préfecture
 - a. règlement de location MP – à approuver
 - b. règlement sur les émoluments
 - c. annexe 1 RO – commissions permanentes – à abroger
- 11. Divers

Sonvilier, le 17 mai 2024

Le Secrétariat

Tramelan



Avis de construction N° 2024/19

eBau N°2024-8429

Requérant: Jean-Claude Chaignat, rue du Pont 24, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, Rudolf Zürcher, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur extérieure au sud-est avec protection visuelle (barrière et écran végétal existant). Parcelle N° 110, zone SBT. Emplacement: rue du Pont 24, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 mai 2024 au 17 juin 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 mai 2024

La Commune

Avis de construction N° 2024/18

eBau n°2024-8128

Requérant: Georges Gerber, rue de Rouge-Terre 7, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Stalder & Zürcher SA, rue du Midi 14, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement d'un chauffage électrique par un pompe à chaleur extérieure au sud-est avec protection visuelle arborée existante. Parcelle N° 1729, zone H2. Emplacement: rue de Rouge-Terre 7, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon formulaires et plans déposés.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 17 mai 2024 au 17 juin 2024.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau du Service des constructions (dossier consultable sur la plate-forme eBau ou sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 17 mai 2024

La Commune

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Assemblée de paroisse ordinaire

Les membres (suisses et étrangers) de la Paroisse réformée évangélique de Tramelan sont convoqués en assemblée de paroisse ordinaire

jeudi 20 juin 2024 à 20 h
au centre paroissial

Ordre du jour

- 1. Méditation
- 2. Présentation de Caroline Witschi, pasteur desservante pour la paroisse de Tramelan
- 3. Procès-verbal de la dernière assemblée paroissiale ordinaire du 30 novembre 2023
- 4. Comptes 2023 – approbation des dépassements et des comptes
- 5. Rapport de l'autorité de surveillance en matière de protection des données
- 6. Election de membres du conseil de paroisse
- 7. Informations - Vie paroissiale, Par8 et arrondissement
- 8. Divers

Le procès-verbal de cette assemblée pourra être consulté au secrétariat du 1^{er} au 31 juillet 2024.

Tramelan, le 1^{er} mai 2024

Le Conseil de paroisse

L'avez-vous lue ?

La Feuille d'Avis du District de Courtelary, c'est chaque vendredi